12ème COLLOQUE JORRESCAM

(Journées de Réflexion et de Recherche sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux)

Les Mardi 15 et Mercredi 16 avril 2014

Dans le cadre des 8ème Journées scientifiques de l'Université

UNIVERSITÉ DE TOULON
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

ARRESCAM

LAMHESS
LABORATOIRE MOTRICITE HUMAINE EDUCATION SANTE SPORT

Les 12èmes JORRESCAM

(Journées de Réflexion et de Recherche sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux)

Organisées par l'UFR STAPS de Toulon – La Garde, et le laboratoire LAMHESS

dans le cadre des 8èmes Journées Scientifiques de l'Université de Toulon (UTLN)

Les Mardi 15 et Mercredi 16 avril 2014

Au Palais Neptune, à Toulon, le mardi 15 avril 2014

Et à l'Université de Toulon, à La Garde, le mercredi 16 avril 2014

(Bâtiment K de STAPS, dans l' Amphithéatre Marey)

Présentation

Ces journées JORRESCAM, depuis la première réunion à l'UFR STAPS de Luminy, à Marseille en 1991, ont pour but de faire connaître la recherche scientifique dans tous les domaines concernant les sports de combat et les arts martiaux, les **« S.C.A.M. », sports ou pratiques physiques où le but est de battre/dominer l'adversaire à travers son corps (réel ou virtuel).** Ce type de colloque constitue un temps d'échanges, de réflexions entre chercheurs et praticiens, à partir des résultats d'études scientifiques ou d'approches de terrain.

Ces journées sont ouvertes aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs, aux formateurs, aux enseignants, aux dirigeants fédéraux (nationaux, ligue ou comité), et aux étudiants d'UFR STAPS en spécialité combat, pour confronter des points de vue, multiples et complémentaires, sur ces pratiques physiques et sportives.

Communications, thème :

Thème central du colloque : « Santé, sports de combat et arts martiaux »

Hormis celles autour de ce thème central des rapports entre la Santé et les SCAM, toutes les communications (orales ou affichées/posters) concernant les Sports de Combat et les Arts Martiaux, seront considérées et pourront porter sur :

L'histoire, la philosophie, la sociologie

Les activités adaptées, la médecine, la biomécanique, la physiologie

La psychologie, les neurosciences : L'entraînement, les habiletés techniques et motrices

La pédagogie, la didactique, les méthodes d'enseignement

Les nouvelles technologies multimédias et de recherche et leur apport aux SCAM

Deux types de communications peuvent être proposés :

Travaux de recherche ou de réflexion.

Comptes-rendus d'activités d'enseignement ou de formation.

Possibilité de présentations pratiques (5 à 10 mn) le mercredi matin, en gymnase à l'UFR STAPS.

Si nous acceptions l'idée que « le sport c'est la guerre (sans les armes) » (Le Monde, 2013), nous devrions ouvrir les communications à l'ensemble des sports. Mais cela est encore beaucoup trop discutable, et trop ouvert. Par contre, et pour la première fois dans ces colloques, nous ouvrirons la possibilité de communications à d'autres sports non-SCAM ou à des jeux traditionnels. Toutefois cela sera restreint à des sports ou des pratiques physiques ayant (outre le fait d'être des sports) une partie de leurs caractéristiques communes avec les SCAM :

- soit parce qu'il y a des phases de combat autorisées pendant les pratiques de compétition ou d'entraînement (exemple du rugby ou du football américain),
- soit parce qu'ils utilisent des armes pendant leurs pratiques (javelot en athlétisme, armes à feu en biathlon).

Ceci parce qu'il y a d'évidents points communs sur des problèmes de pratique, en particulier au niveau de la santé (prévention des risques ; sécurité par exemple dans la présence et l'utilisation des armes ; port de protection ; traumatologie …), pour ouvrir ces journées de rencontres et de débats, aux connaissances et aux recherches sur ces disciplines qui ne sont pas des sports de combat au sens strict, ainsi qu'une ouverture aux fédérations d'Handisport et de Sports adaptées ou fédérations multisports, qui sont confrontées à l'utilisation, en leur sein, de sports de combat.

Site web du colloque à l'Université UTLN :

http://jorrescam2014.univ-tln.fr

Comité d'organisation

Jacques CREMIEUX (Pr, Toulon)

Jean Marc Vallier (MCF HDR,Toulon)

Pierre Fontanari (MCF, Toulon)

Philippe Scavino (PRAG, Toulon)

André Terrisse (Pr, Toulouse)

Michel Calmet (PRAG, Dr, Montpellier)

Frédéric Heuser (MCF, Toulouse)

Eric Margnes (MCF, Tarbes)

Youssef Albouza (ATER, Toulon)

Laure Coudrat (ATER, Toulon)

Comité d'organisation assisté d'un staff technique et administratif, et d'un comité scientifique en charge d'expertiser, avant acceptation, les propositions de communications orales ou posters.

Comité scientifique :

Jacques Crémieux, Professeur des Universités, UFR STAPS de l'Université de Toulon.
Laboratoire LAMHESS, Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (Nice et Toulon).

Jeanick Brisswalter, Professeur des Universités, UFR STAPS de l'Université de Nice
Laboratoire LAMHESS, Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (Nice et Toulon).

François Cury, Professeur des Universités, UFR STAPS de l'Université de Toulon
Laboratoire de Psychologie Cognitive (LPC**),** UMR CNRS 6146, Marseille.

Denis Loizon, MCF IUFM de Bourgogne, Laboratoire Socio-psychologie et
Management du Sport (SPMS) à l'UFR STAPS de Dijon.

Jean-François Loudcher, MCF HDR à l'UPFR des Sports de Besançon,
Laboratoire Culture, Sport, Santé et Société.

Eric Margnes, MCF et Directeur de l'UFR STAPS de Tarbes**,** laboratoire de la
performance sportive (JE 2518), Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Thierry Paillard, Professeur des Universités, UFR STAPS de Tarbes**,** laboratoire de la
performance sportive (JE 2518), Université de Pau et des Pays de l'Adour.

André Terrisse, Professeur Emérite
Université Toulouse II Le Mirail, (UMR EFTS).

Jean Marc Vallier, MCF - HDR, UFR STAPS de l'Université de Toulon.
Laboratoire LAMHESS, Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (Nice et Toulon)

Cet ouvrage présente les différentes interventions qui se sont déroulées pendant le colloque des 11° JORRESCAM (Journées de Recherche et de Réflexion sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux) qui s'est tenu à l'Université Toulouse 1 Capitole les 15 et 16 mars 2012.

La spécificité de ces journées est, contrairement à d'autres colloques en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), de confronter sur une même famille d'activité physique, les Sports de Combat et les Arts Martiaux, des travaux scientifiques de différentes natures, des réflexions et des témoignages de pratiquants ou d'enseignants.

Chaque intervention a ensuite été transformée en chapitre et soumise à expertises, ce qui a constitué un effort méritoire des différentes auteurs pour présenter au mieux leur recherche ou leur témoignage. Ainsi, cet ouvrage présente l'avancée actuelle des travaux d'analyse et de réflexion dans ce domaine bien précis mais en perpétuelle évolution que sont les Sports de Combat et les Arts Martiaux, comme par exemple :

- une reflexion sur la légitime défense appliquée aux sports de combat.
- L'analyse des savoirs enseignés et références éthiques d'un professeur enseignant le karaté en EPS.
- Une étude sur l'amélioration des protections de combat sportif en karaté.
- Ou encore un coup de projecteur éclairant les causes de la violence dans le domaine émergeant arts martiaux mixtes (MMA).

Ainsi, l'intérêt et la richesse de cet ouvrage tient dans la diversité des thèmes abordés dans ses quatres chapitres, ainsi que des sports de combat représentés : le judo, le karaté do, l'aikido, la savate boxe française, l'escrime, les arts martiaux mixtes, l'équitation guerrière et les arts martiaux de l'Europe médiévale et moderne.

Les auteurs :

Frédéric Heuser est chercheur en Sciences de l'Education. Enseignant d'EPS. Responsable de la section sports de combat du Département des APS de l'Université Toulouse I Capitole. Professeur de karaté diplomé d'Etat, CN 4e dan.
André Touboul est chercheur en Sciences de l'Education. Enseignant d'EPS. Responsable des sports de combat de percussion à la faculté des sciences du sport et du mouvement humain de Toulouse.
André Terrisse est Professeur Emérite en Sciences de l'Education. Ancien enseignant de sports de combat à l'UFRSTAPS de Toulouse.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE EN SPORT ET SANTÉ EN EUROPE

André Terrisse, André Touboul et Frédéric Heuser

Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 TOULOUSE CEDEX 9

ISBN : 978-2-36170-066-9

Prix : 25 €

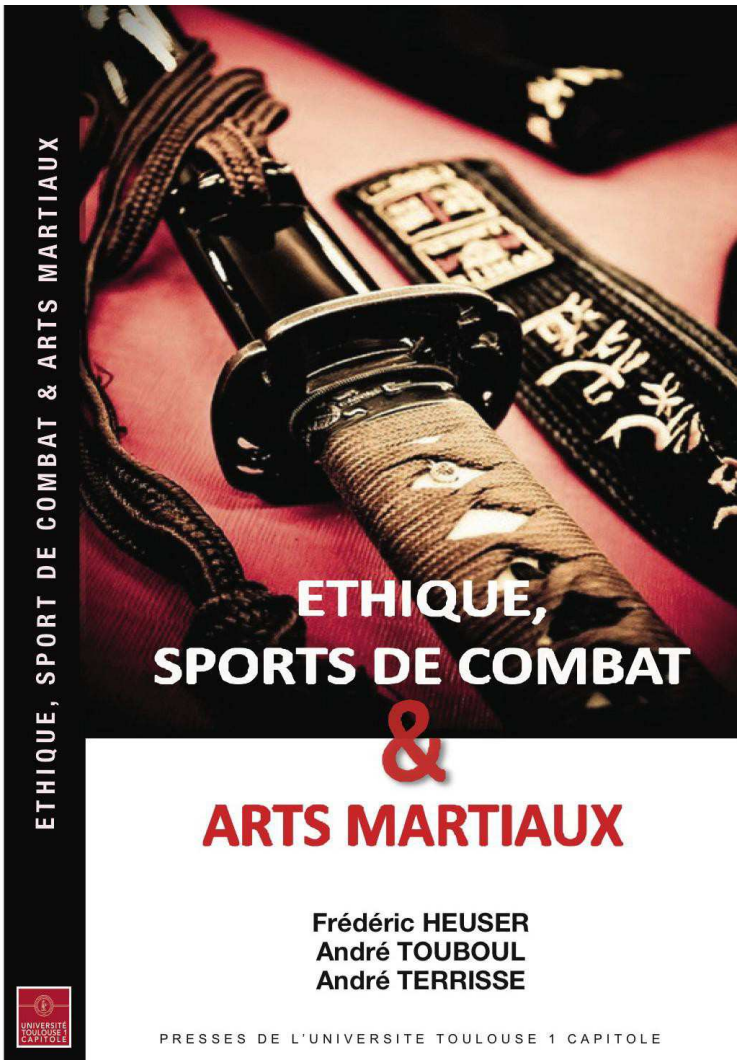

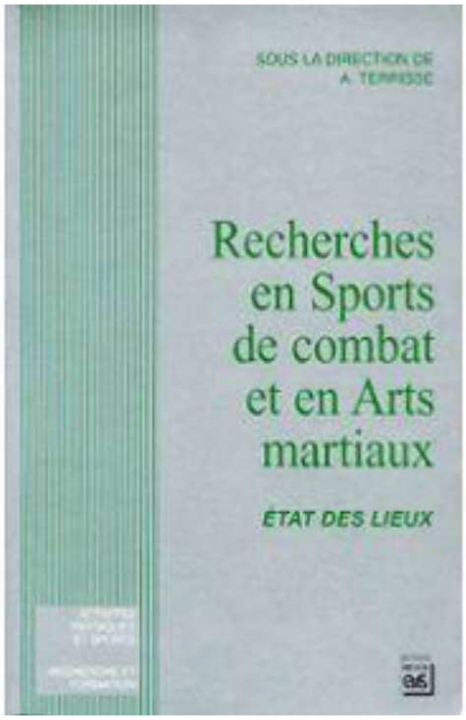

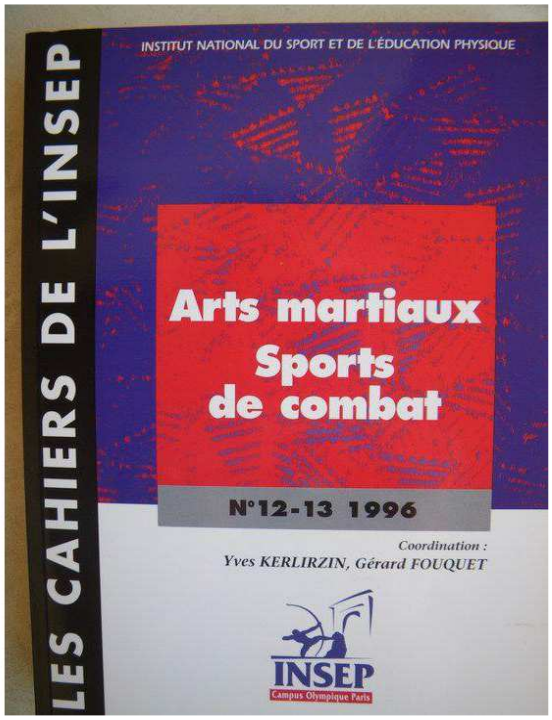

Livres issus de précédents colloques JORRESCAM

Auteurs et titres des communications
12ème JORRESCAM

AIT ALI Yahia-Amar Algérie **poster** (présenté par Michel Calmet)

Impact des Kokusai-shiai-waza sur le rendement des médaillés de la catégorie (-81 kg) aux Jeux Olympiques de Pékin 2008 et Londres 2012.

ALBOUZA Youssef, CHAZAUD Pierre, CREMIEUX Jacques Toulon **oral**

Réflexions sur l'impact des valeurs sur l'autorégulation des conduites agressives provoquant des blessures chez l'athlète.

ALBOUZA Youssef, De CEGLIE Audrey, FABRON Valérie, CREMIEUX Jacques Toulon poster

Rôle sexué en sports de combat et gyms douces issues d'arts martiaux.

ALBOUZA Youssef, CREMIEUX Jacques, CHAZAUD Pierre Toulon poster/**oral**

Expérimentation de l'impact des valeurs sur l'autorégulation des conduites agressives provoquant des blessures chez de le compétiteur.

ALBOUZA Youssef, CHAZAUD Pierre, WACH Monique Toulon **oral**

Validation d'un questionnaire des valeurs motivationnelles appliquées aux sports de combat et aux arts martiaux

BAYON de NOYER Bernard Ansouis **oral**

Développement et utilisation des forces en Tai Chi Chuan

BRESSON Jonathan Rennes **oral**

Des pratiques pugilistiques à la bagarre ; *détruire la corporéité de l'autre et préserver la sienne, standardisation primaire du conflit.*

CALMET Michel Montpellier **oral**

RETROSPECTICES – PERSPECTICES, APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT DES SCAM : UN EXEMPLE EN JUDO

CALMET Michel, SALLANTIN Jean, POULIQUEN Isabelle Montpellier **oral**

De la preuve empirique à la détermination du procédé : Un exemple dans les activités physique de combat. Une application en kendo scolaire.

CAPEL Bastien Paris **oral**

Utilisation de la démonstration dans l'enseignement du judo

CHAMBENOIT Magali Vins **oral**

A la découverte de la pratique « handi-valide »

COGNOT Fabrice Dijon **oral**

Sur le fil - pratiques et sécurité dans les AMHE (Arts Martiaux Historiques Européens)

CREMIEUX Jacques, ALBOUSA Youssef, SCAVINO Philippe Toulon **oral**

Quelle place pour le jeu dans les sports de combat et les Arts martiaux ?

CREMIEUX Jacques, CALMET Michel Toulon, Montpellier **oral**

Sports de combat nouveaux avec armes sans danger

CREMIEUX Pascal, HELLEC Justine, CREMIEUX Jacques Toulon **oral**

Lien entre l'évolution de l'arbitrage dans les sports de combat et la santé des compétiteurs ?

ÉPRON Aurélie Lyon **oral**

« Pour faire un bon lutteur » : la santé, argument et objectif de la rénovation du *gouren* (entre-deux-guerres)

GIRODET Pascal Clermont-Ferrand **oral**

Le concept de santé dans les sports de combat et les arts martiaux : cadre légal français et cas particulier du karaté

HACEINI Ayoub Algérie **poster**

L'impact de l'activité perceptive sur la motricité d'athlète d'arts martiaux lors d'un combat en kung fu wushu (sanda) : Approche thermodynamique

HÉBERT Jacques Canada **oral**

Évaluation d'un projet utilisant les sports de combat auprès de jeunes en processus de marginalisation

JOSEPH Pierrick, LAMARE Jérome, PEZERI Patrick, CREMIEUX Jacques Toulon **oral**

Acceptation de l'usage des protections du corps en sport de contact : Etude chez des rugbymen

LIMIER Cécile Six Four **oral**

Le projet « un dojo pour Reo » et le problème du développement du karaté en Afrique

OUESLATI Khouloud Tunisie **oral**

Pratique sportive des femmes Tunisienne dans un sport d'homme.

LOUNES Aounit, TEDDY Noble, CREMIEUX Jacques Toulon **oral**

Des arts de combat comme gymnastique douce ? Approche des effets psychologiques.

MALO Olivier Antilles oral

La capoeira sportive à Rio de Janeiro (1907-1932) : Victoire et Défaites à la gloire de la nation.

MESSINA Martin Theddy, LIOTARD Philippe, PERRIN Claire Lyon **oral**

L'expérience du contrôle de poids chez les judokas et judokates de haut niveau

PHILIPPE Tanguy Rennes **oral**

Aux prises avec la lutte ! Ethnographie de la lutte sur les routes de la soie (2003-2009)

PHILIPPE-MEDEN Pierre Paris **oral**

Quand le kalaripayat s'aligne sur les médecines non conventionnelles

REGNIER Patrice, CALMET Michel, HEAS Stéphane Rennes **oral**

L'équitation : pratique guerrière, sport, art, les répercussions d'une évolution historique sur les représentations contemporaines des pratiques de combat.

ROUX Ugo, BOUTIN Éric, CRÉMIEUX Jacques Toulon **oral**

Utilisation et détournement des valeurs, des attributs et de la pratique des sports de combat et arts martiaux dans la publicité.

SULTANA Roland, CRÉMIEUX Jacques, HEURLEY Gilbert Toulon **oral**

Dangers méconnus des arts martiaux et sports de combat : Exemple de la maladie de Parkinson.

SULTANA Roland, CRÉMIEUX Jacques, HEURLEY Gilbert Toulon **poster**

Dangers méconnus des arts martiaux et sports de combat : Exemple des contraintes mécaniques sur les articulations.

SULTANA Roland, HEURLEY Gilbert Toulon **poster**

Intérêt du jonglage à 3 balles, en position couchée, dans la préparation des combats (kumite) en arts martiaux

TERRISSE André Toulouse **oral**

Quelle légitimité de la recherche en didactique clinique des sports de combat?

VIELLARD Jacques d'Ile de France **oral**

Inter-actions Ki-hon / Kata / Combats conventionnels et libres. Approche par le Karate-do et le Chanbara.

Document

Dr PRUVOST Jacques Marseille **oral**

Plan Régional Sport Santé Bien Être

Impact des Kokusai-shiai-waza sur le rendement des médaillés de la catégorie (-81 kg) aux Jeux Olympiques de Pékin 2008 et Londres 2012.

Ait Ali Yahia-Amar

Maître-assistant « A », l'INFSSTS « Abdellah Fadhel », Alger.

ar.aay@hotmail.fr

Poster

Introduction

Devant le constat d'une utilisation de plus en plus grandissante de Kokusai-shiai-waza dans les compétitions majeures, la fédération Britannique de Judo créa en 2008 une section dénommée « techniques de combat » dans son système de gradation (BJA, 2012). Peu d'études ont été consacrées à ces Kokusai-shiai-waza qui ne figurent pas encore dans les classifications officielles (Sterkowick et Maslej, 1999 ; Inman, 2006). L'objectif de cette analyse est de déterminer l'impact des Kokusai-shiai-waza sur l'efficacité de la catégorie de poids (-81 kg) durant les Jeux Olympiques 2008 et 2012.

Matériel et méthodes

L'observation porte sur les enregistrements vidéo de quarante et un combats des médaillés hommes (n=8 ; âge 26,1 ± 3,6 ans ; taille 1,8 ± 0,0 cm) de la catégorie (-81 kg) consacrés lors des Jeux Olympiques Pékin 2008 et Londres 2012.

J.O	Nom	Place	Combats	actions Nage-waza
2008	BISCHOF	Or	5	29
	KIM Jae	Argent	5	81
	CAMILO	Bronze	5	26
	GONTIUK	Bronze	5	53
2012	KIM Jae	Or	5	47
	BISCHOF	Argent	5	23
	NIFONTOV	Bronze	5	29
	V-FORTIER	Bronze	6	46

Résultats

Baisse constatée de la fréquence des Kokusai-shiai-waza de 47,1% en 2008 à 32,4% en 2012. Les médaillés des deux olympiades ont une préférence des Kokusai-shiai-waza appartenant à Te-waza. Le système d'attaque des médaillés JO 2008 intègre presque deux fois plus de Kokusai-shiai-waza que ceux des JO 2012. Baisse du taux d'actions efficaces des techniques classées (de 14 à 8,2 %) et augmentation de celui des Kokusai-shiai-waza (de 9 à 12,8%) entre les deux olympiades. L'efficacité (points/actions) entre les actions classées et les

Kokusai-shai-waza est presque identique chez les médaillés des deux olympiades. L'efficacité (points/combat) des techniques classées reste largement supérieure à celle des Kokusai-shai-waza.

Discussion

Un judo de plus en plus défensif inspire les judokas à plus de créativité. Les médaillés olympiques accordent un intérêt capital à l'intégration des Kokusai-shiai-waza dans l'élaboration de leur système d'attaque. Leur fréquence est de loin supérieure à celle observée par Sterkowick et Maslej (1999). Leur efficacité est une autre raison qui justifie leur existence au sein du judo de compétition ce qui corrobore les résultats de l'analyse de Sterkowick et Franchini (2000). Les multiples placements possibles des mains offrent un avantage indéniable de créativité aux techniques de Te-waza justifiant en partie le nombre important de ses variantes observées durant ces compétitions. Les nouvelles règles de compétition instaurées par la FIJ ont grandement fait baisser la fréquence des Kokusai-shai-waza mais à peine celle des techniques classées aux Jeux Olympiques 2012 (FIJ, 2008 ; 2009 ; 2010). Aussi, la baisse du rendement par combat pour les deux types de techniques peut être considérée comme une conséquence directe de ces mêmes règles d'arbitrage.

Conclusion et recommandations

La coexistence des Kokusai-shiai-waza avec les techniques classées est une réalité qu'on ne peut continuer indéfiniment à occulter car leur impact est réel sur la performance des médaillés. Le judo de compétition doit rester créatif pour perpétuer son côté spectaculaire, assurer sa pérennité et surtout faire face à l'immobilisme. L'intégration de ces Kokusai-shai-waza dans les programmes pédagogiques permet d'harmoniser la préparation technico-tactique des judokas aux exigences actuelles de la compétition de haut niveau. Une étude plus approfondie sur une population plus élargie apporterait les réponses nécessaires aux questionnements de leur impact sur la performance des différentes catégories de poids.

Bibliographie

British Judo Association, «Junior mon grade promotion syllabus», Revised edition 2012, 21 pages. http://www.britishjudo.org.uk.

International Judo Federation, «New rules», 2008, 2009, 2010, www.intjudo.eu.

Inman.R, «Classification of innovative international competition techniques», 2006.

Sterkowicz.S, Franchini.E, «Techniques used by judoists during the world and Olympic tournaments 1995-1999 », Human movement, 2000, 2(2): 24-33.

Sterkowicz. S, Maslej.P, « An evaluation of the technical and tactical aspects of judo matches at the seniors level », http://www.judoamerica.com/sterkowicz/index.html, 1999.

VALIDATION D'UN QUESTIONNAIRE DES VALEURS MOTIVATIONNELLES APPLIQUEES AUX SPORTS DE COMBAT ET LES ARTS MARTIAUX

Thème : «Psycho-sociologie» Communication orale ; **Support souhaité : « vidéo-projecteur »**

Youssef Albouza[1,2*], Pierre Chazaud[1] et Monique WACH[3]

[1]Centre de Recherche et d'Innovation sur Sport EA 647, Université Claude Bernard Lyon-1.
[2]LAboratoire de Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (LAMHESS), Université du Sud Toulon-Var.
[3]Centre d'Etudes et de Recherche en Sciences de l'Education EA965 (199213285E), Université de Caen.
(*auteur correspondant : *albouza@univ-tln.fr* + *04.94.14.29.59*)

Introduction

Bien que les recherches en psychologie sociale aient bien analysé la notion de valeurs fondamentales de l'individu un demi-siècle plus tard, le manque d'attention accordé aux valeurs des athlètes, dont les pratiquants des sports de combat et des arts martiaux est surprenant. Les valeurs individuelles sont définies comme des constructions cognitives, qui peuvent transcender des situations spécifiques et intervenir dans les motivations de base et aussi prédire les futurs comportements des pratiquants sportifs (Lee *et al*, 2008 ; Albouza *et al*, 2013) sans pour autant tomber dans une sorte de déterminisme social. Aussi, étant donné que la réussite du coaching sportif chez les jeunes athlètes nécessite de prendre en compte les valeurs liées au fair-play, au plaisir, à la compétence, et au respect des règles, il est important de pouvoir identifier les valeurs qu'ils entretient avec leur pratique. Ce travail, sur la prise en compte d'un système de valeurs spécifique renvoie par conséquence à la question du climat motivationnel dans lequel s'organise la pratique sportive (Sarazin *et al*, 2002). Or, pour consolider cette approche innovante encore peu développée en France (Wach & Hammer, 2003 ; Albouza, 2011), il devient nécessaire de disposer d'un outil solide permettant de mesurer les valeurs motivationnelles à la pratique sportive compétitive a fin d'améliorer la méthode de l'entrainement (Albouza, 2011).

Objectifs

Elaborer et valider un Questionnaire des Valeurs Motivationnelles de l'Athlète (QVMA)

Méthodes

Participants. Au total 309 athlètes (145 femmes et 164 hommes), âgés de 18 à 23 ans (*M* = 18,42 ; *SD* = 4,18) pratiquant différents sports de compétition (i.e. judo *vs* basketball *vs* escalade) ont rempli d'une manière aléatoire le questionnaire des valeurs de base de Schwartz (PVQ, Wach & Hammer, 2003) et le questionnaire expérimental (QVMA). La passation aléatoire des questionnaires permet de contrôler l'effet potentiel d'un questionnaire sur l'autre.

Procédure. La validation du (QVMA) a été réalisée par étapes successives que nous expliquerons dans la partie de résultats.

Résultats

Tout d'abord, le (QVMA) avec une échelle de type Likert en 6 points a été élaboré par un comité d'experts en psychologie du sport par 20 items constituant 5 échelles des valeurs motivationnelles de l'athlète : *Affirmation du statu, Dépassement de soi, Plaisir, Respect des règles, et Morale* (e.g., *Pour lui/elle un(e) sportif(ve) ne devrait jamais tricher. Il/elle pense*

qu'on doit toujours suivre les règles, même si l'entraineur et/ou l'arbitre ne nous voient pas). Après avoir vérifié la validité et la clarté des items (*n* = 30 athlètes), le (QVMA) a été administré à d'autres participants (*n* =279 athlètes). Les 20 items présentaient un cœfficient d'aplatissement et d'asymétrie habituel d'une loi normale (+/-1). Puis, l'analyse en composantes principales à l'aide d'une rotation *varimax* révèle cinq facteurs comprenant ces 20 items qui présentent une saturation supérieure à 0.60 sur le facteur correspondant, ainsi elle explique 56,10 % de la variance, et toutes les racines latentes (Eigen Value) sont supérieures à 1. La consistance interne de ces 5 échelles étaientt ainsi satisfaisantes (α =0,71, 0,71, 0,71, 0,67 et 0,70), et la stabilité temporelle du (QVMA) a été vérifiée par le *test- retest* (r= 0,43 à 0,66, $p < 0,05$) (n = 41athlètes). Concernant la validité convergente de construit, le (QVMA) était globalement cohérent avec les valeurs de base correspondantes du (PVQ), l'ensemble des corrélations variant de $r=0,22$ à $r=0,51$, $P<0,05$. Pour la validité discriminante, l'analyse de (MANOVA) montre qu'il y a des effets principaux du sexe et du sport, mais il n'a y pas d'effet d'interaction entre le sexe et le sport. Enfin, les analyses (ANOVA) et (Post-Hoc) montrent que les femmes valorisent plus des valeurs de *respects des règles* que les hommes qui expriment plus des valeurs d'*Affirmation du Statut* par rapport aux femmes. Ainsi, les joueurs de Basketball privilégient davantage des valeurs d'*Affirmation du Statut* et *Dépassement de Soi*, que les judokas et les grimpeurs.

Conclusion

Dans l'ensemble, les qualités psychométriques du (QVMA) sont plutôt satisfaisantes en considérant que la Fidélité test-retest adéquate obtenue chez 41 athlètes est similaire chez le reste de notre échantillon. Dans ces conditions, on peut admettre que l'QVMA de 20 items,le constituant 5 valeurs motivationnelles, est validé à ce niveau de développement. En prenant appui sur ces résultats, il sera innovant de tester dans de futur recherche l'impact de telles valeurs motivationnelles sur les mécanismes sociocognitifs d'auto-régulation des comportements agressifs des pratiquants de sport de combat et des arts martiaux.

Références

Albouza, Y. (2011). Valeurs des athlètes adaptées à un coaching innovant : Examen d'un modèle de structuration des valeurs et validation d'un questionnaire. *Inter Pars, 1, 31-35.*

Albouza, Y., Chazaud, P., & Wach, M. (2013). L'éthique sportive, le système de valeurs et les conduites agressives dans les pratiques de sports de combat et autres sports. In Frédéric Heuser, André Touboul et André Terrisse. Ethique et Sports de Combat et des Arts martiaux (p. 333-341). Editions de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

Lee, M, J., Whitehead, J., Ntoumanis, N., & Hatzigeorgiadis, A. (2008). Relationships among values, achievement orientations, and attitudes in youth sport. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, *30*, 588-610.

Sarrazin, P., Vallerand, R., Guillet, E., Pelletier, L., & Cury, F. (2002). Motivation and dropout in female handballers: A 21-month prospective study. *European Journal of Social Psychology, 32,* 395–418.

Wach, M. & Hammer, B. (2003). La structure des valeurs en France d'après le modèle de Schwartz. *Revue Internationale de Psychologie Sociale, 16* (4), 47-85.

Mots clés : valeurs motivationnelles, athlète, instrument de mesure, coaching innovant, performance.

Title: VALIDATION OF A QUESTIONNAIRE OF MOTIVATIONNEL VALUES APPLIED TO THE COMBAT SPORTS AND MARTIAL ARTS

Keywords : motivational values, athlete, measuring instrument, innovative coaching, performance.

RÉFLEXION SUR L'IMPACT DES VALEURS SUR L'AUTO-REGULATION DES CONDUITES AGRESSIVES PROVOQUANT DES BLESSURES CHEZ ATHLETE

Thème : «Psycho-sociologie» Communication orale ; **Support souhaité : « vidéo-projecteur »**

Youssef Albouza[1,2*], Pierre Chazaud[1], et Jacques Crémieux[2]

[1]Centre de Recherche et d'Innovation sur Sport EA 647, Université Claude Bernard Lyon-1.
[2]LAboratoire de Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (LAMHESS), Université du Sud Toulon-Var.
(*auteur correspondant : *albouza@univ-tln.fr* + *04.94.14.29.59*)

Résumé

La question de l'auto-régulation des conduites agressives dans les sports de contact rudes (perçus comme "violents" par les spectateurs) reste aujourd'hui une question scientifique à approfondir. En effet, la plupart des pratiquants de sports de combat ont reçu de leur adversaire un jour ou l'autre un coup violent provoquant chez eux une blessure plus ou moins grave. Dans de telles circonstances, la question est de savoir comment s'organise cette auto-régulation des conduites agressives des pratiquants et comment leur système de valeurs intervient (Albouza, Chazaud & Wach, 2013) afin de les protéger contre ces blessures ou le fait de provoquer des blessures. Dans cette démarche, il est important de pouvoir répondre à cette question en s'appuyant sur les travaux scientifiques déjà réalisés, puis de prendre en compte un modèle théorique.

La littérature scientifique a largement démontré le risque élevé de blessures lors la pratique de la boxe dans laquelle les coups intentionnels à la tête constituent un élément essentiel de ce sport (le K.O. recherché). Destombe, et al. (2006) ont par ailleurs prouvé que blessures et blessés sont, paradoxalement, plus fréquents parmi les karatékas expérimentés. Ces auteurs expliquent de tels résultats par l'augmentation de la force, la vitesse, et la confiance avec l'expérience, rendant les exercices avec les partenaires ou les adversaires plus intensifs, donc plus risqués et même parfois plus agressifs. Ils ont montré ainsi que la prévention des blessures dans ce type de pratique devrait être primordiale. Ils indiquent aussi que le respect des règles de pratique et l'application de l'enseignement traditionnel (i.e. avec la philosophie orientale, le kata, et la méditation) sont des mesures proposées pour protéger les karatékas. Cependant, ils suggèrent que ce mode d'entrainement puisse rendre dans certaines conditions les karatékas moins performant en compétition.

En fait, les facteurs déterminant les blessures chez les athlètes sont très nombreux. Certains modèles ont mis l'accent sur l'influence de la personnalité de l'athlète dans l'engagement volontaire dans les situations potentiellement risquées, en utilisant ces conduites violentes et dangereuses pour la santé (Deroche, et al., 2007). Autrement dit, la probabilité de blessure résulte majoritairement de l'interaction entre la perception des situations sportives comme stressantes et les conduites agressives élaborées par certains athlètes afin de s'adapter à ces situations d'altercation. Par exemple, dans les sports de combat, les scores psychologiques trop élevés de la colère et de l'agressivité ont été reliés à la perception des actes agressifs comme étant légitimes, dans ces situations d'affrontement physique.

Par conséquent, la valorisation des telles conduites agressives, en particulier dans les sports de contact où la norme est un nombre (ou un risque) important de blessures, pourrait normaliser une augmentation du nombre des blessures chez les pratiquants lors de différentes modalités d'affrontement (Lavallee & Flint, 2006). En effet, cette probabilité de se blesser ou de blesser l'adversaire pourrait être diminuée en contrôlant les conduites agressives des athlètes. Il a déjà été montré que le système des valeurs des athlètes pourrait exercer un

impact positif et/ou négatif sur leurs conduites agressives. Dans de telles situations, les valeurs sont définies comme des constructions cognitives et illustrent la perception que les athlètes ont d'eux-mêmes, de leur environnement de pratique et de la légitimité de leurs actes. Ces valeurs peuvent aussi transcender des situations spécifiques et intervenir dans les motivations de base, de façon à prédire de manière directe et indirecte les attitudes des athlètes et leurs futurs comportements agressifs (Albouza, et al., 2013). Par exemple, Albouza *et al*, (2013) ont montré que « *plus l'athlète valorise des valeurs fondamentales telles que la conformité, la bienveillance, l'universalisme, et l'hédonisme, plus il pacifie ou inhibe ses conduites agressives. Au contraire, si l'athlète valorise des valeurs fondées sur l'affirmation de soi, ou l'exercice d'un pouvoir, il aura plus tendance à exprimer son agressivité* » (p.338). Ainsi, Longueville, et al, (2008) montrent que le contrôle des conduites agressives des athlètes se fait au cours de différents mécanismes sociocognitifs tels que les Expectations d'Efficacité Personnelle (EFP) relatives aux compétences sociales (i.e. la capacité de communiquer et de contribuer dans la décision du groupe d'appartenance) et l'EFP relatives aux capacités d'auto-régulation (i.e. la capacité de réaliser le but en persistant contre les pressions négatives et l'engagement dans les actes agressifs et/ ou illicites), Alors que, l'influence de ce dernier mécanisme pourrait être négativement contaminée par certains variables médiatrices, telles que le désengagement moral en sport, l'irritabilité, et la prédisposions de l'agression. Cependant, à notre connaissance aucune étude n'avait envisagé de tester l'impact du système des valeurs motivationnelles sur ces mécanismes sociocognitifs d'auto-régulation des conduites agressives provoquant les blessures des athlètes.

Pour tenter de compléter ce vide, notre future contribution vise alors à proposer un modèle théorique afin de tester l'impact des valeurs motivationnelles des athlètes en lien avec d'autres variables contextuelles influençant leurs mécanismes d'auto régulation des conduites agressives (Longueville *et al*, 2008) provoquant des blessures chez les pratiquants de sports de contact rudes.

Références

Albouza, Y., Chazaud, P, & Wach, M. (2013). L'éthique sportive, le système de valeurs et les conduites agressives dans les pratiques de sports de combat et autres sports. In Frédéric Heuser, André Touboul et André Terrisse. Ethique et Sports de Combat et des Arts martiaux (p. 333-341). Editions de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

Destombe, C. Lejeune, L. Guillodo, Y. Roudaut, A. Jousse,S. Devauchelle, V., & Saraux, A. (2006). Incidence et description des blessures engendrées par la pratique du karaté. *Rhumatisme* 73, 269–276

Deroche, T, Stephan, Y. Lecocq, G., & Le Scanff, C. (2007). Les déterminants psychologiques de la blessure physique du sportif : une revue de littérature. *Psychologie Française 24, 389-402.*

Lavallee, L., & Flint, F. (1996). The Relationship of Stress, Competitive Anxiety, Mood State, and Social Support to Athletic Injury. *Journal of Athletic Training, 31*(4), 296-299.

Longueville, F. A, Debois, N, Corrion, K. Weiss, M. R., & Raimbault, N. (2008). *Les conduites de transgression chez les jeunes engagés dans la pratique compétitive du basket-ball : étude de certains mécanismes d'autorégulation et de prévention* : rapport de recherche n° 05-016 au Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Mots clés : sport de combat, valeurs, capacité d'auto régulation, désengagement moral, agressivité, blessure.

Title : The influence of athletes' values systems in their self-regulatory capacity governing aggressive conduit lines causing injury.

Key words : combat sports, values, capacity of self regulation, moral disengagement, aggressiveness, injury.

EXPÉRIMENTATION DE L'IMPACT DES VALEURS SUR L'AUTO-REGULATION DES CONDUITES AGRESSIVES PROVOQUANT DES BLESSURES CHEZ L'ATHLÉTE

Thème : «Psycho-sociologie» Communication orale ; **Support souhaité : «**Poster**»**

Youssef Albouza[1,2*], Pierre Chazaud[1] et Jacques Crémieux[2]
[1]Centre de Recherche et d'Innovation sur Sport EA 647, Université Claude Bernard Lyon-1.
[2]LAboratoire de Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (LAMHESS), Université du Sud Toulon-Var.
(*auteur correspondant : albouza@univ-tln.fr + *04.94.14.29.59*)

Résumé

Aujourd'hui, le nombre croissant des blessures résultant des conduites agressives licites et/ou illicites dans les sports de contact rudes comme la boxe ne peut pas être ignoré (K Purcell & MA LeBlanc, 2012). S'agit –il d'une variable évolution de la capacité d'auto-régularisation des conduites agressives chez les compétiteurs ou est ce que une simple coïncidence de contexte de pratique?. Il est facile d'identifier une conduite agressive lors d'un mach, or il est plus difficile d'en comprendre les raisons !. Longueville *et al*, (2008) montrent que le contrôle des conduites agressives des athlètes se fait au cours de différents mécanismes sociocognitifs tels que les Expectations d'Efficacité Personnelle (EFP) relatives aux compétences sociales et l'EFP relatives aux capacités d'auto-régulation, Alors que, l'influence de ce dernier mécanisme pourrait être négativement contaminée par certains variables médiatrices, telles que le désengagement moral en sport, l'irritabilité, et la prédisposions de l'agression. La complexité de contexte sportive compétitive, aussi bien la personnalité de l'athlète, en particulaire l'impacte de ses valeurs sur ses conduites agressives (Albouza *et al*, 2013) et l'influence de sa capacité d'auto-régularisation mettent au défi toute compréhension simple de ces conduites agressives provoquant des blessures (Albouza *et al*, 2014a). En effet, dans cette contribution empirique, nous proposons de tester l'impacte des valeurs de l'athlète et certaines variables contextuelles sur ses mécanismes sociocognitifs d'autorégulation à s'engager dans les conduites agressives provoquant des blessures voir (figure, 1).

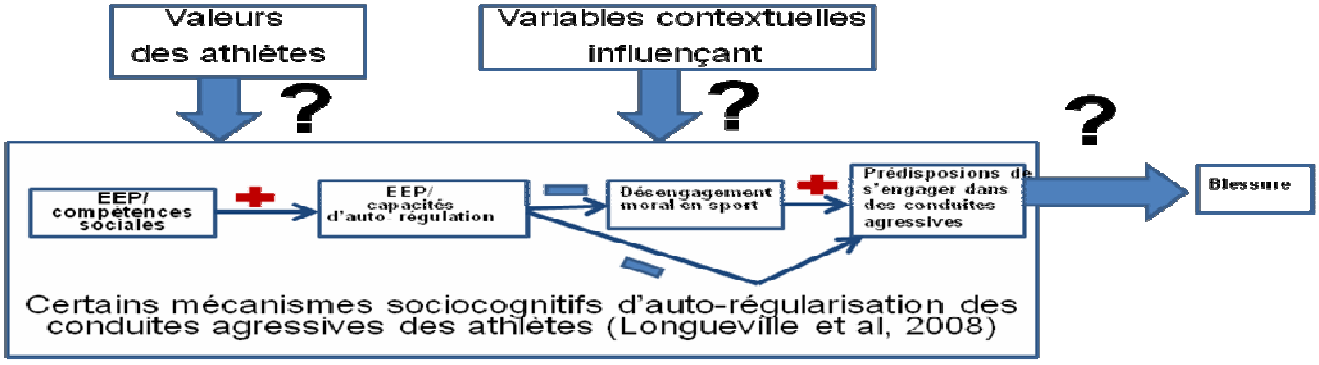

Figure (1) : Modèle proposé de l'impacte des valeurs et des variables contextuelles sur les mécanismes d'autorégulation à s'engager dans les conduites agressives provoquant des blessures. **EFP** : Expectations d'Efficacité Personnelle.

Méthode

Participants : Au total 338 athlètes (173 F et 165 H), âgés (*M* = 19, 25 ans ; *SD* = 4,55) pratiquant différents sports de compétition (i.e. handball, foot, judo, basketball, escalade) ont rempli d'une manière aléatoire plusieurs questionnaires : le questionnaire des valeurs motivationnelles des athlètes (QVMA) (Albouza *et al*, 2014b), les échelles des (EEP) relatives aux compétences sociales, des (EEP) relatives aux capacités d'auto-régulation, l'échelle courte de désengagement moral en Sport (ECDMS) (Longueville et al., 2008), et le questionnaire d'agressivité (QA) de Buss et Perry, mais pour le moment les données sur les blessures ne sont pas envisagées. ***Analyses des données :*** Les tests d' *α de Cronbach*, de *normalité de la distribution*, de *multi-colinéarité*, de *valeurs extrêmes* ont été employés pour réaménager les données brutes. Après une *matrice de corrélation* a été fait entre les variables dépendantes et indépendantes pour sélectionner les variables prédictives. Enfin, nous avons fait des

régressions simultanées afin de tester le poids des valeurs de l'athlète, le genre, le type et le niveau de pratique sur les différentes échelles des mécanismes d'auto régulation et des conduites agressives.

Résultats et conclusion

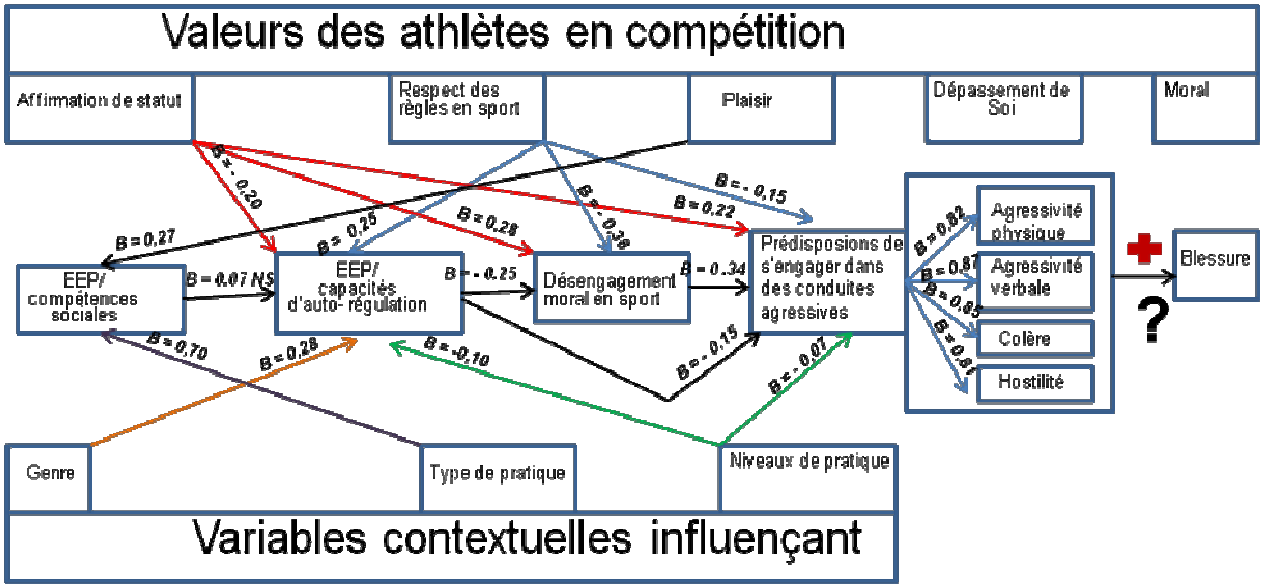

Figure (2) : Régressions Simultanées des mécanismes d'autorégulation et des conduites agressives (VDs) en termes Valeurs, Genre, Sport, Niveau de pratique (VIs), n= 338 athlètes. Les Bêtas standardisé ***B*** sont significatives *p<0.001*.

D'après la figure (2), et en accord avec le modèle prédit (Longueville *et al*, 2008), les EEP relatives aux capacités d'auto-régulation s'avèrent négativement reliées au désengagement moral et à la prédisposions de s'engager dans les conduites agressives, or les EEP relatives aux compétences sociales ne sont pas reliées significativement aux EEP relatives aux capacités d'auto-régulation. Ensuite, le genre, le type de pratique, le *Respect des règles* et le *Plaisir* exercent un impact positive sur certaines mécanismes d'auto-régularisation, en effet, les valeurs du *Respect des règles* prédisent négativement le désengagement morale et la prédisposions à agresser. Alors que le niveau de pratique les valeurs d'*Affirmation de statut* influencent négativement les mécanismes d'auto régularisation et prédisent la prédisposions à agresser. Ces résultats confirment bien ceux de (Albouza *et al*, 2013), plus l'athlète valorise des valeurs telles que le *Respect des règles* plus il pacifie ou inhibe ses conduites agressives. Au contraire, si l'athlète valorise des valeurs d'*affirmation de statu* il aura plus tendance à exprimer son agressivité, et donc il sera probablement plus susceptible à blesser son adversaire.

Références

Albouza, Y., Chazaud, P, & Wach, M. (2013). L'éthique sportive, le système de valeurs et les conduites agressives dans les pratiques de sports de combat et autres sports. In Frédéric Heuser, André Touboul et André Terrisse. Ethique et Sports de Combat et des Arts martiaux (p. 333-341). Editions de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

Albouza, Y., Chazaud, P., & Crémieux, J. (2014a). Réflexion sur l'impact des valeurs sur l'auto régulation des conduites agressives provoquant des blessures chez l'athlète 12ème *Congrès international de JORRESCAM, Toulon, France.*

Albouza, Y., Chazaud, P., & Wach, M. (2014b). Validation d'un questionnaire des valeurs motivationnelles appliquées au sport de compétition dont les sports de combat et les arts martiaux 12ème *Congrès international de JORRESCAM, Toulon, France.*

Longueville, F. A, Debois, N, Corrion, K. Weiss, M. R., & Raimbault, N. (2008). *Les conduites de transgression chez les jeunes engagés dans la pratique compétitive du basket-ball : étude de certains mécanismes d'autorégulation et de prévention* : rapport de recherche n° 05-016 au Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

K Purcell, L., & MA LeBlanc, C. (2012). La participation des enfants et des adolescents à la boxe. *Paediatr Child Health 17 (1)*, 40.

Mots clés: sport, valeurs, capacité d'auto régulation, désengagement moral, agressivité, blessure.

Title: The influence of athletes' values systems in their self-regulatory capacity governing aggressive conduit causing injury

Key words : sports, values, capacity of self regulation, moral disengagement, aggressiveness, injury.

Rôle sexué en sports de combat et gyms douces issues d'arts martiaux

Thème : psychologie **Support souhaité : poster (ou vidéo)**

ALBOUZA Youssef[1,2], DE CEGLIE Audrey[3], FABRON Valérie[1], CREMIEUX Jacques[1,2]

cremieux@univ-tln.fr + 04.94.14.26.14

Adresse professionnelle

[1] UFR STAPS, Université de la Garde, BP 20132, 83957 La Garde CEDEX + France

[2] Laboratoire EA, LAMHESS [3] Laboratoire EA827, LERASS (Toulouse3)

Résumé : Dans la société humaine, historiquement et culturellement, le rôle des femmes et des hommes ont été et sont encore assez profondément différent (rôle sexué, stéréotype sexuel…) malgré des efforts d'égalité et de parité. Le sport, phénomène social apparu relativement récemment, ne peux échapper à ce phénomène (Fontayne et al., 2002), d'autant plus qu'à l'origine c'était une activité physique presque exclusivement masculine (Davisse A., Louveau C., 1998), et ceci se retrouve dans la représentation du sport féminin dans les médias (De Ceglie A., Ferez S., 2009 ; De Ceglie A., 2010).

Les sports de combat issus généralement d'activités guerrières, même euphémisés (Elias, Dunning, 1986) devraient logiquement accentuer encore plus cette différenciation. Inversement, le rejet de certains sports actuels de leur origine guerrière lors de leur évolution historique, comme le montre le cas de l'équitation (Régnier, 2014) peut permettre de passer d'une activité physique presque exclusivement masculine, aux mains des militaires, à une pratique sportive à 82,5% féminine (source INSEE, 2012), plus que la gymnastique (78,8%) ou la randonnée (61,7%). En tenant compte des résultats en France, des 20 premières fédérations sportives en terme de licenciés, les deux grosses fédérations de sports de combat présentent bien cette différence d'accès aux pratiques de combat : 26% de femmes pour le judo, 31,2% pour celle de karaté. Toutefois, elles ne se distinguent pas vraiment d'autres fédérations non combat comme la pétanque (16%), le golf (28,1%), le tennis (30%), la voile (33%), le handball (36%) et le basquet (38,3%). Et elles sont largement dépassées par deux fédérations qui ne sont pas à proprement parler des sports de combat, le football (4,5%) et le rugby (4,9%) ! Toutefois, pour être plus précis il faudrait tenir des répartitions sexuées par classe d'âge, qui pourraient accentuer ou diminuer ces différences.

Une partie des gymnastiques dites douces, proviennent de pratiques martiales (comme le tai chi chuan ou le chi kong / qi gong), dans ce cas comme reflet de leur origine, elles devraient aussi présenter une distribution des rôles sexués proches de celles des sports de combat (entre 20 et 30% de femmes). Or il semble bien que ce soit le contraire, avec forte prédominance des femmes, et donc que c'est plus la représentation de l'activité chez les pratiquant(e)s (voir autre communication sur gyms douces), que leur origine guerrière, qui prime, et qui pourrait s'étudier en analysant et comparant les valeurs (Schwartz S. H., 2006) des pratiquant(e)s de ces différentes activités.

La pratique sportive en club coûte cher et pourrait être un facteur accentuant cette différenciation sexuée. L'analyse de situations où ce coût n'est plus aussi important, comme la pratique sportive en SUAPS à l'Université à un prix très faible, pourrait permettre de savoir si cela joue sur ce rôle sexué, mais nos données ne semblent pas aller dans ce sens. D'autre part, le désir de devenir enseignant de sport de combat, hors du cadre direct des fédérations, dans le cadre universitaire des STAPS, pourrait permettre de lutter contre ces représentations sexuées. Dans ce cadre aussi, nos données ne semblent pas aller dans le sens de cette

hypothèse, et les stéréotypes, se traduisant pas une difficulté plus grande d'accès des femmes aux postes d'enseignants en sports de combat, semblent persister dans le cadre de l'Université. Les différenciations des rôles sexués portant sur les sports de combat, aussi bien que sur les gymnastiques douces (mais en sens inverse), se retrouvent aussi au sein de l'Université.

Mots clés : sport de combat, rôles sexués, gymnastiques douces, représentation des sports, valeur.

Title : Gender role in combat sports and in soft gymnastics with martial arts origin.

Key words : fighting sports, combat sports, soft gymnastics, value, representation in sports.

Bibliographie :

INSEE 2012, http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&id=294

Davisse, Annick et Louveau, Catherine, *Sport, Ecole et Société : la différence des sexes, féminin, masculin et activités sportives*, Paris, l'Harmattan, 1998.

De Ceglie Audrey, Ferez Sylvain (2009). La construction identitaire des femmes karatékas : une ambivalence de genre ? 5ème congrès de sociologie du sport 3SLF, Lyon.

De Ceglie Audrey (2010). La représentation médiatique des sportives : une construction journalistique. Analyse des femmes karatékas dans un quotidien régional. http://www.sciencespo-aix.fr/media/DECEGLIE-article.pdf

Elias Norbert, Dunning Eric (1986). Sport et civilisation. La violence maîtrisée. Sport et civilisation. Fayard, Paris (1994). 392 p.

Fontayne Paul, Sarrazin Philippe, Famose Jean-Pierre (2002). Effet du genre sur le choix et le rejet des activités physiques et sportives en Éducation Physique et Sportive : une approche additive et différentielle du modèle de l'androgynie. Science & Motricité n° 45/1, pp 45-66.

Régnier Patrice (2014). Devenir cavalier : une expérience d'apprentissage par corps. Essai de socio-anthropo-zoologie des pratiques et techniques équestres. Thèse de doctorat d'Université, Sciences Humaines et Sociales, mention sociologie.

Schwartz Shalom H. (2006). Les valeurs de base de la personne : Théorie, mesures et applications, *Revue française de sociologie*, 4, Volume 47, p. 929-968.

:: Licences sportives et autres titres de participation en 2012

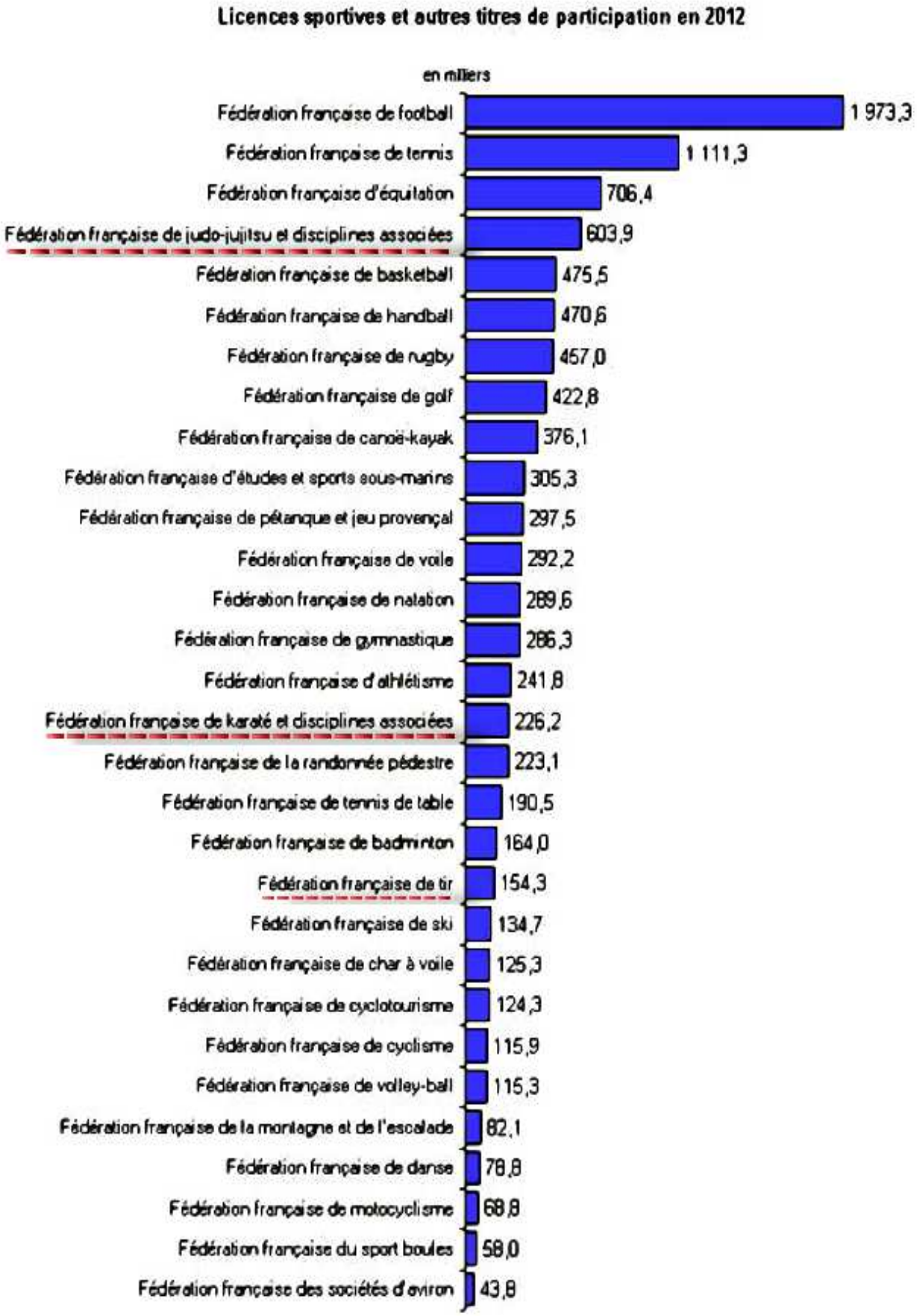

Champ : licences et autres types de participation des fédérations unisport agréées olympiques, non olympiques et multisports en République Française y compris la Nouvelle-Calédonie, Monaco et autres (militaires à l'étranger par exemple).
Source : mission des études, de l'observation et des statistiques (Meos).

Développement et utilisation des forces en Tai Chi Chuan

Thème : Arts martiaux

Bernard Bayon de Noyer

Enseignant du Tai Chi CHUAN

bdenoyer@wanadoo.fr - 06 47 32 97 07
Précoutaou, 84240 Ansouis

Résumé

Il est souvent rapporté que l'on ne doit pas utiliser de la force pendant la pratique du tai chi chuan. La lenteur semble aussi caractériser cet art martial. Paradoxalement, des forces très importantes sont mises en jeu lors de la pratique, les changements dynamiques sont extrêmement rapides et les temps de réaction exceptionnellement courts.

La plupart des arts martiaux utilisent une cinématique de grande envergure avec des déplacements rapides pour produire la puissance.

Comment associer le relâchement à la production de force ? Comment caractériser les changements dynamiques très rapides mis en jeu par cet art martial, pour lequel la lenteur n'est nullement un principe, mais seulement une façon parmi d'autres de s'entraîner ?

Mots clés :Tai chi chuan, taijiquan, arts martiaux, dynamique posturale, relâchement,

"Song" ou principe de relâchement.

On sait que la contraction de muscles antigravitaires et posturaux est indispensable au maintient de la posture debout, conséquemment, des forces circulent en permanence à l'intérieur du corps, lorsque celui-ci est érigé entre ciel et terre.
En position debout, le terme "Song", se traduit partiellement par relâchement. La détente du haut du corps s'accompagne d'un abaissement vers le bas, parfois invisible pour l'observateur tant l'amplitude du déplacement peut être réduite. Cet abaissement sur les appuis se fait en utilisant les muscles extenseurs des membres inférieurs de façon inversée, la ceinture pelvienne mobile se rapprochant des appuis, le sol devenant le point fixe. Dans cette modalité de relâchement, en minimisant la co-contraction des muscles antagonistes, les muscles extenseurs freinent en s'allongeant (contraction excentrique) la descente de la masse corporelle soumise à la gravité, emmagasinant dans les fibres étirées en série (muscles, liaisons myo-tendineuses et tendons) et en parallèle (liaison actine myosine, titine), un potentiel de force élastique qui pourra être déclenché comme un arc bandé transmet la force à la flèche. Conjointement à l'abaissement, la relaxation du haut du corps, notamment le relâchement de la ceinture scapulaire et l'expiration, permettent une accélération vers le bas de cette partie du corps, participant à l'accroissement des forces vers le sol.

Les forces produites

Concurremment au relâchement de la ceinture scapulaire, la ceinture pelvienne s'abaisse pour mettre en jeu, pendant l'expiration, un positionnement segmentaire précis, où la contre-nutation du sacrum, sa descente, le changement de positionnement des iliaques et la rétroversion du bassin modifient les courbures vertébrales (en plan sagittal) pour s'approcher d'un alignement vertical entre les pieds et la tête, en appui vers la ligne des talons.

Les genoux et chevilles, déverrouillées, participent par leur flexion à cet abaissement. Les “classiques du tai chi” dans la tradition, parlent de se tenir comme “suspendu par le sommet de la tête”.

La force verticale vers les appuis, produite par la gravité sur la masse du corps et son accélération, s'accompagne de la force de réaction du sol sur le corps. Cette force dont l'origine se trouve sous les appuis, a une direction verticale vers le haut et une intensité en relation aux forces descendantes.

En double appuis sur les pieds, la force descendante initialement dirigée vers l’arrière des pieds se déplace vers l’avant du pied, par le léger avancement des genoux accompagnant la flexion : l’étirement des muscles des jambes atteignent un seuil d’allongement et sous l'effet de l'accroissement des pressions podales et d'un déplacement minime vers l'avant de la projection au sol du centre de gravité, les chaînes musculaires posturales bifurquent en contractions concentriques suivant un ordonnancement segmentaire et articulaire du sol vers le haut, accompagnées de l’inspiration, pour produire des ondes de forces dynamique qui soulèvent le corps, dans un système oscillatoire permettant une nouvelle période de relâchement. A cette oscillation dynamique s’ajoutent les mouvements ventilatoires, diaphragmiques et thoraciques, avec leurs phases d’étirement et de relâchement.

Cet apprentissage permet au mental de suivre, par les sensations et les traitements perceptifs, les changements musculaires et articulaires ordonnancés qui occurrent pendant ces oscillations et de discerner les forces qui se déplacent à l’intérieur du corps : forces externes, produit de la masse par la gravité et les forces internes engendrées par les muscles, nécessaires aux dynamismes de la posture.

La compréhension de ce paradigme didactique est l’un des fondements de la pratique du tai chi. Cependant, rester en double appuis (sensiblement égaux sous les 2 pieds parallèles) limite les déplacements vers l’avant et vers l’arrière et ne permet pas un accroissement de pression capable de générer de forces efficaces, l’amplitude de déplacement de la projection au sol du centre de gravité par rapport aux 2 centres de pression sous les pieds se limitant à la longueur du polygone de sustentation.

Les appuis et la double lourdeur

Pour produire des forces plus importantes il faut se garder de ce qui est souvent traduit par double poids ou double lourdeur. A l’initiation de la phase dynamique de descente sur un seul appui, la projection au sol du centre de gravité et le centre de pression se trouvent au même endroit. Lors de la descente sur cette jambe d’appui qui devient la jambe arrière, l’autre pied, positionné vers l’avant, n’est chargé que de son propre poids et donc largement vide du poids du corps. Au fur et à mesure de la descente, le centre de gravité et sa projection au sol vont avancer pendant que le centre de pression reste positionné sur le pied arrière, préférablement sur le talon. Cela n’est possible que grâce à “ Song “ et à la configuration des muscles de la jambe arrière qui freinent la descente en s’allongeant.

Les muscles de la jambe arrière basculeraient-ils en contraction concentrique ? La force de propulsion produite par la jambe serait considérablement moins puissante, sa direction ne suivrait pas les mêmes chaînes musculaires, le potentiel de déplacement se réduirait par le raccourcissement des fibres musculaires, le timing de la reprise d’appui avant serait précoce, la force de réaction du sol sur l’appui avant se soustrairait à la force issue du pied arrière par l’action d’un reflexe myotatique incontrôlé de la jambe avant.

Force élastique ou “Jing”

L’écart entre la projection au sol du centre de gravité et le centre de pression produit les forces de réaction et d’ d’étirement dont l’origine est sur le talon arrière, le sens vers l’avant, la direction variant en montant vers l’oblique, l’intensité s’accroissant en relation à l’avancée du centre de gravité. A un certain seuil, le “jing”, détente de force ou retour d’élasticité), force emmagasinée dans les composantes élastiques de la jambe arrière est déclenché avec une efficacité beaucoup plus puissante qu’une propulsion générée par la contraction de la jambe arrière.
Cette force exprimée, le centre de gravité se positionne au dessus du pied avant, le centre de pression s’étant déplacé très rapidement sous ce pied. En reprenant appui en douceur, les muscles de la jambe avant s’organisent en

flexion pour éviter qu'un réflexe myotatique inopiné déclenche de façon automatique une contraction immédiate des muscles élévateurs de la jambe. En appui avant, le paradigme "song" est à nouveau utilisé pour alors soulever l'ensemble. C'est ce qui recharge le système lors de l'entraînement en solo, c'est ce qui permet de se connecter et de se joindre aux forces produire par l'adversaire en situation d'opposition. La même modalité d'allongement et d'étirement musculaire est adoptée pour les membres supérieurs. Il s'agit de touche l'adversaire avec un contact haptique spécifique destiné à éviter que les muscles basculent en contraction concentrique. Il faut donc laisser la force adverse se manifester de façon légèrement plus importante que celle produite par les membres supérieurs, emmagasinant ainsi dans leurs composantes musculaires étirées, la force élastique qu'on cherche à développer.
Le texte de Zhang Sanfeng (XIII ème siècle) nous enseigne : *Dès le moindre mouvement, le corps est léger et agile et toutes ses parties sont reliées*. Il s'agit donc de ne pas considérer les jambes et les bras de façon séparée, mais de prendre conscience des ondes de force qui se déplacent le long de l'étirement des chaînes musculaires, articulaires et fasciales qui unissent la totalité du corps, des pieds aux mains.

Perspective

Cette méthode de production de force, très difficile à apprendre sans la méthode appropriée, nécessite un long entraînement. Il s'agit dans un premier temps de discerner les changements musculaires et articulaires. Les informations des nombreux capteurs (fuseaux neuromusculaires et neurotendineux, capteurs articulaires et ligamentaires, capteurs de pression et d'étirement, capteurs podaux et système labyrinthique), produisent des sensations traitées et intégrés par le système nerveux central pour devenir des perceptions précises utilisables selon les circonstances, l'expérience et leur compréhension (*ting jing,* écouter les forces*, dong jing,* comprendre les forces). La propagation des forces accompagnant la cinématique des mouvements et des déplacements mettra en évidence leurs parcours le long des chaînes musculaires. C'est alors qu'on peut élucider des trajectoires intérieures le long desquelles le travail de l'intention peut être entraîné de façon tangible. Le mental suit ces trajectoires conjointement au mouvement pour ensuite introduire un décalage où le mental, en avance sur la trajectoire, précède le mouvement. Ce sont là les perspectives de l'approfondissent du mental. "*Yong Yi bu yong li*", utilisez le mental et non la force, nous prescrit cette formule transmise par nos aînés.

Des pratiques pugilistiques à la bagarre ; *détruire la corporéité de l'autre et préserver la sienne, standardisation primaire du conflit.*

Jonathan Bresson
Doctorant sociologie
VIP&S {Violence, identité, politique & sport}; Université Rennes II

Présentation de la recherche

Cette recherche doctorale en Sociologie répond à l'intitulé *Imaginaire martial, usages des violences interindividuelles, et professions de sécurité ; le cas des espaces clos à sortie exclusive —Discothèques, bars de nuits, concerts, festivals et Stades —.* Cette thèse est dirigée par Stéphane Héas et codirigée par Éric Péchillon.

L'étude présente trois spécificités. Elle a, en premier lieu, bénéficiée de terrains préliminaires, et dans le secteur des pratiques martiales, par des sessions d'apprentissage des arts martiaux vietnamiens traditionnels au Vietnam de 2008 à 2012, et dans le secteur de la sécurité, en tant qu'agent en milieu nocturne, de 2008 à 2011. La recherche se développe, en continuité, en immersion totale, tant dans les espaces à sortie exclusive en tant qu'agent, que dans le milieu des pratiques pugilistiques, en tant que pratiquant. Cette sensibilité mène à une méthodologie combinant tant sociologie qu'ethnographie.

Préférence : Oral

Abstract :

Les observations menées en établissements de nuit au cours de l'enquête, suivant une méthode immersive (Wacquant, 2002), portent sur la place de l'agent de sécurité dans les processus de violences. La norme professionnelle de gestion des conflits trouve sa source à l'aune d'un principe fondateur stratégique énoncé par Carl von Claussewitz, à savoir la « *modération dans la montée aux extrêmes* » (Von Claussewitz, 2006, 396). « *Dans la réalité, la guerre ne progresse pas aussi implacablement vers les extrêmes que le voudrait son concept pur, mais que, bâtarde, elle est contradictoire. Elle ne peut en tant que telle suivre ses propres lois. Il faut la concevoir comme la partie d'un tout plus vaste – ce tout, c'est la politique* ». Cet élément fondateur de l'*imaginaire martial* contemporain - entendu à sa racine militaire, les *re-militaris* -, repris par le canon des stratèges (Castex, Foch, Desportes) et stratégistes (Liddel-Hart, Bouthoul, Coutau-Bégarie) du XXème siècle, voudrait qu'il y ait préservation minimum, même dans la confrontation maximum, l'objectif du conflit étant déterminé par la politique, considérons ici *le politique*, le *social* (Latour, 2007, 93-95), dans l'établissement d'une « meilleure paix » (Liddel-Hart, 2007, 565). Celui-ci énonce ainsi que « *La victoire, au vrai sens du terme, implique que l'état de paix, pour le peuple vainqueur, est meilleur après la guerre qu'auparavant* ». Le *principe dissuasion*, poussé à son absolu macroscopique par le nucléaire, est mû par cette conception d'autorégulation. Vient alors le postulat que ce *principe de dissuasion*, travaillé à l'aune du *paradigme de modération*, pourrait inspirer une microsociologie interactionniste *oligoptique*, une sociologie de l'*acteur réseau* (Latour, 2007, 67), appliquée aux affrontements interpersonnels, dans la mesure où l'on se base sur des altercations incluant des *stratégies d'acteurs rationalisées en finalité* (Weber, 2003) au vu et au su de *regroupements* de pairs (Latour, 2007, 45). L'acteur impliqué dans les violences observées se trouverait ainsi dans une dynamique de préservation de son *corps social* et de son *corps physiologique* (Foucault, 1975).

Une telle mise en lien ne peut que faire écho, à l'oreille du sociologue, aux théories de Edgar Morin sur l'*auto-organisation* (Morin, 2005, 99-101) des *systèmes*

complexes, nous incitant à considérer la *bagarre* comme part d'un *système auto-éco-organisé* (Morin,1994, 105). Ce système s'inclurait ainsi dans l'écosystème ternaire du *cosmos* des *arts martiaux, sports de combats, arts de combat* (2010), qui contribuerait à un *apprentissage par corps*, en *socialisation primaire*, des processus socio-corporels de ritualisation des violences — cosmos martial lui-même en parti rétro-agis par l'expression du rituel. La violence observée en établissements nocturnes, la *bagarre*, disposant d'un public et d'une ritualisation propre, serait donc, déjà, une pratique *standardisée* (Gaudin, 2009), au stade le plus primaire.

Une telle assertion établie vient se poser la problématique qui sera développée dans le travail doctoral : *Dans quelle mesure l'imaginaire martial et l'intégrité corporelle contribuent-ils aux mécanismes d'auto-organisation actant les altercations observables dans les établissements à sortie exclusive — Discothèques, bars de nuits, concerts, festivals et stades ?* Nous tenterons de porter lumière sur le *social-rituel* comme outil de préservation de l'intégrité corporelle, et sur l'intégrité corporelle comme outil de préservation du *social-rituel*.

Title :
From Pugilistic practices to Brawl ; *destroy the other's corporeality and protect his own, primary standardization of the conflict.*

Keywords :
Pugilistic practices ; Brawl ; Ritualization of violence ; Self protection ; corporeality ; Nightclubs.

Bibliographie indicative :

(2010) *Traiter la déviance par le combat*, Calaméo. ID :http://fr.calameo.com/read/00016205835c0c5150e34

GAUDIN Benoît. *La codification des pratiques martiales*. Les actes de la recherche en sciences humaines et sociales, (2009/4, n°179), Paris, Ed : Le Seuil.

LATOUR Bruno, (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Ed : La Découverte.

VON CLAUSSEWITZ Carl, (2006), *De la Guerre*, Paris, Ed : Perrin, coll tempus.

WACQUANT Loïc, (2002). *Corps et âme, carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Paris, Ed : Agône.

WEBER Max, (2003). *Economie et société*, tome 1, Paris, Ed : Pocket, coll Evolution.

RETROSPECTICES – PERSPECTICES, APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT DES SCAM : UN EXEMPLE EN JUDO

Thème : «formation adultes» Communication orale ; **Support souhaité : «vidéo-projecteur»**

Michel CALMET

Professeur d'EPS *michel.calmet@univ-montp1.fr*

Adresse professionnelle
UFRSTAPS, 700 Av. du Pic St Loup, 34090 MONTPELLIER ★ France
Laboratoire Epsylon EA 4556

Résumé :

Les structures (industrielles et sportives) de-haut-niveau-de-financement, ont intégré les technologies d'information et de communication (TIC) dans la préparation et l'analyse de la performance.
Les TIC permettent d'analyser des prestations, d'identifier des problèmes d'apprentissage et de réalisation en utilisant la vidéo numérique, en simulant des situations de travail ou d'étude. Les TIC sont susceptibles d'améliorer l'efficacité et la qualité des enseignements, des apprentissages et des réalisations (MEN, 2002).
En nous appuyant sur des applications numériques du millénaire précédent et en montrant des applications numériques récentes nous montrerons que les structures de formations sportives (école, universités, centre de formations) peuvent utiliser, imaginer une utilisation concrète des TIC de façon spécifique à l'analyse et l'observation des mouvements humains.
L'approche micro-numérique (suivi de trajectoires, couplage vidéo et graphique en 2D et 3D), l'approche macro-numérique (analyses de comportements, déterminations de stratégies) couplées à la portabilité des matériels permettent de développer des travaux communs aux chercheurs et aux entraineurs.

Mots clés : modélisation, simulation, complexification, apprentissage, formation

Title : RETROSPE*ICT*VE – PERSPE*ICT*VES, learning and teaching CSMA : AN EXAMPLE IN JUDO.

Key words : modelization, simulation, complexification, learning, training

Calmet, M., Miarka, B., Franchini, E., 2010, Modeling of grasps in judo competition contests, International Journal of Performance Analysis in Sports, 10, 229-240.

Winnykamen F, 1991, Imitation et apprentissage, EP.S. N°232

Azéma M., 2012, L'origine préhistorique du cinéma, Pour la science 417, 26-32. La vidéo reconstituée à partir des gravures (12000 ans avant notre ère) de la grotte de la Vache pose la question. http://www.apc-scolaire.fr/spip.php?article104

MEN, 1986, Apport de l'informatique à l'EPS, imprimerie nationale.

MEN, 2002, Les TIC en EPS, Deuxième tome d'accompagnement des programmes EPS, Lycées série générales et technologiques, CNDP.

DE LA PREUVE EMPIRIQUE A LA DETERMINATION DU PROCEDE : UN EXEMPLE DANS LES ACTIVITES PHYSIQUES DE COMBAT. UNE APPLICATION EN KENDO SCOLAIRE.

Thème : «formation adultes» Communication orale ; **Support souhaité : «vidéo-projecteur»**

Michel CALMET**, Jean SALLANTIN*, Isabelle POULIQUEN*

***Professeur d'EPS, *Professeurs d'Université*

michel.calmet@univ-montp1.fr

Adresse professionnelle
UFRSTAPS, 700 Av. du Pic St Loup, 34090 MONTPEZLLIER ★ France
Laboratoire Epsylon EA 4556

Résumé :
Trop rarement le rapport de force typique des sports de combat est institué pour "apprendre à traiter l'adversaire non comme un ennemi mais comme un partenaire de jeu" et permettre aux "apprenants à être vainqueurs dans l'échange". Le but de ce travail est d'apporter des pistes pour que ce rapport de force puisse être instauré pour stimuler la possibilité de raisonner en montrant :
i) Que la tactique "combattre uniquement pour la gagne" est à reconsidérer.
ii) Des liens entre problématique et tactique. Une coévolution des techniques (suites d'action adéquates) et de la problématique.
iii) Les transformations des processus spontanés en procédés invariants.
Pour 146 étudiants en M1 (Master Analyse Qualité à Marseille, Aix-Marseille Université.) la pratique du kendo-scolaire peut s'apparenter à l'étude d'un système inconnu. La compréhension de ce système est mise en pratique. Le combat à mémoire permet de passer de la problématique au procédé : toucher est une solution trouvée (preuve ou procédé empirique) qui ne peut passer inaperçue. Les solutions trouvées et échangées permettent de décrire des règles d'actions. La généralisation de ces dernières permet de décrire les procédés. Ceux-ci peuvent être démontrés pour répondre à la problématique (ici, toucher sans être touché). Les enquêtes ont montré que ce type de formation est en adéquation avec leurs attentes.
Mots clés : apprentissage par soi-même, empirisme et preuves, étude de système inconnu, sport de combat

Title : FROM THE EMPIRICAL EVIDENCE TO THE DETERMINATION PROCESS: AN EXAMPLE IN PHYSICAL COMBAT ACTIVITIES, APPLICATION IN SCHOLASTIC KENDO.

Key words : learning by oneself, empirical evidence and proof, study of unknown system, combat sport

Calmet M, Bourrely L, Ontanon G. 1994, Sports de combat : les trois coups du kendo, EPS 249, 26-30

Calmet M, 2013, Vainqueurs dans l'échange, Cahiers pédagogiques, 505, 16-17

Cleeremans A, Destrebecqz A, , 2002, Apprentissage et conscience, Pour la Science, 302, 102-109

Decker W. 1987, Sports and games in ancient Egypt, Yale university

Dumazedier J. 1997, De la culture sportive, STAPS 44, Aubenas, 97-103

Ehrenberg A. 1991, Le culte de la performance, Calman-Lévy, Paris, p89

Utilisation de la démonstration dans l'enseignement du judo

Thème : pédagogie

Communication orale ;
Support souhaité : « vidéo-projecteur »

CAPEL Bastien
BEES 1er degré et DEJEPS Judo
3ème Dan de Judo
Etudiant STAPS - Master 2 MEEF - université Paris 13
Mémoire de master soutenu le 17/10/2013 – mention très bien
Bastiencapel@hotmail.com
06.12.82.06.17
106, avenue du drap d'or, 77230 DAMMARTIN EN GOËLE ★France
Université Paris 13 – Bobigny

Résumé :

« La démonstration est sans conteste l'outil pédagogique le plus largement utilisé dans le domaine des apprentissages moteurs »(1). Ceci se vérifie chaque jour sur les tatamis. Les démonstrations expertes rythment les leçons de judo dans les clubs fédéraux. Si cette assertion fait consensus, nous interrogeons cette notion de « démonstration ». D'où vient-elle ? Que démontrent les éducateurs de la fédération ? Pourquoi utilisent-ils quasi exclusivement cette démarche d'enseignement ? Comment démontrent-ils ?

Après une prospection étymologique autour de ce vocable, nous proposons une définition étroite du concept afin de l'appréhender rationnellement lors d'une étude de cas. Nous soumettons l'hypothèse que cinq facteurs couronnent la démonstration : la tradition, la croyance en son efficacité, l'attente du public, la facilité de mise en œuvre et la valorisation du démonstrateur.

Nos travaux prennent pour sujet deux enseignants experts et expérienciés de la FFJDA(2). L'analyse vidéo d'une leçon pour chacun suivi d'entretiens d'autoconfrontation nous ont permis d'éprouver nos hypothèses face à la subjectivité de ses éducateurs.

Parallèlement, un questionnaire aux adhérents de deux associations affiliées à la FFJDA a permis de vérifier l'importance accordée par le public aux démonstrations de leur professeur.

Les résultats de notre étude montrent que l'emploi de la démonstration de l'expert est d'essence dogmatique, qu'il s'appuie davantage sur un héritage culturel que rationnel. Si pour les enseignants, la légitimité de la démonstration au cœur du processus de transmission tient de l'évidence, les appuis scientifiques de cette démarche pédagogique restent ténus.

Mots clés : Démonstration, pédagogie du modèle, judo, enseignement.

Title : Use of demonstration in teaching judo

Key words : Demonstration, judo, teaching.

(1) M. Desmurget, Imitation et apprentissages moteurs : des neurones miroirs à la pédagogie du geste sportif, Solal, 2006, P15.

(2) Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.

A la découverte de la pratique « handi-valide »

Magali Chambenoit Communication orale
Présidente de l'Association d'Aïkido Handi Valide et Disciplines Associées
President.aahvda@gmail.com – tel : 06 89 40 71 49
https://www.facebook.com/aikido.handi.valide.page

CN 2eme Dan d'Aïkido UFA ; 2eme Dan d'Aïkido Aïkikaï - Brevet Fédéral UFA

Je suis de la génération "karaté kid" et comme beaucoup d'enfants de ma génération, l'image des arts martiaux, véhiculée par le 7ème art et surtout ses meilleurs spécimens de série B me faisait rêver. Des personnages caricaturaux, des scénarios simplistes, des répliques cultes, et des acteurs aux talents... qui restent bien cachés. Je suis venue à l'aïkido un peu par hasard à l'âge de 15 ans.

J'ai toujours eu des symptômes du Syndrome que l'on m'a diagnostiqué à l'âge de 20 ans, mais je ne m'en rendais pas compte. Maintenant, je sais. Mais comme j'ai vécu dans l'ignorance pendant longtemps, je me suis forgée, dure avec moi-même et avec les autres. Je suis exigeante.

Quand on m'a dit que j'avais une « maladie orpheline », on m'a tout de suite interdit de continuer l'aïkido. Et dans une logique cartésienne se basant sur un corps « normal », il va de soit qu'on ne trouvera pas de bienfaits à la pratique de l'aïkido avec ma pathologie. Elle consiste en un défaut du collagène qui a pour effet de modifier toute la structure et l'élasticité des tissus de tout le corps : c'est l'une des trois fibres qui forme les tissus conjonctifs, il est présent sur la totalité des organes. Cela se manifeste par des luxations et sub-luxations, des douleurs, et cela n'affecte pas que les articulations. Cependant, mon corps est organisé pour « fonctionner » comme cela. Donc, pour la médecine, l'aïkido (souvent méconnu et assimilé au Judo) comporte trop de risques, notamment de luxations. Et j'ai mis du temps à faire accepter aux médecins que l'aïkido puisse être la meilleure rééducation que j'ai trouvée.

Quand j'ai été forcée d'arrêter l'aïkido, plus personne n'a su comment faire fonctionner ce corps, car ayant perdu ma musculature, je ne tenais même plus assise et le fauteuil électrique était la seule solution, car je me luxais les doigts, les poignets et les épaules sur le fauteuil manuel. C'était une période très difficile que j'ai traversée. A présent j'ai l'impression d'être en sursis … c'est pour cela que je vis pleinement.

Le retour sur tatamis n'a pas été une mince affaire. Déjà, il fallait m'affranchir de l'ascendant qu'avait le corps médical sur moi ; puis, il m'a fallu trouver les moyens de retrouver une forme qui me permette de reprendre l'activité…

Pour autant, il me semble que les « règles » sur le tatami ne changent pas spécialement pour moi, dans la mesure où elles changent à chaque fois que l'on change de partenaire. Simplement, elles sont tacites et répondent au bon sens. Par exemple, lors que l'on travaille avec un enfant, il nous vient naturellement de se mettre à son niveau, de s'assouplir,

Les qualités qu'il faut développer pour en arriver à mon stade de l'évolution ? J'ai de la volonté, voire même de l'entêtement…. Mais je crois que c'est du côté des enseignants qu'il faut voir la question.

J'ai réellement besoin de plus de travail qu'un autre pour arriver un résultat équivalent. Mon apprentissage prend plus de temps car je n'ai pas les repères de mon corps dans l'espace et qu'aucun repère que l'on me donne ne convient à ma compréhension du monde et du corps ; sans compter que je ne comprends pas ce qu'on démontre….

Quand je suis revenue à l'aïkido, dans le cours d'un membre du Collège Technique National de ma Fédération d'appartenance, j'ai relevé plusieurs défis. J'aime les challenges et ils me motivent. Avec le recul, je pense que je n'étais pas seule à relever ces défis, car sans ce grand technicien et sans le club tout entier, je n'aurais pu reprendre.

Je continue à douter de mon aïkido et de ma place parmi les valides, mais Jean-Marie m'a allégée de limites qui n'existaient que dans mes craintes et dans mes a priori.

Il y a quelques années, dans ma vie quotidienne, je me sentais plus autonome qu'aujourd'hui et ma place parmi les « handi » était aussi imprécise que parmi les « valides ». Ce n'est pas facile d'accepter, ni d'accepter d'être acceptée avec un handicap que l'on ne se ressent pas (dans la mesure où je l'ai toujours connu sans faire les présentations).

A présent, je ne sais pas si c'est l'autonomie qui baisse ou l'écoute de mon corps qui s'améliore. Je me demande combien de temps je pourrai continuer à pratiquer debout. Ce qui me fait peur, c'est que le fauteuil ne soit pas accepté et je crois que c'est pour cela que j'ai commencé à tester l'aïkido en fauteuil : pour me rassurer sur une suite probable.

Lorsque j'ai fait pour la première fois de l'aïkido en fauteuil, l'évidence de cette pratique sautait aux yeux. Il s'en est suivi la création de l'atelier d'Aïkido Handi-Valide, où l'on essaie de faire de l'aïkido et ce travail permet à des personnes handicapées de réaliser de magnifiques progrès en matière d'autonomie dans leur vie privée.

En dix ans, depuis le diagnostic, je suis passée par toutes sortes de centres de rééducation : centre pour enfants à Edouard Rist (Paris 16eme), pour amputés à l'ADPAT de Saint-Cloud, pour lésés médullaires au Centre Héliomarin de Cerbère et à René Sabran de Giens, pour traumatisés crâniens à l'hôpital Poincaré de Garches, et même la gériatrie à Saint Gervais… Ces séjours m'ont appris beaucoup de choses sur le mental des personnes handicapées et sur les contraintes auxquelles elles font face dans la vie courante.

Aujourd'hui, je me sens favorisée parmi les autres personnes qui peuplent le monde du handicap. En faisant mon travail de deuil (acceptation de la maladie), j'ai décrété qu'il fallait être digne et exemplaire. Ceci me permet de donner un sens à tout cela et à mieux l'accepter : au moins je sers à quelque chose. De ma démarche pour l'ouverture de l'aïkido, est née l'AAHVDA : Association d'Aïkido Handi-Valide et Disciplines Associées.

Réalisations :

- 1ere journée portes ouvertes de l'atelier d'aikido handi-valide : 22 avril 2012 :http://youtu.be/jLIf6cCpuWA http://youtu.be/5GYBgGhnhFo http://youtu.be/1cVIJIOO0fM
- week-end du handicap pour les Nuls : 27 et 28 avril 2013 : http://youtu.be/NUvxMJzrPRo http://youtu.be/S_NkoAej2hE
- annonce de la Journée de 4 Mai 2014 :Cécité et arts martiaux :http://youtu.be/00--TscCy2U
- différentes démonstrations: http://youtu.be/WAb8bsWkApU http://youtu.be/74wNDsIaJHM http://youtu.be/4zr3CYgJCnw

Sur le fil – pratiques et sécurité dans les Arts Martiaux Historiques Européens (A.M.H.E.)

Thème : « sécurité ; histoire ; pratique » Communication orale ; Support : vidéo-projecteur

Fabrice COGNOT
Docteur en archéologie
Membre de l'Historical European Martial Arts Coalition (HEMAC), président et fondateur de l'Association Bourguignonne de Recherche et de Développement des Arts Martiaux Historiques Européens – De Taille et d'Estoc - et de la Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens ; fondateur et vice-président de l'International Federation of Historical European Martial Arts (I.F.H.E.M.A.).
Intervenant aux JORRESCAM sur des sujets liés non seulement à l'histoire des Arts Martiaux en Europe, mais également à la pratique actuelle de ce patrimoine martial tel que redécouvert et réapproprié de nos jours.

E-mail : fabrice_cognot@yahoo.fr Tél : +33 (0) 6 03 69 87 64

Résumé :

Les Arts Martiaux Historiques Européens regroupent les pratiques, traditions et techniques de combat ayant existé en Europe de l'Antiquité à l'Ere Contemporaine. Ils font aujourd'hui l'objet, et depuis plus d'une dizaine d'années, d'un regain d'intérêt tant dans la recherche (Anglo, 2000) que dans des aspects plus physiques, plus appliqués. Couvrant de nombreuses disciplines avec ou sans arme, leur histoire et leurs évolutions sont intimement liées aux sociétés desquelles ils faisaient partie intégrante.

Mais, que ce soit dans les documents primaires ou secondaires, nous renseignant sur la réalité de ces techniques et doctrines, ou dans la pratique contemporaine de ces A.M.H.E. telle que promue aujourd'hui par diverses associations ou autres structures nationales et internationales, la question de la sécurité des personnes, de la préservation de leur intégrité physique, de la prévention des blessures et risques potentiels lors de l'enseignement ou de l'application de ces savoir-faire dans le cadre d'un affrontement non-létal (Armberger, 1996) apparaît comme une préoccupation constante – de même que le caractère parfois inévitablement, irrévocablement dangereux de certaines techniques, dont l'apprentissage se voit dès lors confronté à des problématiques spécifiques.

Nous nous intéresserons aux aspects qu'ont pris ces considérations dans les sources historiques de ces A.M.H.E., qu'elles soient primaires (traités de combat) ou secondaires (sources textuelles ou iconographiques) ; les Maîtres d'autrefois livrent ainsi parfois leurs propres opinions ou conseils sur la pertinence, les options possibles, et parfois les limites des mesures à disposition pour « sécuriser » la pratique, que ce soit lors du combat sans arme (lutte, Kampfringen (Welle, 1993),

etc…) ou avec divers ustensiles de la panoplie européenne (épée, hache, braquemart, rapière, etc…). De même, la consultation des documents historiques nous fournit des exemples de solutions mises en place lors de ces époques passées – qui parfois amènent en retour leurs propres conséquences sur les Arts du Combat.

Nous aborderons également les éléments propres à la pratique actuelle de ces A.M.H.E. liés à la sécurité des personnes, en évoquant les risques encourus et les blessures rencontrées lors des diverses aspects de celle-ci (entraînement, compétition, etc...). Nous verrons que les solutions ou tentatives actuelles de sécurisation de la pratique ne sont pas sans amener à leur tour un ensemble de problématiques et de conséquences spécifiques, livrant ainsi un intéressant parallèle aux exemples historiques.

Mots-clés : histoire ; arts martiaux ; sécurité ; protections ; matériel ; pratique.

Title: ***« On the Edge – safety issues in Historical European Martial Arts »***.

Keywords : History ; Martial Arts ; Safety ; Protective Gear ; Equipment ; Practice

Bibliographie :

ANGLO Sidney, *The martial arts of Renaissance Europe*, Yale University Press, New Haven and London, 2000.

ARMBERGER, J. Christopher, *The Secret History of the Sword: Adventures in Ancient Martial Arts*, Hammerterz verlag, Baltimore, Maryland, U.S.A., 1996.

WELLE Rainer, *« --und wisse das alle hobischeit kompt von deme ringen »: Der Ringkampf als adelige Kunst im 15. und 16. Jahrhundert*, Pfaffenweiler : Centaurus-Verlagsgesellschaft, 1993.

QUELLE PLACE POUR LE JEU DANS LES SPORTS DE COMBAT ET LES ARTS MARTIAUX ?

Thème : enseignement, épistémologie **Support souhaité : vidéo-projecteur**

CREMIEUX Jacques [1,2], ALBOUSA Youssef [1,2], SCAVINO Philippe [1]

Adresse professionnelle
(1) UFR STAPS, Université de la Garde, BP 20132, 83957 La Garde CEDEX + France
(2) Laboratoire EA, LAMHESS
cremieux@univ-tln.fr + 04.94.14.26.14
philippe.scavino@univ-tln.fr + 04.94.14.27.49
albouza@univ-tln.fr + 04.94.14.29.59

Résumé :

Quel est l'enseignant de sports de combat qui n'a pas été confronté un jour à ses élèves lui demandant « quand est ce qu'on joue », « quand est-ce qu'on fait un jeu » ? même dès le début du cours (Llaves, Pallas, 2002). Or assez peu de livres, d'articles (papier ou sur le web) sont consacrés à l'usage du jeu en sports de combat et en arts martiaux (SCETAM), si ce n'est en E.P.S., pour les jeux d'opposition, surtout de lutte. Si, historiquement le sport dérive du jeu comme le rappelle son étymologie, deux possibilités restent ouvertes : soit le sport reste un jeu, soit le sport se différencie du jeu (Book of Sports and Games, édition 1864), même s'il peut en conserver certaines caractéristiques (Vigarello, 2004). Si c'était le premier cas, pas de problème on jouerait tout le temps en SCETAM. Mais si c'est plus probablement le deuxième cas, comme semble l'indiquer les définitions généralement admises du jeu et du sport, et le fait que les animaux ne font pas de sport alors qu'ils jouent, alors quelle peut être la place du jeu dans le sport ?

Or le langage déjà distingue certains sports : on joue au football, au tennis, au rugby (jeu à 13). On ne dit pas « je joue au judo », « je joue au karaté », on pratique, on s'entraîne…. Le jeu renvoie au plaisir, à l'amusement, à la plaisanterie, au badinage, au divertissement, au ludique. C'est opposé au travail, au sérieux, à l'effort, à l'entraînement dur, intensif, pour obtenir des performances, des résultats en championnat, en compétition. Le jeu est aussi souvent assimilé aux jeunes, aux enfants, le reste assimilé au monde des adultes (Mallia, 2009).

Pourquoi cette différence entre les SCETAM et d'autres sports ? Nous envisagerons des pistes au niveau historique (origine plutôt liée à des activités guerrières ou plutôt civiles), au niveau de l'évolution de la place des enfants dans ces disciplines (inscription très jeunes ou plutôt à l'adolescence), au niveau du but et/ou de la philosophie qui sont (ou peuvent être) différents.

Que peut apporter le jeu, les jeux, dans le sport et surtout dans les SCETAM ? Doit-il être réservé aux enfants (sinon cela ne fait pas sérieux) ? Est-ce un problème propre aux sports et aux SCETAM en particulier, ou cela rejoint-il le débat (dossier, 2004) beaucoup plus large et toujours actuel de l'utilisation du jeu en pédagogie ? Si on les utilise : Quels rôles possibles en sports de combat ou en arts martiaux (récompense, échauffement, aide à l'apprentissage ….) ?

Bibliographie :

« The American Boy's Book of Sports and Games, a Practical Guide to Indoor and Outdoor Amusements ». 2000 (first edition 1864). The Lyons Press, 600 p.

Dossier : A quoi sert le jeu ? (2004). Sciences Humaines, 152, pp. 19-45.

Eichelbrenner Daniel (2002). 50 jeux de lutte (pour l'école primaire). Editions Revue EPS, Collection : Des jeux aux sports, 64 p.

Einon Dorothy (1999). Apprendre en s'amusant. Editions Solar, Paris. 240 p.

Llaves Pierre, Pallas Nathalie (2002). « Dis, Senseï, on joue ? - 60 Jeux au service des Arts Martiaux spécial Karaté » 156 p.

Mallia Raymond (2009). « L'enfant et le taekwondo : Pour un enseignement différencié ». Amphora, 125 p.

Vigarello Georges (2004). « Le sport est-il encore un jeu ? ». Sciences Humaines, 152, 43-45.

Mots clés : sport de combat, jeu, plaisir, apprentissage.

Title : What place for play in the fighting sports and martial arts

Key words : fighting sports, play, pleasure, learning.

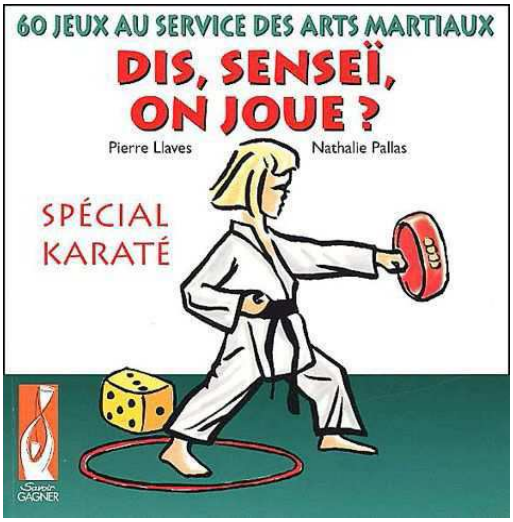

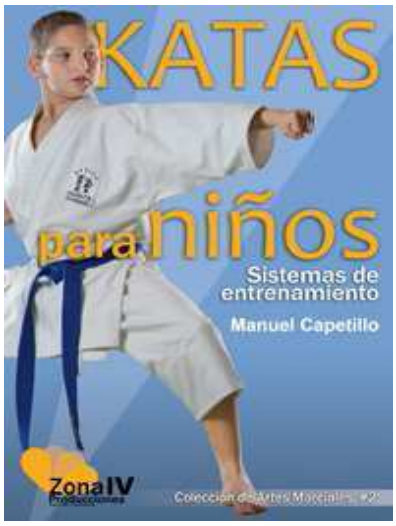

Sérieux, pas sérieux ?

SPORTS DE COMBAT NOUVEAUX AVEC ARMES SANS DANGER

Thème : enseignement, épistémologie Support souhaité : vidéo-projecteur

CREMIEUX Jacques [1], CALMET Michel [2]

1 Professeur d'Université cremieux@univ-tln.fr + 04.94.14.26.14
UFR STAPS, Université de la Garde, BP 20132, 83957 La Garde CEDEX ★ FRANCE
Laboratoire EA, LAMHESS

2 Professeur d'éducation physique michel.calmet@univ-montpl.fr + 33 6 88 47 54 82
Faculté des sciences du sport, 700 av. du Pic Saint Loup ★ 34090 Montpellier - FRANCE

Résumé : La pratique sportive en général et en sports de combat en particulier, doit mettre en avant sans arrêt la protection de l'intégrité physique et de la santé du pratiquant. Ceci est particulièrement important dans le cas des sports de combat utilisant des armes (Crémieux, 2010). La question primordiale est donc comment pratiquer sans danger un sport de combat avec armes ? Plusieurs solutions sont possibles comme s'entraîner dans le vide sans partenaires, à distance du partenaire sans toucher, avec protections épaisses. Chacune de ses solutions ayant ses avantages et ses inconvénients (Crémieux, 2012).

Nous développerons ici une des possibilités qui est de jouer sur l'arme elle-même en la remplaçant par un instrument similaire, mais sans danger ou à danger très réduit. De nombreuses questions sont soulevées, dans ce cas, qui concerne 1) l'instrument 2) l'activité sportive de combat avec ce nouvel instrument.

Quelles « armes » utiliser ? Quelles matières/matériaux employer pour diminuer les risques (ce qui renvoie aux évolutions technologiques au niveau des matériaux et aussi au coût) ? Pour faire quoi avec ces armes sans danger ? Y a t-il d'autres idées derrière cette utilisation hormis la sécurité ? Doit on rester sur la recherche d'un réalisme le plus proche possible de l'arme réelle, ce qui implique un certain nombre de compromis entre la plus ou moins grande dureté, rigidité, poids de l'arme et le danger plus ou moins important lié à son utilisation (obligation d'avoir des protections avec des armes dites « sans danger ») ? Ou, au contraire, les possibilités nouvelles offertes par les nouveaux matériaux vont ouvrir à de nouvelles formes de pratiques sportives, pratiques irréalisables avec armes réelles, ou ouvrir sur une utilisation en milieu scolaire ou universitaire (Calmet, 2006; Pouliquen et Calmet, 2013), utilisation difficilement envisageable avec des armes réelles ? Des réflexions similaires

pourraient se poser vis-à-vis des évolutions vers des pratiques « artistiques » des pratiques martiales ou sportives (karaté artistique).

Une présentation sera faite de différentes disciplines sportives, comme le Yoseikan budo, utilisant dans certaines formes de pratique des armes dites « sans danger », et d'utilisations plus spécifiques en Kendo scolaire, Sportsword, kumité kobudo ou Genbudo, Chanbara, et nunchaku de compétition.

Bibliographie :

Calmet Michel (2006). Filles et sports de combat, Cahiers pédagogiques, 441-spécial EPS, 49-50

Crémieux Jacques (2010). Sports avec armes ou la « voie des armes » ? 10ème Colloque Jorrescam, Dijon.

Crémieux Jacques (2012). Sports de combat avec armes (2) : quelles solutions possibles ? 11ème Colloque Jorrescam, Toulouse

Pouliquen Isabelle et Calmet Michel (2013). Planning and control actions to achieve a goal, The Journal of Quality in Education, No 4, http://journal.amaquen.com/index.php/JQE

Mots clés : sport de combat, armes sans danger, armes en mousse.

Title : Fighting sports using weapons without risk

Key words : fighting sports, weapons without risk, foam (padded) weapons.

Matériel : arme souple (remplie d'air) pour sport chanbara (Spochan) à ses débuts

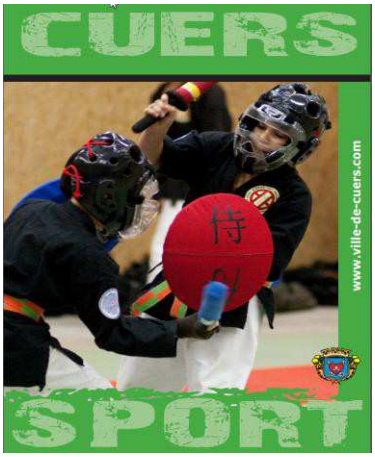

Combat en Genbudo

LIEN ENTRE L'EVOLUTION DE L'ARBITRAGE DANS LES SPORTS DE COMBAT ET LA SANTE DES COMPETITEURS ?

Thème : épistémologie, pratique **Support souhaité : vidéo-projecteur**

CREMIEUX Pascal [1], HELLEC Justine [1], CREMIEUX Jacques [1,2]

cremieux@univ-tln.fr + 04.94.14.26.14

Adresse professionnelle
(1) UFR STAPS, Université de la Garde, BP 20132, 83957 La Garde CEDEX + France
(2) Laboratoire EA, LAMHESS (Laboratoire Motricité Humaine, Éducation, Sport et Santé)
UFR STAPS, Université de la Garde, BP 20132, 83957 La Garde CEDEX + France

Résumé :

Si, historiquement le sport dérive du jeu, et même s'il peut en conserver certaines caractéristiques (Vigarello, 2004) il s'en distingue entre autre par le fait que les animaux ne font pas de sport alors qu'ils jouent, mais aussi (Poliakof M., 1987) par l'existence obligatoire d'opposants (directs ou indirects), d'un système de « mesure » de la performance, de règles de compétition et de personnes pour les faire respecter (le corps arbitral ; les referees en anglais). Bien sur, dans la société la notion d'arbitre n'est pas propre au seul domaine du sport moderne, de plus on peut le retrouver dans des activités équivalentes au cours de l'histoire. Ainsi, les hellanodices (en grec Ἑλλανοδίκαι, *hellanodikai*, littéralement *juges des Grecs*) étaient les juges ou arbitres des Jeux olympiques antiques, après avoir été appelés ἀγωνοθέται (*Agonothetai*, organisateurs des jeux). Leur devoir était de veiller aux normes et à l'héritage des Jeux et de maintenir le respect de ses règles et on retrouve leurs équivalents pour régler les combats de gladiateurs. Ils portaient généralement un bâton pour séparer ou punir les participants. Donc, sans arbitrage et sans arbitres pas de sport.

Or, à part les textes et documents officiels des fédérations sportives décrivant la « technique » de l'arbitrage en compétitions, très peu de livres ou d'articles de recherche sont consacrés à l'arbitrage en sports, et en particulier en sport de combat (Doudou C., 1976). L'arbitre et l'arbitrage est par contre souvent l'objet d'articles les visant dans la presse (Dupré, 2014) et les autres médias. Il est pourtant important de mieux comprendre les différents rôles de l'arbitrage, et le fait que « *l'arbitre est un homme comme les autres, avec ses qualités et ses faiblesses mais également son rôle essentiel dans le sport actuel* » (Dosseville F., Laborde S., 1999). *« Acteur essentiel d'événements engageant d'énormes investissements financiers et émotionnels, l'arbitre est le plus souvent ignoré, mais quand il se trompe, il est montré du doigt. Pourtant, ceux qui le dénigrent n'ont que rarement conscience de la*

complexité de son rôle. De la gestion du stress et des conflits à son entretien physique, en passant par l'appréhension juridique de ses décisions, il est soumis au regard de tous. » (Dosseville F., Laborde S., 1999). En dehors de sa participation importante dans la désignation du vainqueur, l'arbitre à un rôle trés important dans la protection de la santé des compétiteurs. Les régles d'arbitrage comme le « travail » de l'arbitre évoluant dans le temps, sous l'influence de facteurs variés (Rauch, 1996), on peut se demander si cette évolution va toujours dans le sens d'une meilleure protection de la santé des pratiquants, ou si parfois des décisions prises ne peuvent pas aller en sens contraire de ce qui était prévu.

Nous verrons dans cette analyse que les compétiteurs et les arbitres ne sont pas les seuls impliqués dans la quête de la protection de la santé des pratiquants, avec des exemples au niveau de la place et acceptation des protections corporelles, de celle de techniques plus ou moins dangeureuses, de l'acceptation du KO ou non, d'un contrôle plus ou moins important de la frappe, du rôle possible de la simplification ou complexité des réglements sur la santé des compétiteurs.

Bibliographie :

AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) http://www.arbitre-afcam.org/accueil/presse.html

Dosseville Fabrice, Laborde Sylvain (1999). Les Facettes de l'arbitrage : Problématiques et recherches actuelles. Editions Publibook - Libraire universitaire, 382 p.

Doudou Claude (1976). Karaté : l'arbitrage. Editions Chiron – sports, Paris, 103 p.

Dupré Rémi (2014). Les arbitres déplorent les « déviances de comportement » des joueurs de football. Le Monde, 23/02/2014.

Poliakof Michael B. (1987). Combat Sports in the Ancient World « Competition, Violence, and Culture ». Yale University Press, New Haven and London, 202 p.

Rauch André (1996). Boxe, violence du XXème siècle. Eds Aubier Montaigne, 427 p.

Vigarello Georges (2004). « Le sport est-il encore un jeu ? ». Sciences Humaines, 152, 43-45.

Mots clés : sport de combat, arbitre, règles, santé.

Title : Links between the evolution of rules in fighting sports and the sportsmen's health

Key words : fighting sports, referee, rules, health.

Arbitre d'un combat de gladiateurs

« Pour faire un bon lutteur » : la santé, argument et objectif de la rénovation du *gouren* (entre-deux-guerres)

Thème : histoire Communication orale avec vidéo-projecteur

Épron Aurélie

MCF
aurelie.epron@univ-lyon1.fr 06 83 54 75 84

C.R.I.S. (EA 647)
U.F.R S.T.A.P.S, UCBL ; 27, 29 Boulevard du 11 novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex

À partir de la fin du XIXe siècle, la diffusion, à travers la gymnastique républicaine notamment, d'une culture corporelle peu encline à valoriser les particularismes et les traditions de terroir (Arnaud, 1987), ainsi que l'essor remarquable du modèle sportif (Tétard, 2007) mettent en question la pérennité du *gouren* (lutte).

Pourtant, la sportivisation de l'activité s'affirme, après la Première Guerre mondiale en particulier, comme une nécessité (Épron, 2002). Dans le contexte d'une tendance à l'acculturation des populations bretonnes (Lacombe, 1993 ; Geslin et coll., 2010), cette renaissance sportive, au-delà de son allure normalisatrice, demeure spécifique. Portée par le docteur Charles Cotonnec (1876-1935), rénovateur du *gouren*, celle-ci est imprégnée d'une nette dimension idéologique, éducative et sanitaire. La Fédération des amis des luttes et sports athlétiques bretons (Falsab) est alors instaurée à cet effet en mars 1930.
Charles Cotonnec envisage en effet de créer un modèle qui soit propre à la Bretagne. Repensant la lutte au travers de pédagogies multiples (gymnastiques construites, plein air, jeux sportifs), ce médecin et barde membre du mouvement néo-druidique, envisage parallèlement de construire une activité fondée sur un héritage paysan et celte.

Le *gouren* devient alors peu à peu un spectacle sportif, outil de promotion et de valorisation d'une culture. Cette entreprise d'éducation physique renvoie à des horizons idéologiques forts : si la lutte rencontre un projet hygiénique, elle est garante, en tant que réceptacle culturel, de la santé du corps social (Épron, 2007). Le *gouren* s'érige alors en modèle de valorisation d'une identité intégrée dans les grands projets pédagogiques du siècle (Épron, 2008).

Mots clés : hygiène, sécurité, sportivisation, acculturation, lutte bretonne

Title : « To train a good wrestler » : health, reason and aim of breton wreslting sportivisation

Key words : public health, security, sportivisation, acculturation, breton wreslting

Bibliographie

Pierre Arnaud (dir.), *Les Athlètes de la République*, Paris : Privat, 1987.
Claude Geslin, Patrick Gourlay, Jean-Jacques Monnier, Ronan Le Coadic, Michel Denis, *Histoire d'un siècle, Bretagne 1901-2000. L'émancipation d'un monde*, Morlaix : Skol Vreizh, 2010.
Aurélie Épron, « La lutte bretonne dans les années 1920-1930 : du jeu traditionnel au sport moderne » (Mémoire de maîtrise en Staps), UEB Rennes-2 (dir. Luc Robène), 2002.
Aurélie Épron, Luc Robène, « Le docteur Cotonnec, utopien breton apôtre de la culture physique et rénovateur du *gouren* », *Mémoire de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, tome LXXXV, 2007, pp. 253-279.
Aurélie Épron, Histoire du gouren (XIXe-XXIe siècles) : l'invention de la lutte bretonne, (Thèse de doctorat en STAPS), UEB Rennes 2 (dir. Luc Robène), 2008.
Philippe Lacombe, Corps enchaînés, corps déchaînés : des cultures corporelles d'hier et d'aujourd'hui, en Bretagne, 1870-1990 (Thèse d'ethnologie), UBO Brest, 1993.
Philippe Tétard (dir.), *Histoire du sport en France, du Seconde Empire au régime de Vichy*, tome 1, Paris : Vuibert, 2007.

LE CONCEPT DE SANTE DANS LES SPORTS DE COMBAT ET LES ARTS MARTIAUX : CADRE LEGAL FRANÇAIS ET CAS PARTICULIER DU KARATE

Thème : « Activités fédérales »

Communication orale ; **Support souhaité : « vidéo-projecteur »**

GIRODET Pascal

Chargé de mission de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA)
Docteur en biomécanique du sport, Chargé d'enseignement à l'UFR-STAPS de Clermont-Ferrand
Expert en arts martiaux, 6ème dan, Diplômé d'Etat Supérieur.

girodet.pk@orange.fr Pascal.GIRODET@univ-bpclermont.fr 06 83 38 00 77

Adresse professionnelle 1 : FFKDA 39 rue Barbès 92120 Montrouge, France
Adresse professionnelle 2 : UFR-STAPS de Clermont-Ferrand BP 104 63172 Aubière Cedex

Résumé :

A partir de propositions pour l'étude de la relation entre la santé et les Sports de Combat et Arts Martiaux (SCAM), cette étude envisage le cadre légal français concernant la santé dans les Activités Physiques et Sportives (APS), pour se resserrer ensuite sur les actions de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) liées à la santé. Ces réflexions permettent de dégager un bilan selon les angles d'approche proposés initialement. Elles montrent aussi l'utilité d'une réflexion sur la classification des SCAM pour expliciter les différentes conceptions de la santé dans ces pratiques.

Nos propositions pour l'étude de la relation entre la santé et les SCAM, se fondent sur la définition de la santé qui, d'abord envisagée de façon minimaliste [1], a évolué vers une approche extensive [2], puis a été enrichie par des notions comme la fonction et la durée [3]. Sur cette base nous proposons quatre angles d'approche. Le caractère pluridimensionnel de la santé, qui englobe ses composantes physique, mentale et sociale. Le caractère dynamique de la santé, qui souligne sa nature changeante selon les âges de la vie. Le caractère varié des actions sur la santé, qui signifie que selon les cas on pourra la restaurer, l'entretenir, l'améliorer ou la préserver. Le caractère multiforme des SCAM, qui exprime que la diversification des pratiques rend impossible une réponse unique sur la question de la santé.

Le cadre légal français concernant la santé dans les APS défini le rôle des fédérations sportives. Le Code du Sport [4] détaille différentes obligations dans des domaines comme l'élaboration des programmes d'entraînement, la lutte contre le dopage, la formation des cadres. L'accent est mis sur la sécurité, c'est-à-dire la préservation de la santé, mais ne fait pas explicitement appel aux autres approches (restaurer – entretenir – améliorer). Trois types de suivi médical sont différenciés selon un niveau de risque croissant : la pratique hors compétition, la pratique en compétition des disciplines n'ayant pas un niveau de risque important, et la pratique des disciplines présentant un niveau de risque important, dont font partie les sports de combat pour lesquels la mise hors de combat est autorisée. Depuis 2012 un projet de réforme prévoit d'abandonner l'obligation annuelle de contrôle au profit d'une visite plus espacée mais mieux approfondie.

Les actions de la FFKDA en relation avec la santé ne pouvant pas être étudiées ici de façon exhaustive, nous en avons sélectionné quatre. Les deux premières sont transversales à toutes les disciplines gérées par cette fédération, et les deux suivantes concernent le karaté sportif combat. La première est la formation des enseignants, dont l'examen a été limité aux formations sur lesquelles la FFKDA à une influence totale (les diplômes fédéraux) ou partielle (le certificat de qualification professionnelle). Ces formations incluent les compétences de secourisme, les conditions d'hygiène et de sécurité des salles d'arts martiaux, la capacité à assurer la sécurité selon le niveau de risque relatif en fonction du public. La deuxième est la surveillance médicale, pour laquelle le règlement médical fédéral [5] applique les trois niveaux prévus par le cadre légal, en ajoutant des précisions sur les notions de hors combat et de « K.O. ». La troisième est l'encadrement du

karaté sportif combat dans la forme de référence, correspondant à la règle internationale, qui prévoit un affrontement sécurisé [6]. Trois dispositifs assurent la sécurité : le contrôle des frappes (total ou partiel selon les cas), les équipements de protection individuels, et les comportements interdits. La quatrième est l'encadrement du karaté sportif combat contact, forme spécifiquement française, structurée en deux versions : le karaté light contact, accessible de 8 à 17 ans, et le karaté plein contact, accessible de 18 ans à 35 ans. On retrouve les mêmes types de dispositifs : le niveau d'intensité des frappes qui différencie les deux versions, les équipements de protection individuels adaptés à la pratique du combat contact, et les comportements interdits. De plus pour le hors combat et de K.O des procédures de sécurité sont définies.

En conclusion, le bilan de nos réflexions est d'abord effectué selon les angles d'étude proposés. Le caractère pluridimensionnel de la santé est pris en compte par le cadre légal et relayé dans ses actions par la FFKDA, notamment dans les formations d'enseignants. Le caractère dynamique de la santé n'est pas clairement évoqué dans le cadre légal mais est présent dans les actions de la FFKDA, notamment en raison de la tendance à l'extension de la gamme des âges des licenciés, avec des conséquences sur les contenus des formations d'enseignants. La variété des actions possibles sur la santé est réduite par le cadre légal à la sécurité, et les actions fédérales suivent cette tendance. Cela peut s'expliquer par le fait que la sécurité est une condition nécessaire aux autres actions (restaurer, entretenir ou améliorer la santé), qu'elle est plus facilement quantifiable, et qu'elle correspond à une tendance sociétale. Le caractère multiforme des SCAM est envisagé par le cadre légal au travers de celui des APS, et repris par la FFKDA pour le suivi médical mais aussi dans les formations d'enseignants en envisageant la capacité à sécuriser les entraînements comme une compétence transversale. A titre de perspectives, notre étude fait apparaître que la question de la santé se pose différemment selon les conceptions fondant l'identité de chaque pratique. On peut donc proposer une autre synthèse de nos réflexions en distinguant au moins quatre catégories de SCAM : les techniques guerrières utilitaires, les voies d'accomplissement à dimension martiale forte, les voies d'accomplissement à dimension martiale euphémisée, et les sports de combat.

Références bibliographiques*

(*) *Les références étant réduites pour ce résumé, leur numérotation est différente dans le texte complet.*

[1] Leriche, René (1936), « De la santé à la maladie, la douleur dans les maladies, où va la médecine ? » in Encyclopédie Française, VI (6.16), 1936.

[2] Organisation Mondiale de la Santé (1946) Charte de l'OMS - Préambule 1. Conférence Internationale sur la Santé, New-York, 19-22/06/1946, entrée en vigueur le 7/04/1947.

[3] Dubos, René. (1985), L'Homme interrompu, Paris, Editions du Seuil 199 pages.

[4] Code du sport (2014). Version numérique : http://www.legifrance.gouv.fr (version consolidée au 3 mars 2014, en vigueur au 4 mars 2014).

[5] FFKDA (2012) Règlement médical. Version approuvée par le Comité Directeur du 21/09/2012, ffkda, 47 pages. Version numérique sur : http://www.ffkarate.fr

[6] Girodet Pascal, Vaslin Philippe, Lacouture Patrick (2012) L'amélioration des protections de combat sportif en karaté : une dimension éthique et un enjeu de développement. 11ème congrès JORRESCAM, 15-16 mars 2012, Toulouse. In : Heuser Frédéric, Touboul André, Terrisse André (2013) Ethique, sports de combat et arts martiaux. Presses de l'Université de Toulouse 1 Capitole. Pages 309-318.

Mots clés : sports de combat / arts martiaux / santé / karaté

Title : "Health concept in Fighting Sports and Martial Arts : french law and specific case of karate"

Key words : fighting sports / martial arts / health / karate

L'impact de l'activité perceptive sur la motricité un athlète d'arts martiaux lors d'un combat – kung fu wushu – (sanda) : approche thermodynamique

Thème : perception et biomécanique Communication **Poster**;

HACEINI Ayoub

Doctorant en entrainement sportif d'élite, université d'Alger3.

Ayoub.haceini.mhs@hotmail.fr ; mig_986@hotmail.com +213 552 43 57 26

Adresse professionnelle
Institut d'éducation physique et sportive, Mahalma, Zeralda, Alger.
Laboratoire SPAPSA

Résumé :

L'analyse globale de la littérature spécifique aux divers approches cognitives et qui est en relation avec la perception nous a mené au plus profond de la gestualité par le billet d'une analyse mécanique pour enfin éclaircir les similitudes et différences entre les variables de la performance sportive, notre premier pad était une étude des trajectoires et des postures par une analyse cinématique afin d'essayer de réaliser une modélisation pour chaque style de combat dans la Sanda.

A partir de ce cadre, on a adopté l'approche thermodynamique pour une approche maximale de la réalité vécu lors d'un combat.

La perception est notre fenêtre sur le monde intérieur et extérieur, elle consiste en des informations sensoriels qui par le biais de la sélection arrivent a la phase de traitement qui analyse et compare ces données a d'autres ancré dans la mémoire, puis par élimination relativement logique prend une décision qui se transforme en signaux électriques produites par le SNC vers l'appareil moteur.

Le combattant comme tout humain procède au même processus ce qui génère une obligation systématique a traité pour ces éléments de base du Sport.

Les différences entre chaque combattant mènent a se pousser tant de question sur les indices perceptives qu'ils utilisent pour essayer d'analyser l'adversaire et d'adapter sa stratégie de combat selon la situation.

Mais n'oublions pas le facteur de l'expérience qui joue un rôle important dans la prise de décision, et donc sur l'action d'anticipation gestuel de l'adversaire un facteur précieux et déterminant qui fait la différence entre un bon et un excellent combattants, en sachant les propriétés des combats d'art martiaux (courte durée du combat, rythme instable, action bref …).

Tous ça nous mène à se poser différentes questions qui sont :

- Ya-t-il une différence de perception entre les combattants ?
- La stratégie du combat est-t-elle stable ou dynamique ?

Afin d'arriver à des réponses à ces questions, on a utilisé deux méthodes, la première expérimentale par l'organisation de combat, l'objectif est de prendre les différentes postures initiales et les comparé entre elles.
La deuxième descriptive par des interviews avec les combattant, l'objectif est de connaitre leurs stratégies et sa variabilité aussi leurs base de perception.
Après avoir obtenu tout les résultats, on a procédé à leur analyse et on est arrivé à mettre une modélisation propre à chaque style, aussi à connaitre leur stratégie.
On est arrivé à conclure que la plupart des combattants ne appuyés pas sur des bonnes bases de perception ou le faisais ça sans avoir attention.
Tout ça nous a mené à se poser d'autres question par la suite comme : Quel sont les signes perceptives que le combattant détecte sur le visage de l'adversaire ? Peut-on développé ces perceptions par le billet d'un entrainement mental ?

Mots clés : perception, thermodynamique, modélisation de style

Title : Impact of Perceptual Activities on Movement in Combat Sports (wushu) during Fight : Thermodynamic approach.

Key words : perception, thermodynamic, style modélisation.

Évaluation d'un projet utilisant les sports de combat auprès de jeunes en processus de marginalisation

THEME : « SANTE GLOBALE ET INSERTION SOCIALE»
COMMUNICATION ORALE *SUPPORT SOUHAITE : PRESENTATION POWERPOINT*

JACQUES HÉBERT

Professeur titulaire

hebert.jacques@uqam.ca *téléphone : 514-987-3000 poste 7052*

Université du Québec à Montréal
École de travail social, CP8888, Succursale : Centre-ville, Montréal, QC, Canada, H3C3P8

Résumé

Cette communication présentera l'évaluation[1] d'un organisme communautaire du Québec, « Ali et les Princes de la rue ». Cet organisme ou association utilise les sports de combat comme attrait pour rejoindre des jeunes âgés entre 16 à 25 ans. À divers degrés, ces derniers sont engagés dans des processus de rupture : décrochage scolaire, faible scolarité, petite délinquance, mauvaises fréquentations et faible estime de soi. Ces jeunes présentent deux points communs lors de leur inscription soit des relations conflictuelles avec leurs parents et le désir d'entreprendre une démarche sur soi. Au départ, ces jeunes recherchent un moyen de se valoriser au plan physique et de mieux se connaître dans l'action pour en venir à élaborer progressivement un projet d'insertion sociale. Les interventions mises de l'avant s'appuient sur la prémisse que la mise en action du corps permet une ouverture au dialogue pour ensuite présenter diverses opportunités afin d'enclencher un processus de changement en fonction des motivations et des objectifs de chaque jeune (Hébert, 2011). À titre indicatif, mentionnons quelques programmes qui sont offerts chez Ali : le sport-études, le programme connexion-compétences, le mentorat, l'alternative à une suspension scolaire et l'aide aux devoirs. L'évaluation visait à répondre à la question suivante : qu'est-ce que le passage d'un jeune chez « Ali et les Princes de la rue » peut lui apporter au niveau de sa santé globale? La santé globale est définie comme une synergie qui permet d'observer des changements positifs au plan physique, psychologique et social chez une personne

[1] Cette recherche a été financée suite à un appel de propositions dans le cadre de l'entente administrative de développement social, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre la ville de Montréal et le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale du Québec.

pratiquant une activité sportive sur une base régulière.

Au plan méthodologie une évaluation sommative a été retenue afin d'identifier les effets produits chez les jeunes au cours et à la suite à leur stage chez « Ali et les Princes de la rue » (Alain et Dessurault, 2009). Elle s'appuie sur une étude descriptive de sept jeunes (une fille et six garçons) qui ont effectué un séjour volontaire de trois mois et plus chez Ali au cours de l'année 2010. Ils ont été sélectionnés au hasard à partir d'une liste de 85 jeunes (14 filles et 71 garçons). Des entrevues semi-dirigées ont permis de recueillir les données qualitatives, à partir d'un bilan de leur parcours avant, pendant et après leur passage chez Ali. Quatre intervenants ont également été interviewés afin d'obtenir leur vision des jeunes qui effectuent un stage dans l'organisme. Les informations recueillies ont été soumises à une analyse de contenu. La présentation des résultats mettra l'accent sur le mode d'entrée de ces jeunes dans l'organisme, les effets directs et indirects constatés pendant et après leur stage (Tichit, Hébert et Umuhire, 2014).

L'analyse des entrevues autant pour les jeunes que les intervenants, indique les mêmes tendances et effets entre les perceptions des jeunes et des intervenants. Les facteurs contextuels susceptibles de produire des effets positifs chez les jeunes se résument à : un suivi personnalisé, des relations chaleureuses, une reconnaissance, de l'entraide, un sentiment d'appartenance et un encouragement à se dépasser. Ces éléments contribueraient à maintenir leur motivation et à poursuivre leur stage. Ces sept études de cas permettront de dégager une particularité et un cheminement propres à chaque jeune en fonction de leur profil. Ainsi, si tous peuvent à un moment donné parler de gestion de la colère à des degrés et de façons différentes, l'analyse de chaque cas révèle une motivation et un cheminement propres à chacun. Tous ces jeunes ont évoqué des effets positifs à leur expérience chez Ali, qui se définissent selon deux grandes lignes, soit des effets directs sur soi et des effets indirects dans leur environnement. Ces progrès seraient directement liés pour la grande majorité de ces jeunes à leur expérience déterminante chez Ali. Les effets directs concernent le développement personnel lié à l'entraînement. Ils touchent la dimension physique, psychologique et sociale : baisse de conduites agressives, nouveaux apprentissages sociaux (respect des règles et de l'autorité) plus grand contrôle de soi (réfléchir avant d'agir), sentiment d'avoir acquis une plus grande maturité, capacité d'atteindre un but, persistance dans une activité, découverte de son potentiel, apprentissage de techniques de combat, souci d'améliorer sa santé, acquisition d'une endurance physique, capacité de s'affirmer et d'exprimer ses émotions ainsi qu'un développement de son estime et et de sa confiance en soi. Les effets indirects renvoient à des changements personnels et interpersonnels à la suite de leur stage. Il est question : d'entretenir des relations familiales plus pacifiques, de se trouver un

emploi, de reprendre ses études, de changer ses fréquentations d'amis, de s'engager dans une relation conjugale, de régler ses problèmes de consommation d'alcool ou de drogues, de changer sa façon d'aborder les relations d'autorité et de ne plus se battre. Ces résultats seront analysés et discutés en fonction de leurs forces et leurs limites. En conclusion, des recommandations seront formulées afin d'améliorer ce type de projet.

Mots clés : Évaluation de projet, sports de combat, jeunes, marginalisation.

Title : Evaluation project using fighting sports for youth in a dropout process.

Key words : Evaluation, fighting sports, youth, dropout

Références

Alain, M. et D. Dessurault (2009). Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Hébert, J. (2011 dir.) Arts martiaux, sports de combat et interventions psychosociales. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Tichit, L., J. Hébert et N. Umuhire (2014). Évaluation du projet Ali et les princes de la rue. Rapport de recherche : Ville de Montréal et Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale du Québec.

Acceptation de l'usage des protections du corps en sport de contact : Etude chez des rugbymen

Thème : santé, psychologie **Support souhaité : vidéo-projecteur**

JOSEPH Pierrick[1], LAMARE Jérome[1], PEZERI Patrick[1], CREMIEUX Jacques[1,2]

cremieux@univ-tln.fr + 04.94.14.26.14

Adresse professionnelle
[1] UFR STAPS, Université de la Garde, BP 20132, 83957 La Garde CEDEX ★ France
[2] Laboratoire EA, LAMHESS

Résumé : La pratique sportive en général, en sports de contact et de combat en particulier, doit mettre en avant sans arrêt la protection de l'intégrité physique et de la santé du pratiquant car c'est, parmi les activités humaines, une activité physique potentiellement à risques. D'où l'introduction des visites médicales, de la surveillance des sportifs pendant l'année, d'un personnel médical ou paramédical pendant les compétitions. Le corps de ce « singe nu » qu'est l'Homme décrit par Desmond Morris, est relativement fragile par rapport à d'autres espèces animales, d'ou l'introduction de protections : gants, protège dents, protège tibia, casques,... Et d'où, toutes les études pour réaliser et améliorer ces protections corporelles, parfois en s'inspirant de l'animal (Dainese, 2010). Cette protection corporelle est un apport extrinsèque, permettant de protéger les zones du corps vulnérables aux blessures et ainsi de minimiser les atteintes de l'intégrité physique.

Le port de protections corporelles est une pratique récente dans les sports modernes. D'un point de vue historique, il s'avère que les habitus étaient de minimiser le port de protection lors de la pratique. L'exemple des « boxeurs » du 19ème siècle qui combattaient sans gang, à mains nues (Elias, Dunnig, 1986). Au fil du temps, les fédérations ont mis en place des règles sportives ont été édictées pour rendre la pratique sportive plus sure.

Dans le domaine du sport, cette appropriation fédérales des protections corporelles pourrait dépendre du risque sportif objectif inhérent à la pratique, mais aussi du règlement fédéral de chaque discipline qui, soit les incorporent par le règlement (obligation), soit les tolèrent (acceptation), soit peuvent les interdire (cas en karaté, du « ippon kumité » pratiqué sans gant). D'autre part, la législation Française et Européenne, a mis en valeur 2 types de catégories de protections corporelles : l'équipement de protection individuelle et celui de protection collective : L'exemple d'un « protège dents » pour un rugbyman, protection individuelle et à l'inverse, une carrosserie d'un véhicule de sport automobile, protection collective.

L'objectif de cette première étude prospective vise à déterminer comment est perçue l'utilité des protections corporelles, en prévention des risques de blessures, pour une population de joueurs de rugby à 15 amateurs. Le rugby a été choisi comme sport collectif de contact utilisant des phases de combat, car ayant des règlements fédéraux laissant aux pratiquants le choix d'utiliser ou non des protections pendant les compétitions. Dans les fédérations de sport de combat rendant le port de protection obligatoire comme celle de

karaté, le problème est différent car les pratiquants peuvent ne pas aimer les porter mais ils n'ont pas le choix.

Deux questionnaires ont été mis en place pour identifier les attitudes des joueurs et entraîneurs d'équipes de niveau fédéral 3. L'étude comporte 31 questionnaires joueurs et 3 questionnaires d'entraîneurs. Le questionnaire entraîneurs vise à mettre en exergue leurs opinions personnelles et leur politique adoptée face aux protections.

Les résultats montrent bien que la plupart des joueurs croient que les protections sont un moyen de prévention et de protection (67,7%), malgré cela une bonne partie d'entre eux n'en portent pas (28,6%). Leur croyance est donc parfois incohérente avec les comportements adoptés. Les entraîneurs semblent eux moins convaincus de leur utilité. Bon nombres de joueurs ne souhaitent pas l'obligation du port de protections prétextant un libre choix de chacun (77,4%). Enfin, plus d'un joueur sur deux estime ne pas être assez informé sur les protections et leur rôle.

En conclusion, bon nombre de joueurs s'accordent sur l'utilité des protections mais pour certains, leurs croyances ne sont pas en accord avec leurs comportements. Des études sur des problématiques voisines (aspect motivationnel) semblent donc intéressantes à développer.

Mots clés : sport de combat, sports de contact, protections corporelles, acceptation psychologique.

Title : Acceptation of the use of body protection : Study of the psychological effects.

Key words : fighting sports, contact sports, body protection, psychological acceptation.

Bibliographie :

IRB, Les Règles du Jeu, http://www.irblaws.com/FR/downloads/

Bleakley C, Tully M, O'Connor S (2011) Epidemiology of adolescent rugby injuries: a systematic review. J Athl Train 46:555-565

Dainese et Al (2010) A toute épreuve. Les nouvelles technologies de la protection corporelle. http://www.dainese.com/fr_fr?country=F

Elias Norbert, Dunning Eric (1986) Sport et civilisation. La violence maîtrisée. Sport et civilisation. Fayard, Paris (1994). 392 p.

Finch CF, McIntosh AS, McCrory P (2001) What do under 15 year old schoolboy rugby union players think about protective headgear? Br J Sports Med 35:89-94

Gabbett TJ (2001) Severity and cost of injuries in amateur rugby league: a case study. J Sports Sci 19:341-347

Le projet « un dojo pour Reo » et le problème du développement du karaté en Afrique

Karaté humanitaire au BURKINA FASO

Cécile LIMIER
Professeur de karaté-do et de tai-chi chuan, Diplômée d'Etat, CN 5ème dan. Six-Fours (83)

Témoignages

Alphonsine, 16 ans, ceinture bleue.

Je m'appelle BATIONO Alphonsine. Je pratique le karaté depuis deux ans avec mon maître BADO Issa. Je suis très fière de pratiquer le karaté, car cela m'a permis d'être courageuse et d'avoir la maîtrise de soi. Entre temps, je commençais à me décourager, car on n'avait pas encore fait de passation de ceinture. Je croyais que c'était la ceinture qui donne la valeur au karaté. Mais j'ai compris avec le temps qu'il est important de mettre en pratique ce que l'on nous enseigne et c'est cela qui nous construit et forge notre esprit. **Ce qui m'a beaucoup découragé, ce sont les critiques des gens qui ne pratiquent pas le karaté et qui me disent que je ne trouverais pas de mari.** L'incompréhension de mes parents est également difficile à supporter. Ils me disent que le karaté c'est fait pour les garçons et non pour les filles ! Aujourd'hui, toutes ces paroles, je les prends comme le vent et je continue à m'entraîner. Le fait d'avoir vu les filles françaises pratiquer le karaté me donne encore plus de volonté.

Djénéba 20 ans, Ceinture noire.

Je m'appelle Djénéba TAMBOURA. J'ai commencé le karaté à l'age de 12 ans. Outre l'activité physique et sportive que j'apprends en pratiquant le karaté, j'acquiers en même temps les principes de cette discipline que le maître s'efforce de nous

enseigner qui sont : Caractère, effort, sincérité, self contrôle, courage et persévérance. En effet, je constate qu'après les huit années de pratique sportive, j'ai beaucoup changé. J'arrive beaucoup plus à me maîtriser, même quand je suis énervée. C'est grâce à mon maître Issa BADO que je suis devenue ce que je suis, car il m'a beaucoup soutenu et conseillé. **Aussi, je lance un appel aux filles qui voudraient pratiquer le karaté, car ce sport ne doit pas être seulement réservé aux hommes dans notre pays, mais aussi à toutes celles qui veulent se former dans cet art**. Je suis heureuse d'avoir pu échanger ma façon de voir les choses avec les karatékas françaises qui m'ont encouragé et motivé dans cette voie.

1ème PARTIE

Karaté humanitaire au BURKINA FASO
Octobre 2005.

Le début d'une belle aventure humaine….

I. Présentation de l'action : Karaté humanitaire au BURKINA FASO

A. Origine du projet.

Pratiquant le karaté depuis maintenant 39 ans, j'ai été sollicitée courant 2004 par l'association « Un projet pour Réo»[1] pour venir en aide au Club de karaté de Réo.

En effet,
Le karaté Club de Réo situé à 120 km de Ouagadougou (capitale du Burkina), en zone rurale, est confronté à plusieurs problèmes, notamment à :

- L'absence de lieu propice à l'entraînement.
- L'absence de matériel, kimonos, ceintures, protections, documentations, revues de karaté.
- La difficulté pour les élèves de participer à des stages nationaux pour se perfectionner, en raison de la précarité et l'absence de moyens.

Au vu des difficultés, le karaté Club de Réo a grand besoin d'appuis et il sollicite un soutien pour fonctionner de façon dynamique et autonome.

Le constat des difficultés que ces karatékas rencontrent, indépendamment des conditions climatiques extrêmes, de la faim et de la soif qu'ils doivent apprendre à dompter au quotidien ne s'arrête pas là. Le plus souvent le professeur de karaté BADO Issa, qui est aussi maître d'école, défenseur de la cause des enfants, enseigne son art de façon bénévole. En effet rare sont ceux ou celles qui peuvent payer la cotisation de karaté ou bien s'offrir le luxe d'un kimono. L'essentiel est de développer « l'être » (hommes, femmes ou enfants) dans sa plénitude et avec courage (car il en faut en Afrique!), grâce à un entraînement régulier. Voilà le message d'Issa BADO à ces élèves.

B. Déroulement de l'action.

[1] Association implantée dans le Var favorisant le parrainage d'enfants sur le plan scolaire au Burkina

Séduits par l'idée de venir en aide au Club de karaté de Réo, tous les membres du Club de karaté de Six-fours se sont mobilisés en apportant leurs anciens kimonos, leurs ceintures ou leurs protections (gants et protège-tibias). En prévision d'un départ au BURKINA FASO prévu en octobre 2005 avec un groupe de karatékas volontaires, j'ai également mené des investigations auprès des clubs de karaté-Do de la région. En quelques mois, nous avons pu stocker une centaine de kimonos, une cinquantaine de ceintures, une trentaine de paires de gants, des protège-tibias, des casquettes, des magazines et livrets pédagogiques sur le karaté, 80 diplômes, des médailles et des coupes.
Le voyage à destination du BURKINA FASO s'est préparé au mieux, grâce à l'appui et aux recommandations des responsables de l'association « Un projet pour Réo » qui connaissent parfaitement le site.

Ainsi en 2005, notre équipe d'entraîneurs bénévoles est partie dans le village de Réo dans le but d'organiser des stages techniques et de participer à la formation des cadres sportifs au niveau du karaté-Do.

C. Constitution de l'équipe des karatékas Six-Fournais.

Elle s'est constituée de façon paritaire, ce qui a été un aspect enrichissant et important dans le cadre du séjour au BURKINA FASO.
La mixité de l'équipe, l'expérience et le niveau de chacun ont permis de mener des actions efficaces à Réo.
Elle a été composée de six personnes, dont trois femmes et trois hommes hauts gradés.

D.Les actions menées.

1. Apport d'équipements sportifs et pédagogiques pour le Club
2. Formation technique des cadres et organisation de stage de karaté-Do

L'entraînement s'est effectué dans des conditions relativement rudes, tous les matins à 6 heures et les soirs de 18 heures à 20 heures.

Tel que l'on peut le découvrir sur cette photo, l'espace d'entraînement est fissuré, recouvert de poussière rouge et battu aux quatre vents. La journée, la chaleur emmagasinée rend le sol brûlant. Les températures peuvent atteindre jusqu'à 50° au soleil. En dépit de ces conditions difficiles, à laquelle s'additionne la rareté de l'eau pour se désaltérer, aucun ne se plaint. Tous ces enfants et jeunes karatékas restent dignes et durs au mal.

Les filles au karaté représentent le début d'un changement des mentalités au Burkina, mais aussi une évolution sur le plan social et culturel. Si cette initiative est totalement encouragée et entretenue par Issa BADO, beaucoup de familles encore à Réo et des villages environnants résistent à l'idée de voir évoluer la condition des femmes et des jeunes filles. Les Burkinabé pratiquent la polygamie. Les femmes doivent le plus souvent se soumettre à l'autorité de leur mari, s'occuper de l'éducation des enfants, souvent nombreux et de l'entretien du lieu de vie. Les hommes craignent à travers l'émancipation de celles-ci, une remise en cause de cette autorité. Or, la venue des femmes françaises karatékas a représenté pour ces jeunes femmes plus qu'un encouragement : la détermination de poursuivre dans la voie des arts martiaux.

3. Organisation d'un championnat de karaté à Réo

Nous avons organisé un championnat à Réo où tous les habitants du village et des environs ont été conviés. Nous avons financé des bouteilles d'eau pour l'ensemble des participants pour éviter les problèmes de déshydratation. Compte tenu de l'absence de moyens et de sécurité, la prudence a été de mise afin de limiter les risques de dangers pour les participants lors du championnat. Pour la première fois, ils ont pu utiliser des gants et des protège-tibias, telle que le montre la photo ci-dessous. Fort heureusement nous avions également constitué une pharmacie de base qui a été utile, avec des pansements, des bandes et du désinfectant, que nous leurs avons laissé.

4. Organisation d'un passage de grade.

5. Accueil des Burkinabé à Six-Fours en 2006.

Le Kanku-daï karaté de Six-fours a également financé, en grande partie et non sans mal le voyage et le séjour de deux professeurs de karaté-Do Burkinabé (homme/femme) à Six-Fours en 2006. Ce fut pour eux l'occasion de découvrir notre pays et son accueil.
En raison de la réglementation, relativement stricte, en matière d'immigration, la mairie de Six-Fours s'est associée en nous soutenant dans nos démarches concernant l'accueil des karatékas Burkinabé. Entres autres, plusieurs contacts avec l'ambassade française (implantée à Ouagadougou) ont été nécessaires avant que nos amis de Réo obtiennent leur visa.

Cette rencontre a permis aux pratiquantes françaises et du BURKINA de découvrir d'autres modes vie, d'autres valeurs et de nouer des liens grâce au sport.

II. Les résultats obtenus.

Après notre départ de Réo, la fédération du Burkina a approuvé le niveau des instructeurs Burkinabé et a reconnu officiellement leurs grades.
Ils occupent actuellement des fonctions à responsabilités au sein de leur fédération. Deux filles et quatre garçons de Réo font partie de l'équipe nationale du Burkina.
Régulièrement les karatékas de la Capitale (Ouagadougou) se déplacent vers le village de Réo pour partager l'entraînement, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Le Karaté Club de Réo est devenu la référence au Burkina Faso grâce au soutien du Karaté club de Six-fours. Une assistance technique, un soutien sur le plan matériel et des conseils continuent d'être apportés.
Après notre passage à Réo en 2005, le club de Réo a été vice-champion au niveau national en 2006 et champion national en 2007 avec 20 médailles d'or.

Il faut signaler que l'arrivée des pratiquantes européennes gradées a eu un impact considérable sur les filles de Réo en les motivant et en les amenant à s'intéresser au sport, surtout au karaté. Si le nombre de licenciés a augmenté globalement, au niveau des jeunes femmes l'évolution du nombre est significative. A notre arrivée en 2005, il y avait 5 filles au club, à présent, Issa BADO en compte une soixantaine et certaines d'entre elles ont remporté des prix au niveau national.

Par ailleurs, force est de constater qu'en pratiquant le karaté, les jeunes sont plus disciplinés au quotidien et s'éloignent des cabarets (lieu de vente d'alcool), ce qui est un élément positif.
Depuis cette expérience humaine et sportive, des liens d'amitié et de solidarité se sont tissés entre les membres du club de Réo et de Six-fours. A la croisée des cultures, le sport représente un dénominateur commun, espace de vie, d'espoir et de créativité pour chacun d'entre nous.

III. Bilan et perspectives.

Pour ma part, j'étais loin d'imaginer l'impact de l'image que nous avons véhiculé grâce à la parité de notre groupe, composé de trois femmes et de trois hommes hauts gradés, venu d'Europe. A travers cette image, c'est l'empreinte d'un modèle d'égalité que nous avons laissé dans l'esprit des femmes de Réo.
J'ai pu recueillir les confidences de celles-ci, hors cadre sportif, et me rendre compte que la condition des femmes sur le plan social au Burkina est extrêmement réduite. L'écart est important entre le statut des hommes et des femmes du pays. Or, j'ai découvert qu'à travers le sport, une profonde mutation sociale de l'individu pour le droit à la liberté est possible. Ce voyage, en tant que pratiquante, mais aussi en tant que femme m'a permis d'être particulièrement sensible et à l'écoute des femmes de Réo. Cette expérience humaine et sportive m'a énormément éclairé sur cette dimension nouvelle du projet.

Réciproquement, l'accueil d'une jeune femme Burkinabé à Six-fours en 2006 a permis à celle-ci de prendre conscience d'une autre réalité, entres autres la façon dont sont définis les rôles sociaux dans notre pays et appréhender l'égalité des droits entre les individus de sexe opposé. J'ai le sentiment qu'à travers nos actions en direction du Club de Karaté de Réo, c'est un processus de développement actif qui s'est mis en route, facteur d'évolution pour la génération montante.

Au vu des nombreux résultats qu'ils ont obtenus et afin de les encourager dans cette voie, il était important pour moi de continuer à les soutenir, en leur offrant un véritable dojo, digne de ce nom. C'est ainsi qu'avec mon équipe, nous avons créé l'association « un dojo pour réo ».

2eme PARTIE

I. Création de l'association « un dojo pour réo »

En 2008, je créé l'association « un dojo pour réo » dont le but est de recueillir des fonds pour la construction du Dojo.
En quelques mois, l'organisation de diverses manifestations, les subventions et les dons privés alloués, nous permettent de recueillir les 17 000 €, nécessaire à la réalisation de notre projet.

Par ailleurs, le soutien concret de la Commune de Six-fours et de la ligue Côte d'azur, lors de notre séjour en février 2009 à réo, va apporter une plus grande crédibilité à notre projet de construction.
Sensible au projet, le maire de réo donne ainsi un terrain de 1000 m2 situé en plein cœur du village permettant ainsi de favoriser l'accès à la pratique du karaté-Do pour le plus grand nombre d'enfants.
Aussitôt, un protocole de partenariat est signé entre le président de la FBK et l'association « un dojo pour réo » concernant le suivi du chantier et la bonne utilisation des fonds sur site. Ce qui s'effectuera sous le contrôle rigoureux de la FBK. Les tailleurs de pierres de la localité sont recrutés pour réaliser la construction du dojo, permettant ainsi de faire marcher l'économie du village et faire reculer la pauvreté. La construction du Dojo durera environ six mois. En novembre 2009 aura eu lieu son inauguration en présence des autorités et des villageois, événement auquel nous prendrons part également.

En novembre 2009 : Inauguration du dojo en présence des nombreuses autorités.

II . Une activité qui se structure

La construction du Dojo a optimisé les conditions d'entrainements. La mise en place d'un parrainage d'enfants sur le plan sportif en décembre 2009 permet par ailleurs au club de karaté de réo de se structurer progressivement. Ainsi les fonds recueillis dans le cadre des parrainages ont permis de créer deux emplois, celui de gardien et de jardinier. Ils permettent également de payer les charges afférentes au fonctionnement du Dojo (l'électricité par exemple). Enfin, ils sont utilisés dans le cadre des déplacements des enfants lors des championnats sur le plan national (location de bus et la restauration des jeunes).

Les enfants sont heureux et motivés. Ils appellent leur dojo « Le Joyau ».

Un règlement intérieur est mis en place et tenu par les élèves. Force est de constater que la construction du dojo a permis de donner une véritable existence sociale et un espoir d'avenir pour les enfants. L'activité qui s'y déroule est beaucoup mieux structurée et permet entre autres l'apprentissage des règles de vie communautaires. Un autre atout majeur est la participation et l'implication des parents dans la régularité des entrainements de leurs enfants. Ces derniers ont pris consciente des valeurs éducatives et morales que suscite la pratique du karaté-Do.
Enfin, les jeunes femmes prennent place dans les instances dirigeantes, ce qui témoigne d'une réelle évolution dans les mentalités.

En juillet 2010, l'association « un dojo pour réo » s'affilie à la FFKDA et obtient l'agrément de la Jeunesse et des Sports.

En octobre 2011, l'association finance la construction d'un mur de clôture pour protéger le dojo d'éventuelles dégradations extérieures. Nous finançons également la construction d'un puits et l'installation des sanitaires.

Grace au puits, les enfants peuvent boire désormais pendant les entrainements, mais également entretenir un jardin potager et des arbres fruitiers implantés dans l'enceinte du dojo.

III . Une belle ascension

L'association « un dojo pour réo » remporte de nombreux prix dont le :

- 07/10/2008 : prix obtenu dans le cadre du concours régional « femmes et sports » - rubrique « communication et médiation » organisé par la DRJCS.

- 1/04/2010 : prix obtenu dans le cadre du Challenge « Sport et développement durable » organisé par le CDOS.

- 15/09/2010 : prix obtenu dans le cadre du concours régional « femmes et sport » _ rubrique « femmes dans la cité ».

- 11/10/2010 : l'association est lauréat régional dans le cadre du concours « fais-nous-rêver » organisé par l'ANPES.

- 2011-2012 : Obtention du Label solidaire par la FFKDA

- 02/2013 : Lors du dernier séjour au Burkina, la délégation six-fournaise a rencontré madame la Haut Commissaire de la Province du Sanguié et le nouveau président de la Fédération Burkinabé de Karaté-Do. En tant que femme pratiquante, J'ai l'honneur d'être élue à cette occasion membre du bureau exécutif au sein de la FBK, conseillère chargée de la coopération avec la Fédération française de karaté-Do.

Une commission féminine de karaté-Do, la première au Burkina, a vu le jour en février 2013. Ce qui est le fruit d'un aboutissement très positif quant à l'évolution des femmes dans la discipline depuis ces huit dernières années.

Annexe : Situation géographique du Burkina faso.

Réo est un village du BURKINA FASO à 120 km d'Ouagadougou, la Capitale du pays.

« Pratique sportive des femmes Tunisienne dans un sport d'homme »

Thème : « sport féminin» Communication orale ; Support : vidéo-projecteur

Khouloud OUESLATI.

Institut Supérieur du Sport et de l'Education Physique du Kef ; Doctorante.

E-mail : khouloudoueslati@yahoo.fr / Tél : +216 23 33 77 46

Résumé:

Le judo aurait fait son apparition en Tunisie vers 1947. L'année 1993 a représenté un véritable développement du judo en Tunisie. En effet, c'est l'année à partir de laquelle une politique prescrite par l'Etat à ciblé plusieurs sports, dont le judo, qui bénéficiera d'une attention et d'une vigilance importante suite à l'évolution recherchée par cette orientation accordée au sport en général et au judo en particulier. Les champions du Monde Anis Ounifi (2001 et 2003) et Ahlem Azzabi (2002), les médailles mondiaux Yousra Zribi (2002), Mohamed Bouguerra (2004) et Houda Miled (2006) ainsi que le vice champion du monde militaire Youssef Badra (2007) et Insaf Yahyaoui, classée 5éme aux J.O d'Athènes 2004, en sont la parfaite illustration.

De nos jours, l'espace sportif en Tunisie n'est plus considéré comme inconvenant pour les femmes. Les pratiques sportives sont de plus en plus accessibles par les femmes, compte tenu de leur accès progressif aux pratiques d'exercices physiques, particulièrement ceux qui étaient traditionnellement réservés aux hommes. L'enquête réalisée par Jennifer Wesely (2001), sur la perception sociale du corps des culturistes des deux sexes, a permis de rendre compte de la persistance de ces stéréotypes et de leur acuité dans l'univers social. Le sport constitue en effet un lieu de déploiement d'une « idéologie sexuelle » (Théberge, 1995 : 105) génératrice d'une différenciation entre les sexes. D'abord, le nombre des femmes qui pratiquent le judo est relativement important en Tunisie, comparativement à la lutte ou à la boxe. Cependant, l'interprétation du vécu corporel des Tunisiennes engagées dans la pratique du judo s'insère, d'une part, parmi les travaux relatifs aux processus de construction des identités sexuées de femmes investies dans des sports dits « masculins » (Laberge, 1994; Théberge, 1995; Menneson, 2000; Wesely, 2001). En effet, la judokate Tunisienne âgée de 27 ans a emporté peu après le mi-combat, en infligeant un Ippon à l'Allemande Jasmin Kuelbs. Dans cette même catégorie, sa compatriote Sahar Trabelsi s'est classée 5ème, tout comme l'Algérienne

Kaouthar Ouallal chez les -78kg. Parler de judo féminin suppose une forme de différenciation de la pratique, en fonction du sexe d'appartenance, qui se réfère à un système de catégorisation binaire de tout le cosmos et de toutes les réalités sociales (Bourdieu, 1999; Héritier, 1996). Les sportives s'y investissent pour être reconnues dans leur pratique parmi les sportives compétitives fortes et performantes. Cette discordance révèle que le judo est un modèle de pratique qui favorise l'expression d'une « excellence masculine », par opposition aux activités gymniques et artistiques décrites comme un espace d'expression d'une « excellence féminine » (Louveau, 2002 : 55-60). Lors de la dernière journée du Grand Prix de Samsun (le 30 Mars 2014), la Tunisienne Nihel Cheikh Rouhou a remporté l'or dans la catégorie des +78kg. La Tunisienne, exempte de 1er tour, a pris le dessus sur la Turque Kara lors des quarts de finale. Au tour suivant, la native de Sfax a éliminé la tête de série n°1 de l'épreuve, Sonia Altheman, grâce à deux yukos. Pour sa part, Fethi Tlili (2002 : 56) s'interroge sur le rapport entre modèle corporel et pratique sportive féminine en Tunisie et souligne que « la femme personnifie la passivité, la docilité, la douceur et la lenteur, des qualités que la culture arabo-musulmane reconnaît à la « nature » féminine. Son corps est marqué par des signes de la pudeur, la retenue, la fragilité et la faiblesse ».

Malgré les pensées envers le corps de la femme vue comme objet beau et esthétique, la femme Tunisienne sportive pratiquant le judo trace sa trajectoire de réussite à plusieurs reprises.

La victoire ne se limite pas à l'échelle Africaine d'ailleurs, les combattants Tunisiens et Tunisiennes récoltent leurs places sur le tatami du Judo Mondial.

Mots-clés : femme Tunisienne ; sport ; corps ; judo; idéologie.

Title: **« Tunisian women practising man's sport »**.

Keywords: Tunisian woman; sport; body; judo; ideology.

Bibliographie:

BOURDIEU, P., (1999). *La domination masculine*. Paris, Seuil.

HÉRITIER, F., (1996). *Masculin, féminin. La pensée de la différence*. Paris, Odile Jacob.

LABERGE, S., (1994) : « Pour une convergence de l'approche féministe et du modèle conceptuel de Bourdieu », *STAPS*, 35 : 51-64.

MENNESON, C., (2000): « ''Hard'' Women, ''Soft'' Women: The Social Construction of Identities among Female Boxers », *International Review for the Sociology of Sport*, 35, 1: 21-33.

LOUVEAU, C., (2002) : « Les femmes dans le sport : construction sociale de la féminité et division du travail », *Les Cahiers de l'INSEP*, I : 49-78.

THÉBERGE, N., (1995) : « Sport, caractères physiques et différenciation sexuelle », *Sociologie et sociétés*, 27, 1 : 105-116.

TLILI, F., (2002) : « Statut féminin, modèle corporel et pratique sportive en Tunisie », *STAPS*, 57 : 53-68.

WESELY, J., (2001): « Negotiating Gender: Bodybuilding and the Natural/Unnatural Continuum », *Sociology of Sport Journal*, 18: 162-180.

DES ARTS DE COMBAT COMME GYMNASTIQUE DOUCE ? APPROCHE DES EFFETS PSYCHOLOGIQUES.

Thème : santé, psychologie **Support souhaité : vidéo-projecteur**

LOUNES Aounit[1], TEDDY Noble[1], CREMIEUX Jacques[1,2]

Jacques CREMIEUX

Professeur d'Université

cremieux@univ-tln.fr + 04.94.14.26.14

Adresse professionnelle

[1] UFR STAPS, Université de la Garde, BP 20132, 83957 La Garde CEDEX ★ France

[2] Laboratoire EA, LAMHESS

Résumé : Les arts de combat utilisés par les guerriers visent à maîtriser, blesser ou tuer leur(s) adversaire(s) en essayant de rester indemne pour pouvoir continuer à combattre au service de leur armée ou de leur seigneur. Pour cela l'apprentissage et l'entraînement de technique de combat leur sont nécessaires, mais aussi ils doivent surveiller leur santé et être dans la meilleure condition physique possible pour être performant au combat, d'où la nécessité de s'entraîner pour se renforcer et améliorer leur capacité physique et leur performance. De son côté, la pratique sportive en général et en sports de combat en particulier, doit mettre en avant sans arrêt la protection de l'intégrité physique et de la santé du pratiquant car c'est, parmi les activités humaines, une activité physique potentiellement à risques. D'où l'introduction des visites médicales, de la surveillance des sportifs et l'introduction de protections (gants de boxe, protège dents, protège tibia, casques, ...).

D'un autre côté, en analysant l'évolution de la gymnastique (Andrieu G., 1999 ; Papin B., 2007) nous observons que d'une gymnastique pour renforcer et préparer les hommes à être fort pour une éventuelle guerre, puis d'une gymnastique à visée sportive en vue de compétition, une gymnastique nouvelle, dite douce (Houareau M.-J., 1978) est apparue dans les pays occidentaux dont le but n'était plus, ni à but préparation physique, ni à but sportif de compétition, mais à but uniquement de santé, de bien-être, aussi bien physique que mental. Or une bonne partie de ses gyms dites douces, proviennent de pratiques décrites comme des arts martiaux à l'origine, dont le but est plutôt de détruire l'autre que d'améliorer sa santé.

Plusieurs questions peuvent se poser : ces pratiques à base d'arts dit martiaux concernent elles les mêmes public ? ; ont-elles réellement un impact positif sur la santé, y compris au niveau du mental ?

L'objectif de cette étude est de proposer une revue de la littérature (Satin et al., 2005 ; Wang C. & al., 2010) qui porte sur la pratique d'une de ces gymnastiques douces : le taï chi chuan et de ses effets sur la santé en général et la santé psychique en particulier, en essayant d'exposer quelques études Américaines et Chinoises qui se sont intéressées aux effets physiques et psychologiques de cette pratique. En l'occurrence, elles semblent montrent un effet thérapeutique positif de la méthode sur les fonctions cardiovasculaires, les maladies chroniques, et dans les domaines psychologiques, physiologiques et immunitaires. Il est cependant nécessaire de continuer les recherches, afin de confirmer ses effets, d'affiner la

méthodologie (notamment en ce qui concerne l'hétérogénéité de la population prise en charge) et de mettre en lumière ses mécanismes d'action.

De plus, nous avons mis en place une étude portant sur les effets psychologiques positifs perçus du taï chi chuan sur des pratiquants. L'étude, à l'aide de questionnaire, a porté sur trois clubs d'arts martiaux sur le Var et une population de 63 participants, dont 38 de sexe féminin et 25 du sexe masculin, avec une tranche d'âge de 40 ans à 77 ans.

Exemple de réponses des pratiquants sur leur perception de la nature du taï chi chuan comme pratique sportive ou martiale :

Les catégories	Le pourcentage
Sport	15,26 %
Sport de combat	9,37 %
Gymnastique douce	51,04 %
Autres	23,95 %

Pour la plupart des participants à cette étude, leur vision de leur pratique les renvoie plus à une gymastique douce qu'à une pratique martiale.

Mots clés : sport de combat, arts martiaux, gymnastique douce, tai chi chuan, effet psychologique.

Title : Fighting sports as soft gymnastics ? Study of the psychological effects.

Key words : fighting sports, martial arts, soft gymnastics, tai chi chuan, psychological effect.

Bibliographie :

Andrieu Gilbert (1999). La Gymnastique au XIXe siècle, ou la naissance de l'éducation physique (1789-1914). Les Cahiers ACTIO.

Despeux Catherine, Taiji Quan (1990). Art martial - Technique de longue vie. Éd. Guy Trédaniel.

Houareau Marie-José (1978). Toutes les gymnastiques douces. Éd. Retz – C.E.P.L., Paris, 224 p.

Papin Bruno (2007). Conversion et reconversion des élites sportives : Approche socio-historique de la gymnastique artistique et sportive. L'Harmattan.

Satin et al. (2005). Réduction de la peur de tomber à travers la formation exercice intense chez les personnes âgées, adultes, traditionnellement fragiles. J. Am. Gériatr. Soc., p. 53.

Wang C. & all (2010). A randomized trial of taichi for fibromyalgia. N. Engl. J. Med., p. 363.

LA CAPOEIRA SPORTIVE A RIO DE JANEIRO (1907-1932): Victoire et Défaites à la gloire de la nation.

Thème : Socio-histoire

Communication orale; **Support souhaité : vidéo-projecteur**

MALO Olivier,

Doctorant STAPS, 2ème année de thèse, sous la direction de M. Jacques Dumont professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane.

capoequilibre@hotmail.fr +590.690.70.97.91

Adresse professionnelle

UFR STAPS - Université des Antilles et de la Guyane, Campus Fouillole - BP 250 - 97159 Pointe-à-Pitre Cedex
Laboratoire AIHP-GEODE

Résumé:

Le samedi 1er mai 1909 marque la naissance d'un véritable héros, Cyriaco da Silva devient le symbole au Brésil d'une identité nationale en construction. Sa victoire contre Sakuzo Miura, lutteur professionnel, dans le Pavillon International à Rio de Janeiro n'est pas celle d'un homme sur un autre mais plutôt celle de la Capoeira sur le Jiu Jitsu, mieux encore celle du Brésil sur le Japon. Vaincre l'empire du soleil levant, nation en plein essor sur le plan international grâce à la victoire de sont armée sur la Russie en 1905, revient à montrer au monde la valeur du Brésil, sa force.

Plus encore, le succès de Cyriaco va produire un effet particulier, il prouve la supériorité absolue de la capoeira sur toutes les autres modalités de lutte et en particulier sur la méthode japonaise très populaire dès ses débuts sur le sol Brésilien en décembre 1908, popularité qui ne cessera de croître dans les décennies suivantes.

Cette croyance en une capoeira invincible sera à l'origine de l'affaiblissement du modèle carioca de la capoeira à savoir sa forme sportive dont le combat dans le Pavillon International marque à la fois le début et son apogée. Cette capoeira sur ring, ou sur les terrains de football encadrée par des règles strictes stipulées dans les contrats signés par les deux partis; les combattants et leurs managers, à l'instar des matchs de boxe, s'affole à la fin des années 1920. Durant quelques années vont s'affronter sans relâche représentants du Jiu Jitsu et représentants de la Capoeira. L'avantage dans toutes ces rencontres sportives sera toujours en faveur du Jiu-Jitsu.

Les intellectuels en concluront à leur grand désespoir que la capoeira n'est plus, que sa décadence est véritablement en marche. In fine, les échecs cuisants des spécialistes de capoeira conduiront à sa disparition de l'espace public à Rio de Janeiro sous sa forme compétitive.

Bibliographie:

Dias, L.,S. *Quem tem medo da capoeira? Rio de Janeiro, 1890-1904*, Secretaria Municipal das Culturas, Departemento Geral de Documentação e Informação Cultural, Arquivo Geral da Cidade do Rio de Janeiro, Divisão de Pesquisa, 2001.

Hobsbawm E., Ranger, T. (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Editions Amsterdam, 2006.

Lacé Lopes A.,L. *A Capoeiragem no Rio de Janeiro, primero ensaio Sinhozinho e Rudolf Hermanny*, Rio de Janeiro, Editora Europa, 2002.

Moura, J. *A Capoeiragem no Rio de Janeiro Através dos Séculos*, 2ª Edição, Salvador, Bahia, JM Gráfica e Editora Ltda, 2009.

Soares, C.,E.,L. *A capoeira escrava e outras tradições rebeldes no Rio de Janeiro (1808-1850)*, 2ª Edição, Campinas, São Paulo, Editora da Unicamp, 2004.

Thiesse, A.-M. *La création des identités nationales, Europe XVIIIe – XXe siècle*, Paris, Seuil, 2001.

Mots clés: identité nationale, Capoeira, compétition, sport, Jiu-Jitsu, Rio de Janeiro

Title: SPORT CAPOEIRA IN RIO DE JANEIRO (1907-1932) : Victory and defeats to glory of the nation

Keys words: national identity, Capoeira, sport, competition, Jiu-Jitsu, Rio de Janeiro

L'expérience du contrôle de poids chez les judokas et judokates de haut niveau

Thème : « sociologie, santé » Communication orale ; support souhaité : « vidéo- projecteur »

MESSINA Martin Theddy, LIOTARD Philippe, PERRIN Claire

Doctorant, Maitre de conférences, Maitre de Conférence-HDR

Messinam2011@yahoo.fr ; philippe.liotard@univ-lyon1.fr ; claire.perrin@univ-lyon1.fr

Téléphone : 33 (0)4 72 43 27 34

Adresse professionnelle :

UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université Claude Bernard de Lyon1.

Unité de recherche, Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (CRIS) EA 647.

Campus universitaire de La Doua Bâtiment R, Dubois 27-29 Boulevard du 11 novembre 1918, 69622 VILLEURBANNE Cedex.

Résumé :

Dans les sports de combats à catégories de poids, le poids corporel joue un rôle fondamental pour obtenir des résultats optimums. Les combattants sont pour la plus part astreints au contrôle du poids avant chaque compétition. Plusieurs stratégies sont alors utilisées pour « faire le poids ». Les pratiquants apparaissent particulièrement exposés.

Une étude ethnographique a été menée auprès de quarante-huit judokas et judokates de haut niveau au cours des phases qualificatives des jeux olympiques de Londres 2012. Ces travaux de recherche tentent de comprendre les différentes stratégies optées pour le contrôle du poids. La méthode est inductive, elle procède par aller et retour entre le terrain et la théorie ancrée.

Cette communication présente les résultats issus des observations et des entretiens biographiques. En se référant aux travaux de Wacquant (1989) chez les boxeurs et de Darmon (2003) sur les jeunes filles anorexiques, les méthodes utilisées varient en fonction des individus et du genre ; Les judokas ont recours à une hyperactivité. Les judokates quant-à-elles privilégient les troubles du comportement alimentaire. Il en résulte que la visée de performance génère la vulnérabilité.

Mots clés : contrôle de poids, judo, performance, santé, vulnérabilité

Key words : weight control, judo, performance, health, vulnerability

Bibliographie :

Becker, H. (1985). *Outsider. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

Boltanski, L. (1971). *Les usages sociaux du corps. Les annales,* 1, 205-233.

Brissonneau, C., Aubel, O. et Ohl, F. (2008). *L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel.* Paris, PUF, p. 302

Darmon, M. (2003, 2008). *Devenir anorexique. Une approche sociologique.* Paris, Éd. La découverte.

Wacquant, L. (1989). *Corps et âmes. Carnets ethnographique d'un apprenti boxeur*. Dans *Actes de la recherche en sciences sociales, 80(1),* 33-67.

« AUX PRISES AVEC LA LUTTE ! ETHNOGRAPHIE DE LA LUTTE SUR LES ROUTES DE LA SOIE (2003-2009) »

Thème : anthropologie, méthodologie appliquée

Communication orale ; **Support souhaité : « vidéoprojecteur »**

PHILIPPE Tanguy

Docteur de l'Université Rennes 2 – STAPS

Tanguy.philippe@yahoo.com *+33 6 33 87 44 39*

Adresse professionnelle :

UFR Sport et éducation physique

20, avenue Victor Le Gorgeu – CS 93837 – 29238 Brest cedex 3

Laboratoires : CREAD (EA 3875) Centre de recherche sur l'éducation, l'apprentissage et la didactique (chercheur associé) ; CRBC (EA 4451) Centre de recherche bretonne et celtique (chercheur associé).

Résumé :

La lutte dispose d'une présence particulière dans de nombreux espaces culturels. Image de la force contrôlée, légitime et habile, elle est une référence qui accompagne l'éducation traditionnelle ou qui, incarnée par un champion, augure de la prospérité collective. Dans certains pays, elle dispose d'un rayonnement important, qu'il s'agisse d'une présence forte et régulière sur les podiums internationaux ou bien de l'existence d'un style traditionnel particulier, dont la réputation dépasse l'aire culturelle d'origine. Afin d'aborder ces différentes pratiques, des séjours de recherche ont été effectués en Mongolie (2003), Turquie (2007, 2008), Arménie (2008) et Ouzbékistan (2009). Ces pays, situés le long des anciennes routes d'échange connues sous le nom de « routes de la soie » ont constitué des espaces de diffusion et de fixation à la fois de formes de luttes, qui disposent donc de correspondances entre elles et de particularités bien marquées. Ces formes de luttes sont pratiquées dans des contextes fortement ritualisés et sont associées à des cultures particulières, tantôt exclusivement masculines, tantôt en cours de féminisation.

Cette recherche a été l'occasion d'aborder les sociétés des lutteurs et d'en approcher le fonctionnement et les représentations. Il est apparu assez rapidement que cet univers disposait de plusieurs arcanes, rendues visibles par le niveau de superficialité ou de stratégie dans les discours, ou encore par différents blocages et tests, parfois anodins, indiquant une forme d'acceptation ou de maintien hors de la *communitas* (Turner, 1969) des lutteurs. La nécessité de s'engager – parfois par des réparties verbales, ou même physiquement – tout comme celle de se conformer et de développer une compréhension dans l'action font se rejoindre les préoccupations ethnographiques et agonistiques, dans une sorte de mise en abîme de la

recherche. L'approche de cette culture *idéologico-somatique* (Alter, 1992) a été permise dans mon cas par une expertise préalable de la lutte, en tant que compétiteur, entraîneur et arbitre. Cette expérience commune sur le plan de la culture corporelle a facilité les échanges et les explications concernant la force, la technique, le corps, la douleur, les attitudes avec ou sans le recours au langage.

L'objectif de cette présentation est, sur la base d'un travail ethnographique, de proposer une réflexion sur les modalités de la recherche dans le cadre de la lutte et plus généralement des sports de combats et arts martiaux, afin de formuler des propositions méthodologiques pour une approche du sport et de la culture passant par un engagement mesuré dans le sport et une ré-acculturation du chercheur-sportif. Cette implication est un moyen de comprendre la lutte mise en jeu et en pratique, ainsi que la position des lutteurs et des lutteuses dans la société toute entière.

Références :

- ALTER, Joseph S. (1992). *The Wrestler's body. Identity & Ideology in North India*. Berkeley: University of California Press.

- GEERTZ, Clifford. (1973). Deep Play: Notes on the Balinese Cockfight *The interpretation of cultures: Selected essays* (p.412-453). New York: Basic Books.

- PHILIPPE, Tanguy. (2012). Les Routes de la lutte. Thèse de doctorat, Université Rennes 2.

- TURNER, Victor. (1995, 1969). *The Ritual Process, Structure and Anti-Structure*. New York: Aldine de Gruyter.

Mots clés : lutte, ethnographie, culture corporelle.

Title: A clinch with wrestling! - Ethnographic Research on Wrestling along the Silk Road (2003-2009)

Keywords: wrestling, ethnography, body culture.

QUAND LE KALARIPAYATT S'ALIGNE SUR LES MÉDECINES NON CONVENTIONNELLES

Thème : ethnoscénologie
Communication orale
Support souhaité pour documents audio-visuels PHILIPPE-

MEDEN Pierre

Docteur-chercheur en ethnoscénologie
Pierre.philippe-meden@mshparisnord.fr 06.50.34.79.34

Adresse professionnelle : Pierre Philippe-Meden (Bureau 32), Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, 4 rue de la Croix Faron, 93210, Saint-Denis, France

Laboratoire d'ethnoscénologie (EA1573), Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Résumé :

Alors qu'en France les médecines non conventionnelles (Andrieu, 2012 ; Grison, 2012) font l'objet d'études scientifiques de plus en plus approfondies, si bien qu'elles tendent à êtres reconnues par la communauté médicale, elles n'en constituent pas moins un monde aux frontières peu définies qui permet à de nombreux moniteurs d'arts martiaux « mineurs » de pallier à leurs difficultés, notamment économiques, en s'insérant dans le marché du bien-être, du soin et des thérapies douces. Le kalaripayatt (Zarrili, 2003 ; Philippe-Meden, 2005) dont le milieu regroupe aujourd'hui en France moins d'une trentaine de moniteurs pour deux cent à trois cent pratiquants réguliers nous semble significatif de cette situation. Si les Malayalis recherchent la sportivisation du kalaripayatt pour lui apporter une reconnaissance à l'image de celles de nombreux jeux et sports dits traditionnels, les Français rechercheraient davantage des associations avec l'univers des yogas, massages et autres techniques psycho-corporelles. À partir d'une participation observante auprès de pratiquants de kalaripayatt en France (2002-2014), dont trois années en tant qu'enseignant (2008-2011) au centre de culture chinoise Les Temps du Corps, nous chercherons à saisir comment l'adaptation des moniteurs de kalaripayatt à un contexte de médicalisation non conventionnelle des pratiques corporelles conduit à l'invention de nouvelles techniques, ainsi qu'à une nouvelle épistémologie du corps aux frontières de sagesses indiennes, d'ésotérisme occidental et d'imageries New Age. Ainsi, par exemple, l'invention d'un yoga-kalari se différencierait aujourd'hui formellement de sa matrice martiale qui n'apparaîtrait plus qu'en tant que réservoir d'un imaginaire typiquement occidental.

- ANDRIEU Bernard, 2012, *L'autosanté vers une médecine réflexive*, Armand Colin/Recherches, Paris.
- GRISON Benoit (dir.), 2012, *Bien-être/Être bien ? Les techniques de conscience du corps entre Orient et Occident*, L'Harmattan, Paris.
- PHILIPPE-MEDEN Pierre, 2005, *Aspects de la transmission du kalaripayatt en France à travers l'enseignement de Cécile Gordon et Philippe Colinet*, Mémoire de Maîtrise sous la direction du Professeur Jean-Marie Pradier, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Saint-Denis.
- ZARRILI Phillip, 2003 (1998), *When the body becomes all eyes*, Oxford University Press, New Delhi.

Mots clés : Ayurveda, Corps, Esthétique, Kalaripayatt
Title : *When Kalaripayat is Associated with Unconventional Medecine*
Key words : Aesthetics, Ayurvedic medicine, Body, Kalaripayatt

L'EQUITATION : PRATIQUE GUERRIERE, SPORT, ART, LES REPERCUSSIONS D'UNE EVOLUTION HISTORIQUE SUR LES REPRESENTATIONS CONTEMPORAINES DES PRATIQUES DE COMBAT

Thème : sociologie Communication orale

REGNIER Patrice, CALMET Michel, HEAS Stéphane

Docteur en sociologie, MC sciences de l'éducation, MC-HDR sociologie

patriceregnier@wanadoo.fr, michel.calmet@univ-montp1.fr, stephane.heas@uhb.fr

Adresse professionnelle
Maison Familiale Rurale de Loudéac, 31 rue Anatole Le Braz, 22600 Loudéac
Laboratoire VIP&S (EA 4636)

Résumé :

Les pratiques équestres ont en Europe à partir du Moyen-âge été l'apanage des chevaliers, le cheval faisant partie, au même titre que la lance ou l'épée, des outils de la guerre (Carbonell, 1999, p. 17). Avec la curialisation des guerriers (Elias, 1973), l'équitation devient de plus en plus artistique, ses buts finaux tendant alors à se modifier pour n'être plus utile à la guerre, mais à la Cour (Lagoutte, 1974, p. 105).
Avec l'avènement de l'Empire, et l'apport par Napoléon des techniques de guerre de l'Est européen, la tactique évolue, tout comme la pratique équestre (Roche, 2011). Une scission s'opère entre une équitation de haute école, maîtrisée par les sphères les plus hautes de la société, tandis qu'une version plus pratique est enseignée aux militaires afin de permettre une maîtrise rapide et une utilisation de l'attaque de masse.
Le cheval monté sera – parmi d'autres utilisations – un outil de la guerre jusqu'à la première guerre mondiale. Le moteur à explosion signe l'arrêt de mort de l'utilisation quasi globale des chevaux dans tous les aspects de son utilisation sociale que ce soient les transports, l'agriculture ou encore la guerre, où les cavaliers deviennent aviateurs (Krempp, 2007).
Vient la bascule sportive, et l'utilisation du cheval exclusivement dédiée au loisir (sportif ou non, compétitif ou non). La pratique, alors quasi exclusivement masculine avec l'armée auparavant, devient féminine majoritairement (Tourre-Malen, 2007).
La pratique évolue tout au long de son histoire vers une euphémisation toujours plus grande de la pratique et des représentations des chevaux.
Alors comment les professionnels cavaliers se représentent-ils leur pratique aujourd'hui ?
La thèse qui a été démontrée récemment cherche à appréhender l'équitation avec ses soubassements passés d'art guerrier. En effet, si l'art équestre est une transformation artistique d'une pratique guerrière, elle est en cela comparable aux arts guerriers asiatiques, forgés au cours des siècles de guerre puis rendues artistiques au fil des siècles.
Les représentations des professionnels interrogés (N=50), de multiples métiers liés au cheval (moniteur, dresseur, compétiteur, artiste, auteur, équithérapeute, cavalier d'extérieur) autorise la perception d'une pratique comme un sport, certes, mais également comme une pratique entièrement vouée à la maîtrise technique sans volonté de reconnaissance sociale. La définition d'Audiffren et Crémieux (1996) proposant de différencier les arts de combat entre arts martiaux (auquel nous préférons l'acception arts guerriers) et sports de combat s'applique alors aux équitations. Elles peuvent dans ce cas être différenciées selon des critères comparables entre arts équestres et sports équestres, entre activités institutionnelles et *outsiders*

(Becker, 1985). L'utilisation du cheval par les policiers dans certains cadres légaux atteste d'une légitimité d'outil de combat encore aujourd'hui.

Bibliographie

Audiffren, M. & Crémieux, J. (1996). Arts martiaux, arts de défense ou arts de combat? In Y. Kerlirzin & G. Fouquet (Eds.), *Arts martiaux, sports de combat* (pp. 61 – 66). Paris : INSEP publications.

Becker, H. (1985). *Outsiders.* Paris : Métailié.

Carbonell, C-O. (1999). *Une histoire européenne de l'Europe, tome 1 : mythes et fondements,* Toulouse : Privat.

Elias, N. (1973). *La civilisation des mœurs.* Paris : Calmann-Lévy.

Krempp, T. (2007). Quand les cavaliers deviennent aviateurs : la fin du monde, in P. Franchet d'Espèrey (dir.) *Lunéville, la cité cavalière par excellence.* Paris : Agence Cheval France, pp. 229-236.

Lagoutte, J., (1974). *Idéologies, croyances et théories de l'équitation en France depuis le XVIIe siècle. Leurs relations avec les classes sociales et les groupes,* Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Tours.

Roche, D. (2011). *La gloire et la puissance. Histoire de la culture équestre, XVIe-XIXe siècles*. Paris: Fayard.

Tourre-Malen, C. (2006). *Femmes à cheval.* Paris : Belin.

Mots clés : équitation, sport, art, guerre

Title: Horse-riding: war activity, sport, art, repercussions of an historic evolution on practices representations

Key words: horse-riding, sport, art, war

« Utilisation et détournement des valeurs, des attributs et de la pratique des sports de combat et arts martiaux dans la publicité »

Thème : « publicité ; valeurs » Communication orale ; Support : vidéo-projecteur

Ugo ROUX [1, 3], Éric BOUTIN [1], Jacques CRÉMIEUX [2]

(1) Laboratoire I3M – Information Milieux Médias Médiations ; (2) Laboratoire LAMHESS – Laboratoire Motricité Humaine, Éducation, Sport, Santé ; (3) Doctorant I3M
E-mail : ugo.roux@gmail.com / Tél : +33 (0) 6 67 42 65 41

Résumé :

La publicité est principalement une communication commerciale (Dayan, 2005) – mais pas que – de masse et donc impersonnelle. Son but est de promouvoir, un produit, une entreprise, une marque, une cause, ou autre, qui est identifié dans le message. Elle est diffusée de façon unilatérale (de l'annonceur/émetteur vers le récepteur) par l'intermédiaire de médias et autres supports. Étant une communication persuasive, elle s'appuie sur un sens commun, variant selon les cultures et les groupes sociaux (Rouvrais-Charron, 2005).

Dans le domaine du sport il faut distinguer deux types de publicités : celles qui font la promotion du sport et des produits complémentaires (équipements sportifs, etc.), et celles qui utilisent le sport pour la promotion d'un produit sans rapport. Parmi les sports, les sports de combat et arts martiaux en particulier exercent une fascination et une influence telle que la culture populaire reprend et parfois détourne leurs codes et leur pratique pour en véhiculer les valeurs, les mythes, les clichés, ou les performances de leurs pratiquants, même les plus illustres (Kato, 2007).

Cette influence est d'autant plus remarquable qu'elle ne reflète pas leur pratique en termes de licenciés dans les diverses fédérations de sports. En France, le sport ayant le plus d'adhérents est le football, alors que le judo – premier art martial en termes d'adhérents – n'arrive qu'à la 4e place (le karaté – 2e art martial le plus pratiqué – n'arrivant que 16e). Cependant, ce sont les sports de combat et les arts martiaux qui sont les plus représentés dans la culture populaire. L'exemple le plus frappant de ce contraste entre nombre de pratiquants et représentation est l'utilisation de l'image du sumo ; combien existe-t-il de pratiquants de cette discipline par rapport au nombre de fois où l'on voit un rikishi (lutteur de sumo) dans une publicité ?

Si les reprises répétées par le cinéma et l'industrie vidéo-ludique sont évidentes et font partie en quelques sortes de l'inconscient collectif, celles réalisées par la publicité le sont moins. Ces dernières multiplient les clins d'œil aux sports en général, et plus particulièrement aux sports de combat et arts martiaux afin de se réapproprier leurs valeurs et attributs supposés pour les appliquer

aux produits et marques dont elles vantent les mérites. On peut ainsi observer entre autres un sumo éprouver la résistance de baies vitrées, un karatéka chasser une mouche, des mamans commenter le randori de leurs enfants judoka, etc. Ce ne sont pas les exemples qui manquent.

D'un autre côté on peut également remarquer que des champions sportifs célèbres prêtent leur image aux publicités. Ce procédé utilise les athlètes afin de présenter des produits comme s'ils étaient à l'origine de leurs performances, ou bien de prêter leur force à une marque pour démontrer comment celle-ci est aussi performante qu'eux.

Les résultats de ces utilisations peuvent être variés. Si certaines publicités font sourire, d'autres en revanche obtiennent le résultat inverse, des fois au point de choquer l'audience. Nous vous proposons une réflexion autour de quelques publicités et sur les éléments utilisés pour véhiculer leur message et/ou vendre leur produit.

Mots-clés : publicité ; valeurs ; attributs ; détournements ; arts martiaux ; sports de combat.

Title: ***« Use and misappropriation of combat sports and martial arts values, attributes and practice in advertising »***.

Keywords: advertising / publicity ; value ; attributes ; misappropriation ; martial arts ; combat sports.

Bibliographie :

DAYAN, (2003), *La publicité*, PUF, 128.

KATO, M. T., (2007), *From Kung Fu to Hip Hop: Globalization, Revolution, and Popular Culture*, State University of New York Press, 267.

ROUVRAIS-CHARRON, C., (2005), « Nos valeurs individuelles : des référents pour la perception de messages publicitaires », *Market Management*, 2005/I (Vol. 5), pp. 71-91.

Publicité pour ?[1]

[1] Réponse : Pepsi

Dangers méconnus des arts martiaux et sports de combat : exemple des contraintes mécaniques sur les articulations.

Poster

Roland Sultana Kinésithérapeute Cadre de Santé, Maitre Nageur Sauveteur et Karaté CN.
Adresse professionnelle : Institut de Rééducation Fonctionnelle POMPONIANA 83400 HYERES cedex.

Jacques Crémieux, Professeur des Universités, UFR STAPS de l'Université de Toulon.
Laboratoire LAMHESS, Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (Nice et Toulon).

Gilbert Heurley Médecin spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation et ancien pratiquant de Boxe Française et Canne.
Adresse professionnelle : Institut de Rééducation Fonctionnelle POMPONIANA 83400 HYERES cedex.

Résumé : Les contraintes en compression induites par la pratique des arts martiaux internes et externes et les sports de combat nuisent aux cartilages des articulations. Par contre, elles sont bénéfiques pour les os. Les pratiquants les plus assidus sont, bien sûr, les plus exposés. Les activités physiques sans le poids du corps comme la natation sont considérées comme **complémentaires des arts martiaux** car leurs effets sur les articulations et les os sont totalement inverses. Cet article résulte d'un apport croisé de spécialistes de la médecine physique et rééducation, de la biomécanique, des sports de combat, des arts martiaux internes et externes, de la kinébalnéothérapie et de la natation.

Mots clés : arts martiaux, sports de combat, Tai-chi-chuan, Qi Gong, arthrose fémoro-patellaire, biomécanique, médecine physique, rééducation, kinébalnéothérapie, natation, course dans l'eau

Title :
Unknown hazards of martial arts and fighting sports: example of the mechanical stresses on the joints.

Key words : martial arts, fighting sports, Tai chi chuan, Qi Gong, patellofemoral arthrosis, knee osteoarthritis, biomechanics, physical medicine, rehabilitation, physiotherapy, physical therapy, hydrotherapy, swimming, aquarunning

Texte :
La pratique régulière des arts martiaux internes et externes et les sports de combat engendre des hyperpressions répétées qui nuisent au cartilage des articulations. L'usure des cartilages articulaires est générateur d'arthroses et de douleurs même chez des adultes encore jeunes. Nous prendrons l'exemple le plus facile à comprendre, celui de la rotule et de la trochlée lors de la **flexion du genou en charge**.
La pression entre le cartilage articulaire de la rotule et celui de la trochée est :
- proche de 0 kilogrammes en position debout,
- elle passe à 120 kg en position semi-fléchie avec le genou à 90 degrés,
- à 260 kg à 120°de flexion **(figure1)**,
- et finalement à 420 kg en position accroupie avec le genou à 145°de flexion. **[1]**.

Le bras de levier que constitue la longueur du fémur explique cette augmentation considérable de la pression sous l'action du poids du corps.
Les exercices d'accroupissement effectués deux ou trois fois par semaines par des sujets jeunes et minces n'ont généralement pas de conséquences pathologiques. Cependant, au delà d'une certaine quantité de pratique, les accroupissements répétés provoquent un rabotage et une usure du cartilage de la rotule et de la trochée. Une arthrose fémoro-patellaire est alors diagnostiquée.
Ce mécanisme déjà présent chez les adultes jeunes est exacerbé chez les personnes obèses et chez les séniors. Il concerne non seulement les pratiquants d'arts martiaux externes comme le Karaté et les sports de combat, mais encore les pratiquants des arts martiaux internes comme le Tai-Chi-Chuan ou le Qi-Gong. En effet, même les mouvements lents du Tai-Chi-Chuan se font avec une hyper-pression sur les rotules si les flexions sont trop prononcées (avec des mouvements comme « le serpent qui rampe ») **[2]**.

Les pratiquants les plus assidus sont bien sûr les plus exposés et le risque de devoir mettre une prothèse articulaire augmente avec la fréquence des séances trop poussées et des stages dont la durée est excessive.
Ce qui est vrai pour l'articulation entre la rotule et la trochlée l'est également pour d'autres articulations, mais, faute de temps et de place, nous ne pouvons ici étudier la biomécanique de tout le corps et sa pathologie.
En règle générale, les contraintes en compression nuisent aux cartilages des articulations. Par contre, elles sont bénéfiques pour les os. La minéralisation des os nécessite l'action de la pesanteur et les contraintes en compression. Les cosmonautes qui vivent en apesanteur ont une perte de la densité osseuse.

Comment gérer les contraintes mécaniques sur les articulations lors de la pratique des arts martiaux internes et externes et des sports de combat ?

Les activités physiques sans le poids du corps comme la natation sont considérées comme **complémentaires des arts martiaux** car leurs effets sur les articulations et les os sont totalement inverses (le yin et le yang diraient les chinois).
Certes, la natation ne renforce pas les os puisque les mouvements se font sans pesanteur et avec des contraintes minimes, mais elle est excellente pour les articulations.
Attention à ne pas utiliser de palmes et autres instruments comme l'aquabike qui entrainent des contraintes pouvant annuler les effets bénéfiques ou même être dangereuses… A éviter également pour les mêmes raisons, les sautillements sur les pieds dans la zone la moins profonde de la piscine.
Plus le pratiquant vieillit, ou présente des douleurs des membres inférieurs et plus il est important pour lui de pratiquer modérément et régulièrement la natation ou une activité **dans la partie profonde de la piscine** comme l'aquarunning sans contact avec le sol.
En conclusion, il est de la responsabilité des fédérations d'arts martiaux internes et externes et des sports de combat de renseigner les pratiquants et les enseignants sur les dangers des pratiques, de manière à pouvoir compenser les effets négatifs grâce à une meilleure hygiène alimentaire et à la fréquentation régulière de la piscine. Cette information devrait donc toujours figurer sur les sites Internet de ces fédérations.

Bibliographie :

1. Biomechanics of Patellofemoral Rehabilitation
http://www.wellsphere.com/endurance-training-article/biomechanics-of-patellofemoral-rehabilitation/730353
2. TAICHITRADITION : Maître CHOY , le Serpent qui rampe et le Coq d'Or
http://www.youtube.com/watch?v=kPlMd1S-GdA

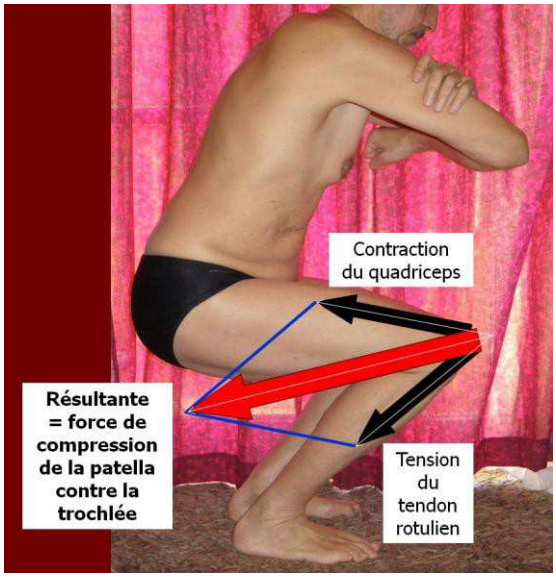

Figure 1: le polygone de composition de deux forces de même intensité mais de directions différentes est représenté sur cette figure en flexion du genou. Premièrement, la force exercée sur la rotule par la contraction du muscle quadriceps. Deuxièmement, la tension du tendon rotulien.
La force de compression de la rotule (encore appelée patella) contre la trochlée est la résultante de ces deux forces. Chez un sujet de 60 kg, elle atteint 260 kg à 120°de flexion et 420 kg en position accroupie avec le genou à 145°.

Dangers méconnus des arts martiaux et sports de combat : exemple de la maladie de Parkinson

Thème : Santé et arts martiaux

Communication orale. **Support souhaité : « vidéo-projecteur »** .

Auteurs :
Roland Sultana Kinésithérapeute Cadre de Santé, Maitre Nageur Sauveteur et Karaté CN.
Adresse professionnelle : Institut de Rééducation Fonctionnelle POMPONIANA 83400 HYERES cedex.

Jacques Crémieux, Professeur des Universités, UFR STAPS de l'Université de Toulon.
Laboratoire LAMHESS, Motricité Humaine, Education, Sport et Santé (Nice et Toulon).

Gilbert Heurley Médecin spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation et ancien pratiquant de Boxe Française et Canne.
Adresse professionnelle : Institut de Rééducation Fonctionnelle POMPONIANA 83400 HYERES cedex.

Résumé :

Le risque de maladie de Parkinson en rapport avec la pratique des arts martiaux et sports de combat augmente avec le nombre de coups à la tête et le nombre de KO.
Paradoxalement, la pratique des arts martiaux rapides et des sports de combat (sans coups portés à la tête) peut aider les patients présentant une maladie de Parkinson au stade initial de l'affection.

Mots clés : arts martiaux, sports de combat, maladie de Parkinson

Title : Unknown hazards of martial arts and fighting sports: example of Parkinson's disease

Key words : martial arts, fighting sports, Parkinson's disease

Texte :

Les dangers les plus immédiats lors de la pratique des arts martiaux sont généralement bien connus des adeptes.
Il ne s'agit donc pas dans cet article de reprendre la liste des « **Restrictions ou contre-indications à la pratique hors compétition »** qui est très bien exposée sur le site de la Fédération Française de Karaté et disciplines associées **[1]**

Nous allons plutôt développer un point particulier (classique et d'une importance capitale), souvent méconnus des pratiquants et (encore plus grave) des enseignants : le risque de maladie de Parkinson.
Ce risque augmente avec le nombre de coups à la tête et le nombre de KO (Mohamed Ali étant le cas le plus connu).
Ne pas informer les pratiquants et les enseignants sur ce risque peut être assimilé à une omerta.
En effet, il n'y a aucune mention de ce problème sur le site de la Fédération.
Ce manque d'information peut couter très cher dans quelques années :
- sur le plan de l'image de marque de la Fédération, un procès avec un ancien pratiquant devenu parkinsonien serait désastreux,
- sur le plan financier, cela pourrait également donner lieux à des dommages et intérêts conséquents, avec des arguments comme :
« la Fédération connaissait le risque et elle n'a prévenu personne, au contraire elle a autorisé les K.O. lors des combats selon le principe bien connu : plus de K.O., plus de spectacle, plus d'argent »,
- sur le plan pénal, les dirigeants pourraient être poursuivis personnellement au même titre que les responsables du scandale du sang contaminé.

Paradoxalement, la pratique des arts martiaux rapides et sports de combat (sans coups portés à la tête) peut aider les patients présentant une maladie de parkinson au stade initial de l'affection avec traitement par dopamine bien équilibré (encore appelée « phase de lune de miel »).
L'efficacité de plusieurs techniques à base de mouvements rapides a été démontrée par des études inspirées de l'« evidence based medicine » pour les patients présentant une atteinte fruste.
Il s'agit de la Tendem-therapy à 90 tours par minute **[2]**, du tapis de marche à vitesse rapide avec harnais de suspension et de la boxe sans combats **[3]**.
D'autres techniques utilisant des mouvements rapides attendent des études bien menées dans le futur :
- les katas de Karaté
- les kions
- les kumites (combats souples ou codifiés sans coups à la tête)
- sans oublier les échauffements rapides, le saut à la corde et les frappes rapides dans les sacs de sable…

Bibliographie :

1. Site officiel de la Fédération Française de Karaté et disciplines associées : Restrictions ou contre-indications à la pratique hors compétition des disciplines fédérales.
http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:t6Or1nxinNQJ:www.ffkarate.fr/direction-technique/medical/medical.php+&cd=1&hl=fr&ct=clnk

2. Sultana R. : La tandem-therapy et la maladie de Parkinson. Kinésithérapie, la revue, Vol 12, N° 124 - avril 2012 p. 6

3. Combs S. A., Diehl D., Staples W. H. et al., "Boxing training for patients with parkinson disease: a case series," *Physical Therapy*, vol. 91, no. 1, pp. 132–142, 2011

Intérêt du jonglage à 3 balles en position couchée dans la préparation des combats (kumité) en arts martiaux

Thème : Préparation individuelle aux combats (kumité).

Communication orale (si possible) ou poster ?
Supports souhaités :
- « vidéo-projecteur » **et** ordinateur **si communication orale** (je porterai ma présentation PowerPoint et ma vidéo (courte) sur une clef USB.
- si possible : 2 ordinateurs pour diaporama en boucle et vidéo en boucle **si poster**.

Auteurs :
Roland Sultana Kinésithérapeute Cadre de Santé et karaté CN
Adresse professionnelle : Institut de Rééducation Fonctionnelle POMPONIANA 83400 HYERES cedex

Gilbert Heurley Médecin spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation et ancien pratiquant de Boxe Française et Canne
Adresse professionnelle : Institut de Rééducation Fonctionnelle POMPONIANA 83400 HYERES cedex

Résumé : Le jonglage à 3 balles en position couchée est utilisé pour travailler la saisie (et le blocage) quasi-automatique. En effet, les balles arrivent directement vers le sujet comme les poings d'un adversaire lors d'un combat.

Mots clés : préparation, arts martiaux, sports de combat, kumité, combats, jonglage à 3 balles

Title : Interest of juggling with 3 balls in supine position in the preparation of fighting when practicing martial arts (kumite)

Key words : martial arts, fighting sports, preparation, kumite, fighting, juggling 3 balls

Texte :
Le jonglage à 3 balles en position couchée est utilisé en rééducation pour lutter contre les douleurs lombaires (lombalgies), dorsales (dorsalgies) ou même cervicales (cervicalgies). Les personnes présentant des lombo-sciatiques peuvent également bénéficier de cette technique.
En effet, dans cette position :
- la colonne vertébrale ne supporte pas le poids du corps et de ce fait les disques intervertébraux ne sont pas comprimés, la pression intra-discale est minimale, et les douleurs diminuent progressivement.
- les mouvements latéraux du tronc engendrés par le jonglage entrainent un auto-massage des muscles paravertébraux par pressions et dépressions du tronc sur le sol.
- dans le même temps, les petits mouvements de rotation rapide de la colonne vertébrale et des membres supérieurs engendrés par le jonglage génèrent des informations proprioceptives qui entrent en concurrence avec les informations douloureuses (c'est la théorie du « gate control »). Il s'agit donc d'une inhibition de la douleur.
Pour plus d'informations sur cette action antalgique voir la vidéo intitulée :
« Jonglage thérapie pour lombalgie dorsalgie et cervicalgie »
http://www.youtube.com/watch?v=6xW0duUSKuk

Cette activité permet également de travailler la saisie (et le blocage) quasi-automatique.
En effet, les balles arrivent directement vers le sujet comme les poings d'un adversaire lors d'un combat.
Dans un premier temps, la vision fovéale est utilisée pour attraper chaque balle.

Avec l’expérience et l’expertise, le flux des balles qui arrivent vers le pratiquant est géré par la rétine périphérique. Cette véritable « transition de phase » peut se produire après plusieurs heures d’entraînement réparties sur plusieurs semaines ou plusieurs mois…
Les yeux du pratiquant sont alors fixes comme dans un combat où il est important de ne pas dévoiler ses intentions et de tenter de percer celles de l’adversaire en regardant ses yeux, tout en bloquant ses attaques et en attaquant.
Dans le jonglage couché, les mains travaillent presque automatiquement sans contrôle important par la volonté du sujet.
Posséder une telle coordination est bien entendu un atout précieux lors des combats.

Lancer une balle avec les pieds a également une double utilité :
- un travail de la sangle abdominale recommandé pour les lombalgiques,
- et la gestion des mouvements des membres inférieurs tout en jonglant qui constitue une **double tâche**, augmente la difficulté et contribue à l’automatisation et à l’expertise.
Lorsque le pratiquant arrive à maitriser cette double tâche, il s’agit d’une preuve indirecte de la **diminution de la demande attentionnelle de l’exercice.**

Intervention invitée : André Terrisse

Professeur Emérite à l'ESPE de Toulouse
UMR EFTS de l'Université de Toulouse 2

Quelle légitimité de la recherche en didactique clinique des sports de combat?

Ma première intervention aux II° JORRESCAM de 1992, déjà organisées par Jacques Crémieux à Marseille, portait sur "la boxe ou la vie", le 11 Mai 1992. Dans cette intervention, je m'étais attaché à étudier cinq biographies de boxeurs pour mettre en valeur la division à laquelle chacun, sous des formes différentes, était assigné, entre leur désir de boxer et la reconnaissance qu'ils en attendaient. Si, pour la plupart d'entre eux, "la boxe s'impose avec la force du destin", pour autant chacun doit "soutenir son pari", qui n'est pas sans risque, pour la plupart connu et accepté (Terrisse, 1992). Cette première étude mettait en évidence à la fois l'acceptation de la violence pour la domination de l'adversaire et la soumission aux règles de l'arbitrage, entre Imaginaire et Symbolique.

Depuis, mon activité scientifique n'a cessée d'intégrer cette donnée, somme toute banale, que toute activité humaine, et notamment en sport de combat, malgré les normes sociales et institutionnelles qui pèsent sur elle, ne peut s'appréhender qu'en tenant compte de la singularité du sujet qui choisit, souvent à son insu, les coordonnées de son désir, quitte à en accepter les conséquences, quelque fois désastreuses, comme le montre cette étude d'un tireur de SBF, entre "haine et K.O." (Terrisse, 1993).

La question est de savoir, quelques années plus tard (!), en quoi une théorie du sujet, issue de la psychanalyse, compte tenu des travaux menés à l'époque dans le GREPAS (Groupe de Recherche et d'Etudes Psychanalytiques sur les Activités Sportives), et utilisées actuellement en didactique de l'EPS, permet de rendre compte des pratiques d'enseignant utilisant cette activité (Terrisse 1997).

Autrement dit, en quoi les travaux sur l'analyse clinique des sports de combat peuvent ils servir de cadre à l'analyse de l'enseignement de ces mêmes activités en EPS? J'utiliserais comme exemple, une partie des travaux menés par André Touboul dans sa thèse sur l'influence de l'expérience et de l'expertise dans l'enseignement de l'EPS, puisqu'il a analysé des séances d'enseignement de la SBF (Savate Boxe Française) (Touboul, 2013).

Je n'exploiterais que le cas d'Anita, qui a choisi d'enseigner la SBF dans un collège, alors qu'elle est, à ce moment là, championne du monde dans sa catégorie. Je tenterais de montrer en quoi, au travers des analyseurs développés par l'Equipe de recherche en Didactique Clinique de l'EPS (EDiC), la question du désir qui était au coeur des études biographiques de 1992, devient la clé de compréhension des pratiques d'enseignement de la boxe en particulier et des sports de combat en général.

Bibliographie.

Terrisse, A. (1991) : Pour un enseignement dialectique du combat. *Revue E.P.S.*, n°229. Paris : Editions revue EPS.

Terrisse, A., (1992). La boxe ou la vie . Intervention effectuée le 11 mai 1992 à la II° Journée de Réflexion sur les Sports de Combat et Arts Martiaux organisée par le CNRS à Marseille.

Terrisse, A. (1993) : Haine et K.O., . Montpellier : Revue *Sillages*, Tome 14 (Numéro consacré à l'approche psychologique du Sport et du Sportif).

Terrisse, A.. (1997) : La transmission du savoir dans une activité physique : les Sports de Combat. In Brousse, M.H., Labridy, F., Terrisse, A. & Sauret, M.J. : *Sport, Psychanalyse et Science* . Paris : PUF (109-159).

Touboul, A. (2013). "L'impossible à supporter" chez une enseignante novice en EPS. In Carnus, M.F. et Terrisse A. *Didactique clinique de l'EPS : le sujet en question.* Paris : Editions revue EPS. (41-51).

« Inter-actions Ki-hon / Kata / Combats conventionnels et libres Approche par le Karate-do et le Chanbara »

Thème : « pédagogie; historique; pratique » Communication orale : Support : vidéo-projecteur

Jacques VIEILLARD, BEES 3ème degré Karate, professeur de sport, formateur au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives d'Ile de France, membre du comité directeur du Comité National de Kendo et Disciplines Rattachées (FFJDA), en charge de la commission enseignement.
E-mail : jacques.vieillard@creps-idf.fr Tél : +33 (0) 1 41 87 20 30

Résumé :

De première approche, nous pourrions dire que le ki-hon correspond à des gammes ou à l'alphabet, le kata à des partitions ou au vocabulaire et à la grammaire, les kumite (Karate-do) ou keiko (Chanbara) aux improvisations de plus en plus libres, à des interprétations ou à la rédaction libre. Une autre formulation serait d'envisager, davantage qu'une ligne unique allant du ki-hon vers les kumite ou keiko en passant par les kata, une réelle inter-action, mieux des inter-actions entre chaque domaine, indissociable(s). Le ki-hon est l'étude analytique des composantes (positions, mouvements, déplacements, pivots, éventuellement sensations) des kata et des kumite (keiko) pratiquée seul («à vide», mais avec la sensation, la «présence» d'un partenaire ou un adversaire «imaginaire» - le kata est un ki-hon multi-directionnel et un enchaînement formel de ki-hon - les kumite ou keiko (des kumite les plus conventionnels aux plus libres) sont une adaptation constante des paramètres du ki-hon et de transferts des applications ou des tactiques contenus dans les kata. D'une certaine manière, l'apprentissage du ki-hon permet ou fait accéder au kata, où les enchaînements font constater, prendre conscience, des manques que le ki-hon doit parallèlement ou ultérieurement gommer. De même par la mise en application lors des kumite (conventionnels et leurs variances). Reprise du ki-hon avec de nouveaux paramètres... Puis retour vers les kata et les kumite ou les keiko...

Mais d'un point de vue physiologique, il s'agit également de travail d'endurance, de cardio…

Au plan pédagogique, il est peut-être question d'une rémanence d'un apprentissage historique « à l'imitation »… facilitant l'enseignement à un groupe volumineux, en particulier lors du passage de la transmission à quelques disciples à l'enseignement de masse.

Nous évoquerons, sans être exhaustifs, un certain nombre de pistes et envisagerons les avantages et/ou les freins que représente le ki-hon dans l'évolution des pratiquants, si possible dans les 3 domaines que sont *shin – gi - tai*, ainsi que les aménagements que peuvent concevoir les enseignants pour mettre en œuvre une progressivité adaptable, voire individualisée.

Mots-clés : pédagogie ; historique ; pratique ; arts martiaux ; sports de combat.

Title : ***« Inter-actions between Ki-hon/Kata/all kinds of Kumite – a view by Karat-do and Chanbara »***.

Keywords : pedagogy ; history ; practis ; martial arts ; combat sports.

Bibliographie :

ANDLAUER, D. (1996) *Vertu et Richesse de l'étiquette,* Amphora - Paris - 204

CHEMAMA, G., HERBIN, H. (1994) *Enseigner le Karate-do et les arts martiaux*, Edition C.I.G. - Paris - 223

FUNAKOSHI, G., (1979), *Le livre du Maître*, France Shôtôkan Paris, 256.

HABERSETZER, R. (1986) *Karate-do de la tradition* -AMPHORA - Paris

ORTEGA, J.-M.(1996), *Au delà du combat,* Ed Guy Trédaniel - Paris

ROSELLO, M.-A.(1994), *Karate : phénomène social total - étude anthropo-sociologique d'une pratique sportive - thèse de doctorat de sociologie* - Université de Toulouse Le Mirail- 317

TANABE, T. (1996), *Sports Chanbara, Samourai sports,* Soubunsha – Japan, 339

TOKITSU, K. (1979) *La voie du Karate : pour une théorie des arts martiaux japonais* - Seuil - Paris - 181

Vidéos

CHEMAMA Gérard - Karate enfants

GERARD Norbert - Enchô-Sen - 1993

Arts Martiaux Vidéo Magazine – 1994

Document : Jeunesse, Sports et Cohésion sociale

Dr. Jacques Pruvost : intervention sur *Plan Régional Sport Santé Bien Être*

Une politique en matière de sport santé

Une politique nationale (06/06/2011)

La prévention de la santé par le sport et la protection des sportifs compte parmi les priorités du Ministère des Sports. Les directives nationales en la matière sont les suivantes :

- promouvoir le sport en faveur de la santé,
- mettre en place des réseaux de santé,
- soutenir les programmes régionaux ou locaux dans le prolongement des programmes « Bien vieillir »

Une politique régionale

En 2008, un service « Sport Santé » a été mis en place en région Paca à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. La santé n'est pas une simple absence de maladie ou d'infirmité mais un état de bien être total physique, social, mental de la personne. Elle est un droit fondamental de l'homme et un investissement social. L'Etat se doit de mettre en œuvre des actions de promotion, d'information, de prévention en matière de Santé. Le Sport est un des vecteurs important en matière de prévention de la santé. Suite aux orientations du Ministère des Sports, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale souhaite développer sa politique publique dans ce domaine au bénéfice d'une variété de territoires et de publics.

Une mission de service public

Une nouvelle organisation en région PACA a été mise en place dès septembre 2008 afin d'harmoniser et optimiser les services rendus au citoyen.

Le tout récent Groupe Régional d'Action Sport Santé se compose de Bernard Delétang inspecteur principal chargé de mission, Jacques Pruvost, médecin conseiller auprès du Directeur régional, Claude Salvan correspondant régional, ainsi que des correspondants départementaux et des conseillers techniques sportifs spécialisés.

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale entend accompagner les acteurs désirant s'impliquer dans des projets d'action favorisant une pratique adaptée, maîtrisée et régulière des activités physiques ou sportives à des fins de préservation, de restauration, d'amélioration de la santé à l'exclusion des pratiques compétitives.

Un plan d'action 2008 / 2011

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale s'est fixé quatre objectifs :

1/ Favoriser et encourager le plus grand nombre à la pratique des activités physiques ou sportives en ciblant des publics prioritaires :

a) les personnes à risque, fragiles ou sédentaires :

- liées au surpoids dont 14,3% d'enfants en France.
- peu actives ou inactives,
- seniors de plus de 55 ans,
- mais aussi les enfants, les adolescents et les femmes.

b) les personnes présentant des pathologies comme :

- l'obésité : 1 français sur 5 ; 3,5% des enfants de 3 à 17 ans en France soit 5% de personnes obèses en plus par an.
- le diabète, en particulier le diabète gras : 2 millions de français en sont atteints.
- les pathologies du cœur et des vaisseaux à l'origine de 170 000 morts par an.
- le cancer, première cause de décès des français notamment chez la femme (23% des décès).
- les troubles respiratoires.

2/ Promouvoir une offre de pratique physique ou sportive adaptée, de qualité, en veillant à la sécurité des lieux de pratique (en pratiquant des contrôles d'établissements), à la compétence de l'encadrement. Développer les actions de formation et d'information sur les divers types de pratiques adaptées aux différents âges, niveau de pratique et (formations, colloques, enquêtes, plaquettes d'information,…).

3/ Etablir un diagnostic des types de pratiques physiques ou sportives adaptées proposées et constituer un répertoire des structures d'accueil de qualité et labellisées, ainsi qu'un guide des « bonnes pratiques ».

4/ Fédérer un réseau d'opérateurs institutionnels, d'acteurs volontaires et compétents dans le champ des activités physiques ou sportives adaptées puis soutenir, valoriser les initiatives et les actions pertinentes réalisées en Paca.

Depuis la fin des années 90, un certain nombre d'actions, de programmes, de recommandations ont été menés par les services publics et les fédérations sportives au plan national. Ils ont été déclinés au plan régional et départemental accompagnés de financements.

Des publics cibles

Les recommandations du Ministère des Sports sont claires. Elles nous incitent à favoriser l'accès à une pratique adaptée d'activités physiques ou sportives à des publics spécifiques. Notre action se situe dans deux domaines : celui de la prévention (primaire) et celui de la restauration de la santé (prévention secondaire et tertiaire).

Si l'on s'adresse à un public senior de plus de 55 ans, à des personnes repérées comme étant peu actives ou inactives, à un public en difficulté d'insertion sociale, à des enfants, des adolescents ou des femmes notre action est préventive (prévention primaire).

Si l'on s'adresse à un public présentant des pathologies telles que le surpoids ou l'obésité, le diabète, les maladies cardio-vasculaires notre action se situe dans le champ de la restauration de capacités (prévention secondaire et tertiaire).

Les sportifs de haut niveau et les personnes handicapées (moteur, sensoriel ou mental) font l'objet d'actions spécifiques.

12ème COLLOQUE JORRESCAM

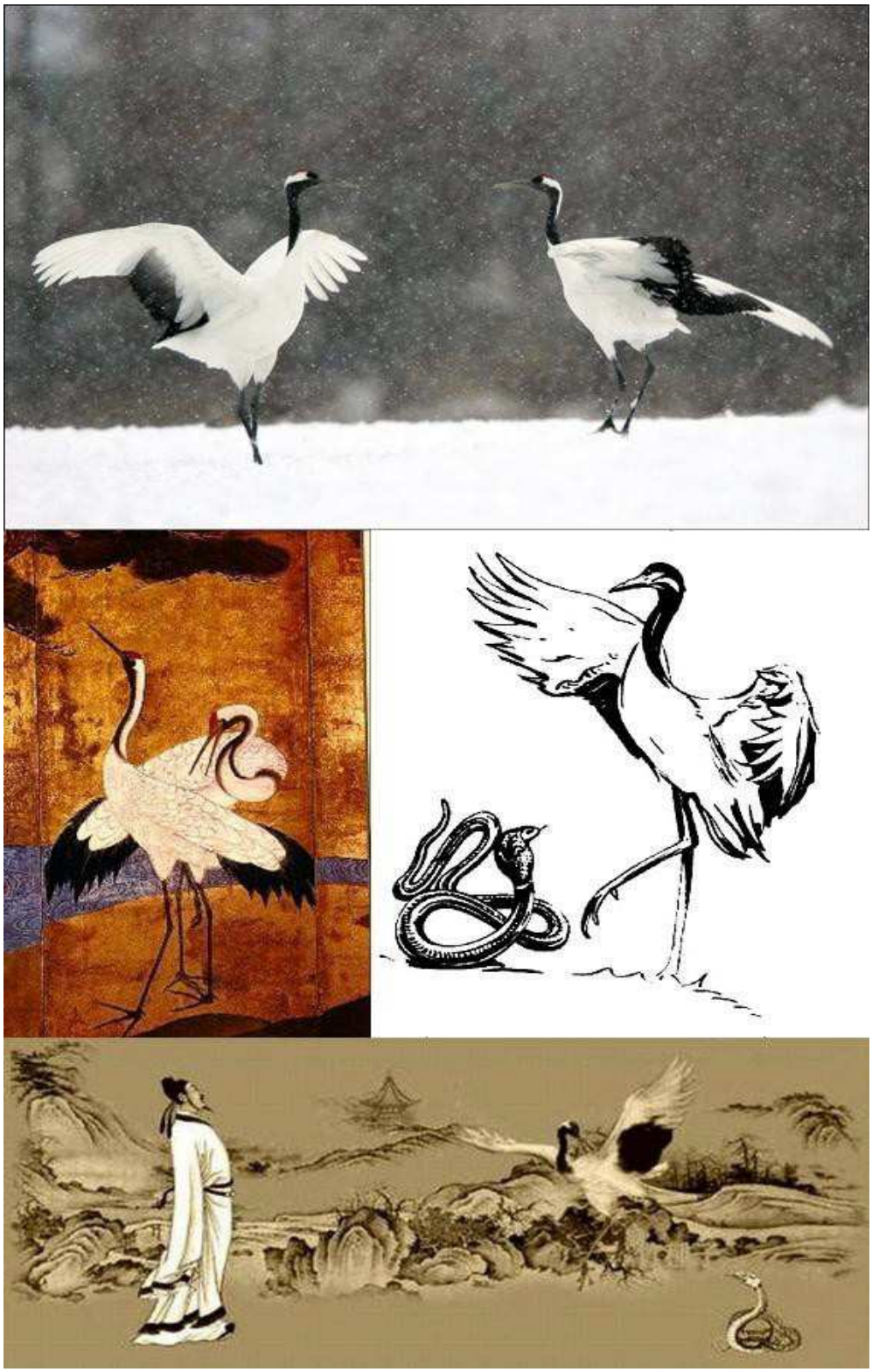

UNIVERSITÉ DE TOULON
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

ARRESCAM

LAMHESS
LABORATOIRE MOTRICITE HUMAINE EDUCATION SANTE SPORT